

LES JANISSAIRES

ETUDE DE L'ORGANISATION MILITAIRE DES OTTOMANS

THÈSE POUR LE DOCTORAT D'UNIVERSITÉ

PRÉSENTÉE A LA

FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

(1938)

PAR

NAHOUM WEISSMANN

PARIS

Librairie "ORIENT" Edition

17, Rue de l'Odéon, 17

1964

178

A MESSIEURS LES PROFESSEURS
PAUL FAUCONNET,
de la Faculté des Lettres
JEAN DENY,
Administrateur de l'Ecole des Langues Orientales Vivantes

INTRODUCTION

DU ROLE HISTORIQUE DES JANISSAIRES ET DE LEURS PARTICULARITES

La plus célèbre formation militaire ottomane et l'une des plus remarquables de l'histoire est sans doute le corps des Janissaires. C'est lui, en effet, qui fit la gloire des Sultans et décida maintes fois de la victoire. C'est lui qui assura les conquêtes et la création du vaste empire. Sa force était la force de l'empire. Son déclin amena le démembrement de l'Etat qui, après sa chute ne put jamais plus se rétablir dans son ancienne magnificence. Le corps ne resta pas uniquement une formation militaire. Les Janissaires étaient devenus une sorte de caste dont l'importance politique était considérable. Dans une large mesure l'histoire du corps des Janissaires est aussi l'histoire de l'Empire Ottoman.

Les armées de l'antiquité et du moyen-âge ne connaissaient point la forte cohésion de nos armées modernes. Dépendant de la bonne volonté de leurs vassaux, les empereurs se voyaient souvent dans l'impossibilité de mener à bout une expédition militaire. Et quand, enfin, on arrivait à réunir toute une armée, la discipline faisait défaut, chacun des grands chevaliers voulant se distinguer dans la bataille et ne suivant que rarement les ordres du commandement supérieur.

Certains souverains jugèrent utile, pour parer à ces inconvénients, de créer des corps privilégiés, en ordonnant le perfectionnement de groupes de militaires spécialement choisis et sélectionnés.

tionnés. Les gardes impériales ou corps militaires ainsi formés, devaient ensuite entrer dans l'armée et en former les cadres cohérents, autour desquels se grouperaient des unités disciplinées et ordonnées d'une valeur de combat supérieure à celle de l'ancienne armée féodale.

En considérant les diverses formations de ce genre, on est facilement amené à les rapprocher les unes des autres et même à les confondre. Guerriers excellents, ces soldats, au cours de l'histoire de leur peuple, ne se contentaient pas toujours de rester de simples instruments de guerre. Conscients de leur force et de leur importance croissante, ils finirent par se mêler aux affaires intérieures et prirent une part active dans la vie de l'Etat.

Les Prétoriens romains, corps militaire classique, se composait d'abord de soldats recrutés en Italie seulement. Garde du corps des empereurs au commencement, ils entraient ensuite dans l'armée et faisaient partie des légions romaines. Plus tard, des soldats d'origine étrangère, des Macédoniens, des Espagnols, des guerriers germains, étaient admis dans leurs rangs. Les Prétoriens, qui avaient été la gloire de l'empire, sa troupe d'élite, qui avaient aussi servi à assurer la discipline dans l'armée et à réprimer les révoltes et les rébellions, se transformèrent en une soldatesque tumultueuse et devinrent dangereux pour les chefs et pour les empereurs. Ils finirent par devenir un corps plus nuisible à la réputation de l'armée qu'utile à la guerre. Forts de leur position antérieurement acquise, ils nommaient des empereurs, dont quelques-uns furent ensuite mis à mort par eux ; ils semaient partout le désordre et la révolte.

Ainsi le corps privilégié de l'armée, restant en temps de paix la seule force armée et cohérente eut bientôt le dessus dans la vie politique de la nation. Ceux qui, du point de vue militaire, avaient assuré la gloire de l'empire, devinrent par leurs révoltes, l'une des causes principales de son déclin.

Cet exemple a été imité en d'autres empires, les Strélitz ou Striéltzi Russes et les Mamlouk d'Egypte par exemple. Si les Strélitz, les fameux mousquetaires de Pierre le Grand, dont l'existence ne fut que de courte durée, méritent surtout d'être mentionnés pour leurs qualités belliqueuses, qui en firent les meilleurs soldats des Tzars, le corps égyptien a joué un rôle très important dans l'histoire de l'Egypte. Les Mamlouk, célèbres

cavaliers africains, d'abord gardes impériaux des souverains du Nil, furent quelque temps après leur création, recrutés par l'achat d'esclaves circassiens et tures. Ils réussirent à occuper les premières places dans l'administration, les plus hautes fonctions de l'Etat, intrônisaient ou destituaient les Sultans à leur gré et finalement se substituaient à eux.

Si, tout en tenant compte des conditions historiques et ethniques particulières, on compare tous ces corps, l'on voit qu'ils ont au moins deux traits caractéristiques communs :

1° Rôle politique : ingérence dans les affaires civiles par « l'action directe ». Ils décidaient souvent à eux seuls, des destinées de leur nation.

2° Présence de soldats d'origine étrangère dans leurs rangs (exception faite peut-être pour les Stréilitz).

Le corps ture, ou plus exactement les deux corps, celui de Constantinople pour l'Empire Ottoman et celui de l'Afrique du Nord, occupe parmi les corps militaires une place particulière tant par sa durée prolongée et ininterrompue que par son importance pour l'histoire turque en particulier et pour l'histoire militaire en général. Sa réputation lui vient aussi du fait de l'œuvre créatrice accomplie par quelques unités du corps, à savoir la fondation de l'Etat Turc de l'Afrique du Nord.

Dès leur création les « Prétoriens tures », comme on a quelquefois nommé les Janissaires, étaient destinés à faire partie de l'armée. Alors que les Prétoriens Romains n'avaient été au début que des gardes impériales, les Janissaires formaient dès le commencement, le noyau de la force militaire et influençaient par leur tenue les autres soldats en leur donnant la discipline et la forte cohérence qui leur faisait défaut. Le courage et la fougue du corps entraînaient l'armée entière aux actions périlleuses et en fit la terreur des adversaires. L'importance des Janissaires dans l'armée était telle, que les adversaires prirent l'habitude de les identifier avec les autres soldats. Les Janissaires, cela signifiait l'armée turque, tout court.

Ce qui, dans les rang des Prétoriens Romains, ne s'est produit qu'à la suite de l'évolution historique fut, pour le corps ture la base même du recrutement. L'idée qui anima les créateurs des Janissaires était, justement, de former un corps composé exclusivement d'étrangers. Etrangers qui, enlevés à leurs

parents dès leur tendre enfance, furent convertis à l'Islanisme, élevés en Turcs et destinés à devenir les fidèles soldats des Sultans. Cette fidélité d'ailleurs, distingue les Janissaires de tous les autres « Prétoriens ». Elle est due à la position qu'ils avaient dans l'Empire et qui les forçait à ne voir leur salut que dans l'existence de la famille impériale. Ils n'ont, pendant toute leur existence, jamais fléchi dans cette fidélité envers la dynastie et l'ont gardée intacte pendant cinq siècles. Ils n'ont jamais voulu détrôner les empereurs ottomans, aucune de leurs révoltes n'avait ce but et elles ne visaient généralement que quelque chef ou ministre qui ne leur plaisait pas. Et même si une révolte éclatait contre un souverain, elle n'était dirigée que contre sa personne, et non contre sa dynastie. Ce loyalisme envers la famille impériale retenait longtemps les Sultans d'en finir avec le corps.

Mais la longue durée de ce corps s'explique certainement aussi par diverses contingences historiques, qui laissent parfois subsister plus longtemps des institutions là où d'autres, de même caractère et de même envergure, périraient. Ici, l'attention est particulièrement attirée sur l'œuvre créatrice des Janissaires d'Alger. C'étaient, en effet, ces soldats qui ont conquis les pays de l'Afrique du Nord et ont fondé l'Etat dit Barbaresque.

Cet Etat n'était, en réalité, qu'une agglomération de pirates et de soldats, ne vivant que de la course et dont les vaisseaux corsaires ravageaient les côtes de la Méditerranée. Très riches et très forts, ils étaient redoutés de toutes les nations et avaient d'importantes relations commerciales et diplomatiques avec les autres puissances orientales et nombre de pays chrétiens. Ils agissaient presque en pleine indépendance de l'Empire Ottoman, malgré qu'en apparence, ils se trouvaient placés sous son hégémonie.

Le déclin des Janissaires se présente sous les mêmes aspects que celui des autres corps. Leur défaillance commença aussi à la suite de révoltes, de destitutions de chefs, d'empereurs, voir d'assassinats. Cette indiscipline était due à un changement dans le recrutement, mais ce changement se fit, pour ainsi dire, en sens inverse, chez eux.

Les Prétoriens romains ont commencé à se révolter et à perdre leur valeur militaire après l'entrée des guerriers étran-

gers dans leurs rangs. Le commencement du déclin des Janissaires coïncide par contre avec l'époque où l'on admit des soldats d'origine turque dans le corps et quand, le recrutement ne s'effectuant plus suivant l'idée des créateurs, le corps cessa d'être une troupe étrangère. Le corps n'était donc plus une troupe qui, étrangère au peuple turc, devait tout à la dynastie des Ottomans. Lié au peuple et soutenu par lui, il devint de plus en plus dangereux pour les régents et ce n'est que par un coup de force hardi, que le dernier Sultan de « l'ère des Janissaires » arriva à s'en débarrasser.

Tous les corps militaires, que nous venons de décrire, furent détruits par la violence. Tués, bannis, leurs casernes anéanties, les Janissaires disparurent peu de temps après leur chute ; il ne restait plus d'eux que le souvenir de leur nom et de leur histoire. Souvenir des temps de la gloire militaire, mais aussi souvenir douloureux de désordres et de révoltes sanglantes.

Le corps des Janissaires nous paraît donc comme un corps militaire composé d'éléments étrangers, qui, par son esprit de discipline, exerça une influence profonde sur l'armée turque en lui donnant ainsi sa grande valeur de combat. En temps de paix, il jouait un rôle considérable dans les affaires de l'Etat. Ajoutons que ce corps de fantassins, devançant de loin les armées féodales fut la première pendant plus d'un siècle, la seule armée régulière, digne de ce nom dans le monde. Armée de soldats de métier, entretenus par les soins du gouvernement, le corps servit d'exemple aux autres armées régulières, créées plus tard dans les Etats européens.



PREMIER CHAPITRE

LA CREATION DU CORPS

ESQUISSE HISTORIQUE DE LA FONDATION DE L'EMPIRE OTTOMAN

L'Empire Ottoman a reçu son nom du fondateur Osman, ou, suivant l'ancienne prononciation turque, Otman, dont on fit en France, Othoman. La tribu à laquelle appartenait Osman était une des grandes divisions à la fédération des Oghouz ou Turkmènes (Turcomans), qui formèrent, au sixième siècle, un empire occupant l'Asie du Nord depuis la Mer Noire jusqu'à la Corée (1).

De cette race guerrière descendaient les Turcs Seltchouk ou Seldjoukides qui, au onzième siècle, fondèrent un Etat englobant notamment l'Asie Mineure. L'invasion des Seldjoukides et des

(1) « Sans remonter aux origines premières et obscures de ce peuple, nous constatons qu'il apparaît dans l'histoire *avec son nom* actuel dès le sixième siècle de notre ère. C'est ce qu'on appelle l'empire des T'oukiue (d'après la prononciation chinoise du nom des *Turk*) fondé en 551 de notre ère. S'étendant de la Caspienne à la Corée, il avait pour voisins Byzance, l'Iran et la Chine.

L'empire des T'ou-Kiue n'occupait pas les deux Turkestans (turkisées seulement plus tard). Il avait pour noyau les territoires situés entre Altai et Tian-Chan. »

Article de J. Deny : La réforme actuelle de la langue turque, page 225 et remarque I.

autres tribus turques, qui les suivirent était un contre-coup de la conquête mongole, devant laquelle ils fuyaient (2).

Ainsi les Mongols aidèrent-ils inconsciemment à l'établissement de nouveaux Etats, à la formation de nouvelles nations ; ainsi le chef d'une tribu turque des Oghouz, Suleyman Chah, après avoir erré en Anatolie vint s'établir aux bords de l'Euphrate. Ses fils se dispersèrent. L'un d'eux, nommé Ertogrul, s'avança plus à l'occident et se rendit à l'intérieur de l'Anatolie. La légende raconte qu'il secourut avec ses cavaliers le Sultan Seldjoukide de Konya, Alaeddin, qui se trouvait en difficulté lors d'un engagement militaire avec les Mongols (3).

Pour le récompenser, le Sultan lui assigna en fief un territoire dans le sud de l'ancienne Bithynie, formé d'un « séjour de montagne » pour l'été et d'un séjour d'hiver, selon les coutumes du peuple nomade qui, l'été, séjournait sur les hauteurs pour descendre dans les plaines pendant l'hiver. Ertogrul devint donc *Oudj beyi* ou *uc beyi* ou « margrave » de cette « marche » avancée de l'Etat Seldjoukide (4).

A la fin du XIII^e siècle, cet Empire se disloqua. Les terres de l'Anatolie se trouvèrent réparties entre les tribus de Mongols et une dizaine de princes turcomans, qui avaient profité de l'affaiblissement des Seldjoukides pour se rendre autonomes. Tel fut aussi le cas du petit Etat d'Ertogrul.

L'année 1299 est le point de départ de l'indépendance de cet Etat. Osman (Othoman) I^{er}, le fils d'Ertogrul, fut le fondateur et l'éponyme de l'Empire et de la dynastie. Il entreprit la conquête du territoire, que les Seldjoukides avaient occupé avant lui. Ses descendants poursuivirent son œuvre avec persévérance et devinrent les héritiers des Seldjoukides en Anatolie [*Anadolu*]. Les vassaux romains, qui s'étaient, à leur tour rendus presque indépendants du vieil Empire Byzantin, affaibli par ses luttes intestines, n'opposaient qu'une faible résistance au nouveau maître. Guerroyant avec succès contre les commandants des châteaux

(2) Voir : J. Deny. « La Turquie », dans le « Grand Mémento Encyclopédique Larousse, 1936/37, page 433.

(3) Voir : M. Fresco. « Historique de l'Empire ottoman, page 6.

(4) Voir : Deny. « Larousse ».

forts et profitant habilement des dissentiments des autres, Osman sut soumettre plusieurs d'entre eux.

Ce n'est qu'à la mort du fondateur, que le petit Etat eut sa capitale, lorsqu'on rapporta au Bcg [*bey*], « prince » mourant la nouvelle de la prise de Brousse par son fils Orkhan. Les défenseurs de Brousse, ville la plus importante de l'Anatolie, avaient décidé, pour éviter un échec sanglant, de capituler. devant l'armée de l'impétueux général, Brousse fut la première capitale des Ottomans.

Les sujets turcs sédentaires de la dynastie d'Osman (1289-1326) prirent l'habitude de s'appeler « enfants ou gens d'Osman » [*Osmanli*] ou, comme on dit en Occident, Ottomans. Quant à l'ethnique « turc » ils ne s'en servaient que pour désigner leur langue et y attachaient, par ailleurs, le sens de « nomade-barbare » (5).

LA CREATION DE LA « NOUVELLE TROUPE »

L'Anatolie ne suffit bientôt plus aux hautes aspirations des Ottomans et Orkhan (1326-1359) songea à continuer sa marche victorieuse et ses conquêtes en Europe. L'ancienne armée, les quelques troupes de cavaliers qu'avaient conduites Ertogrul et Osman ne pouvaient pas, à elles seules accomplir la tâche, qu'il voulait leur assigner. Ces cavaliers, les Akindji [*Akinci*] « batteurs d'estrade », aidés d'un petit nombre de soldats à pieds, Azabes [*Azab*] « célibataires », étaient certes, des vaillants guerriers, qui avaient déjà gagné maints combats. Mais il fallait réorganiser à fond la force militaire, pour pouvoir penser aux grandes entreprises. L'armée féodale se composait presque exclusivement de troupes de cavaliers irréguliers, possesseurs de fiefs [*timar*], propriétaires de terre ou gens fortunés, qui pouvaient s'équiper par leurs propres moyens et entretenir un cheval, ils venaient, à l'appel du chef de tous les coins de l'empire et se mettaient souvent, pour un temps déterminé d'avance, à son service. Cette

(5) « ...les Osmanlis se regardent comme insultés, lorsqu'on les appelle Turcs... » Juchereau de St-Denis : « Révolutions de Constantinople », 1^{er} volume, page 13.

armée était un instrument de guerre trop faible et surtout trop incertain, aussi Orkhan décida-t-il de former un nouveau corps de fantassins, soumis directement au souverain, Yaya ou Pyadé [*Yaya*]. C'étaient de jeunes Ottomans armés par les soins du régent et recevant une solde chaque fois qu'ils entraient en campagne.

L'essai n'eut pas le succès attendu. Il aboutit même à la dissolution de la troupe qui se rendit insupportable par sa turbulence et ses prétentions « *Cet essai malheureux servit de leçon : il avait démontré que les Ottomans, à la suite de leur vie de nomades, n'étaient pas aptes au service régulier à pieds...* » (6). « *...Le combat à cheval étant un des éléments caractéristiques de la vie des nomades...* » (7).

Le vizir (ministre) Alaeddin, frère d'Orkhan et le Pacha [*pa-sa*] (gouverneur) Khalil Cendereli appelé Kara le noir, auraient été alors les inspirateurs de la formation d'un nouveau corps, composé de soldats étrangers d'origine chrétienne, pris parmi les prisonniers de guerre. Ces soldats allaient remplir le rôle, auquel les Yaya avaient été destinés auparavant. Convertis à l'Islam, mais n'ayant pourtant aucun lien avec le peuple ottoman, ils devaient être aussi un rempart pour la personne du souverain contre des révoltes éventuelles de l'armée. Le droit du souverain au cinquième du butin de guerre (8) fournit des esclaves en bon nombre et un premier contingent de 1.000 captifs aurait été organisé à cet effet, dès l'époque d'Orkhan.

En réalité la date exacte de la création du corps n'est pas connue. Comme pour beaucoup d'événements du passé lointain, sur lesquels nous ne possédons que des informations sommaires et souvent sans aucun fondement historique, on ne peut, en ce qui concerne les circonstances de la création du corps des Janis-

(6) « *Dieser missglueckte Versuch war aber doch lehrreich gewesen ; er hatte gezeigt, dass die Ottomanen selbst infolge des bisherigen Nomadenlebens zum geordneten Kriegsdienst zu Fuss gaenzlich untauglich waren...* »

Th. Menzel : Das Korps der Janitscharen. « *Lehrbuecher der Muenchner orientalischen Gesellschaft* », 1902-1903, page 49.

(7) L.-V. Schloezer : *Das tuerkische Heer*, page 15.

(8) Voir M. d'Ohsson. *Tableau Général de l'Empire Ottoman*, VII, page 79

saïres, que se tenir à ce que nous rapportent les légendes. L'existence de Cendereli, par exemple, n'est nullement confirmée. « ...Le fait, que Kara Khalil aurait joué, déjà sous Orkhan un rôle important et que la création du corps des Janissaires serait due à son initiative est aussi douteux, que l'histoire entière des débuts du corps des Janissaires... » (9).

Plus tard les guerres nombreuses demandèrent toujours de nouveaux soldats et le nombre de prisonniers n'étant plus suffisant, le juriste Kara Roustem aurait eu l'idée d'effectuer le recrutement non seulement parmi les captifs adultes, mais aussi parmi les enfants. On aurait ainsi des soldats plus sûrs, qui, sans famille sans lien de parenté, ni entre eux, ni avec le peuple ottoman, appartiendraient entièrement aux princes, dont ils tiendraient tout. De là, on n'avait qu'un pas à faire, pour instituer « ...cet étrange mode de recrutement, par lequel les Ottomans trouvèrent en même temps le moyen d'enlever aux populations chrétiennes leur partie la plus virile... » (10).

Il fut en effet, décidé de faire des levées périodiques parmi la population chrétienne des pays soumis à la domination ottomane ; de ne plus s'en tenir aux enfants capturés en guerre, mais d'enlever systématiquement les enfants aux peuples chrétiens, qui jusqu'alors étaient exempts du service militaire. Cette conception du recrutement était toute originale, et la création d'un corps semblable est un fait unique dans l'histoire. C'était une troupe sortie du sang des peuples mêmes, qu'elle allait combattre, qu'elle allait soumettre ; on faisait combattre les jeunes gens contre leurs propres frères, qu'ils ne connaissaient plus, qu'on leur avait fait oublier, pour lesquels ils devinrent les ennemis les plus farouches. Cette institution serait due, historiquement, à Mourad I^{er} (1359-1389), premier chef des Ottomans, qui adopta le titre de Sultan (empereur), et la date de l'organisation du corps est fixée à l'année 1362 (11).

« C'était un plan diabolique, qui n'a point d'égal, au détri-

(9) Art. de F. Giese : « Cendereli » dans « l'Encyclopédie de l'Islam », I, page 853.

(10) Th. Lavallée. « Histoire de l'empire ottoman », page 132.

(11) Voir J.-V. Hammer : « Des osmanischen Reiches Staatsverfassung und Staatsverwaltung », II, page 192.

ment des chrétiens et au profit des musulmans, unique dans l'histoire du despotisme militaire des temps anciens et nouveaux. » (12). « le plus épouvantable tribut de chair humaine qui ait été levé par une religion victorieuse sur une religion vaincue. » (13).

Le nouveau corps de fantassins fut appelé « la nouvelle troupe » en turc : *Yeniceri* (14).

Ainsi avait été créé le corps des Janissaires, ce corps de jeunes chrétiens au service des Sultans qui devait devenir la cause principale des succès des empereurs ottomans.

LA LOI DE LA LEVEE

Dorénavant, les Janissaires se recrutaient donc parmi les adolescents des peuples chrétiens de l'empire. Sous Sélim I^{er} (1512-20) (15), ce mode de recrutement ou *Devchirmé* [*devsirme* de *devsirmek*, cueillir, rassembler], la « Levée » périodique était devenue une coutume acquise, et avait presque force de loi. Les levées périodiques se faisaient généralement par contingents de 1.000 enfants, tous les 5 ou 7 ans. Finalement, ce « tribut de chair humaine » devint annuel. Le *devchirme* s'effectuait surtout en Grèce, en Macédoine, en Albanie, chez les Serbes et les Bulgares, en Bosnie, en Herzégovine et parmi les Arméniens.

Dès qu'un Firman (rescrit impérial) ordonnait la levée, les officiers des Janissaires, désignés à cet effet, se rendaient avec un certain nombre de « rabatteurs » dans le district qui leur

(12) « Ein boellischer Plan, dem an christenverderblichem, moslemwerblichem Erfolg kein anderer gleichkommt, welcher in der Geschichte des militaerischen Despotismus unerreicht dasteht in alte und neue Zeit. »

J.-V. Hammer. « Geschichte des osmanischen Reiches », I, page 96.

(13) Lavallé, page 132.

(14) Dans les langues européennes ce nom se prononce avec la voyelle *a* à la première syllabe, ce qui s'explique par une survivance de la vieille prononciation turque. Dans l'ancien turc on disait *Yan* au lieu du plus moderne *Yeni* (nouveau).

(15) J.-W. Zinkeisen. « Geschichte des osmanischen Reiches », IV, page 166.

avait été assigné. Le chef de la commune rassemblait sur l'ordre de l'officier tous les pères de famille chrétiens avec leur fils. De l'âge de 5 à 20 ans, les plus beaux et les plus forts de ces garçons étaient engagés de force. Sous la menace de punitions sévères, les chrétiens étaient tenus d'amener tous les enfants en âge d'enrôlement et de les présenter aux officiers. Ceux-ci enlevaient souvent plus d'enfants qu'il ne leur avait été ordonné de prendre par le firman et se les faisaient racheter par leurs parents. Ces abus et des excès divers étaient fréquents et plus d'une fois, un officier payait de sa tête les irrégularités commises dans son district. Certains chrétiens essayaient de détourner par tous les moyens le sort qui menaçait leurs enfants. Les non-mariés seuls pouvant être pris on mariait les garçons en bas âge. La règle était de ne prendre que des enfants chrétiens ; aussi convertissait-on parfois les enfants à l'Islam pour les soustraire à cette levée, mais il faut dire aussi que beaucoup se soumettaient sans résistance à l'enlèvement de leurs enfants. La facilité qu'avaient les jeunes recrues d'accéder, après avoir passé par des écoles spéciales, aux plus hautes fonctions, non seulement militaires, mais administratives et politiques explique cette docilité, et on voyait même souvent des Osmanlis essayer de substituer leurs enfants à ceux des chrétiens, pour les faire profiter des avantages et des privilèges qu'avaient les Janissaires.

« *Le nombre des volontaires était considérable. Les garçons grecs rêvaient de pouvoir s'appeler serviteurs du grand Seigneur, de voir les merveilles du Sérail (palais) ou d'avoir accès peut-être... aux chambres des pages et de devenir riches et célèbres.* » (16).

Il semble donc, qu'on ait peut-être jugé trop sévèrement ce mode de recrutement, le devchirme. Les anecdotes contenant toujours un grain de vérité, celle que l'on raconte du Sultan Sélim I^{er}, fait comprendre d'une part combien la carrière sou-

(16) « Gross war die Zahl derjenigendie sich freiwillig zum Eintritt meldeten, wurde es doch die Sehnsucht der griechischen Knaben, Sklave des Grossherrn zu heissen, die unbekannten Herrlichkeiten des Serails zu schauen, vielleicht... in die Pagenkammer aufgenommen zu werden und zu Reichtum und Ansehen zu gelangen... », Schloezer, page 42.

vent brillante du Janissaire fut tenue en honneur et d'autre part comment le gouvernement veillait à sauvegarder la composition étrangère du corps. « Un riche négociant, ayant prêté une forte somme à l'empereur, voulait renoncer à son argent, si son fils était admis parmi les Janissaires. Le Sultan indigné refusa cette offre et lui rendit son prêt en le menaçant d'une peine sévère. »

Le devchirme resta en vigueur jusqu'au 17^e siècle. En 1703 Ahmed III ordonnait encore la levée, mais à ce qu'on dit, cet ordre ne fut pas exécuté (17).

Si l'on prend pour base le chiffre de 1.000 captifs qui composaient le premier contingent du corps et qu'on y ajoute les 1.000 enfants, qui annuellement ont été forcés au service militaire, on peut se rendre compte de l'apport considérable des chrétiens à la force ottomane pendant les trois premiers siècles de l'existence du corps (18).

La conversion forcée fut effectuée sans aucun scrupule. Le Prophète n'avait-il pas dit : « tout homme apporte, en naissant, le germe de l'Islam ». Et les historiens chantaient la gloire des Sultans, qui sauvaient tant d'âmes humaines par les conversions « d'infidèles ».

Il n'est peut-être pas sans intérêt de citer ici l'exemple que nous donne Antoine Galland, dans son « Journal » (pendant son séjour à Constantinople, de 1672 à 1673), publ. p. Ch. Scheffer.

I, p. 200-201 : « *quelques jours précédens les Turcs firent cette avanie à un Grec. C'estoit un jeune homme, qui ayant appris*

(17) Voir : Zinkeisen, IV page 166, remarque 2.

Hammer. « Geschichte », VII, page 91.

Barbier de Meynard : « Dictionnaire Turc-Français », IV, page 760.

(18) « On allègue comme cause principale de l'abandon, de la loi du Devchirmé les plaintes des seigneurs, propriétaires de Ziameth ou de Timars (grands et petits fiefs militaires), dont les terres restaient incultes à cause du manque de bras, les cultivateurs chrétiens étant incorporés dans l'armée. »

Ahmed Djevad Bey : « Etat Militaire de l'Empire Ottoman », pages 253-254.

Mais le même auteur ajoute que l'abandon du devchirme aurait plutôt pour cause l'admission des Turcs dans le corps et aussi le désir de « mettre fin aux plaintes des chrétiens ».

à lire en Turc se trouva voisin de quelques Turcs, qui, l'ayant remarqué, le surprirent en luy présentant un papier où la profession de foy mahométane estoit écrite, et en le poussant à la lire devant eux pour leur donner une espreuve de sa science. Il le fit innocemment, mais les Turcs qui estoient présens le prirent aussi tost et le conduisirent au Caymacam (remplaçant de l'Agha, chef des Janissaires et de la police à Constantinople, si celui-ci est en campagne) auquel ils rendirent tesmoignage que ce jeune homme avoit lu en leur présence la formule de foy mahométane. Il voulut se défendre et dire que c'estoit une supercherie qu'on luy avoit faite et qu'il ne voulait en aucune façon se faire musulman. Mais cela ne luy servit à rien, car le Caymacam le fit tailler sur le champ et prendre le turban. Mais il persista toujours à dire qu'il ne vouloit pas estre turc. On luy donna des coups de baston sur la plante des pieds pour l'intimider. Mais il continua toujours dans sa résolution de demeurer chrestien. Le Caymacam, voyant ceste constance, l'envoya au Stambol Efendi (premier magistrat de Constantinople, homme de lettres) pour luy demander, ce qu'il en faudroit faire... (celui-ci) ayant pris une connaissance exacte du fait, dit que puisqu'il n'avoit pas voulu se faire turc d'abord, il ne voyoit pas que les procédures qu'on avoit faites contre luy l'eussent rendu d'une religion, qu'il ne vouloit pas embrasser. »

LE SAINT HADJI BEKTACH

L'ordre des derviches Bektachis étoit intimement lié au corps des Janissaires. Les soldats s'appelaient : *Haci Bektas Ogullari* « fils de Hadji Bektas », leurs chefs : *Agayani Bektaşiyân* « aga des Bektachis ».

Le père de l'ordre des derviches *Bektaş* aurait été, d'après la légende, le Saint Hadji Bektach. Cet homme aurait béni les premières recrues du corps des Janissaires et c'est lui qui leur aurait donné aussi leur nom : *Yeniceri*. En les bénissant, il mit la main sur la tête de l'un des jeunes chrétiens de manière à ce que la longue manche de sa soutane retombât derrière jusqu'à la taille et dit : « que ces soldats soient appelés *Yeniceri*. Dieu fasse, que leur visage soit toujours blanc (c'est-à-dire qu'ils soient toujours victorieux) « leurs bras forts, leur

sabre tranchant et leurs flèches mortelles ». Le bonnet des Janissaires avec son large morceau de feutre retombant par derrière, serait, par conséquent, un pieux souvenir de cet acte de bénédiction.

Tout cela n'est que pure légende et n'a pas de fondement historique. « *La tradition, d'après laquelle notre Saint aurait béni et baptisé la nouvelle troupe, est invraisemblable.* » (19).

Le même auteur écrit aussi, que la forme bizarre du bonnet des Janissaires n'était qu'un caprice de la mode de cette époque. Et qu'on voit sur les gravures des non-Janissaires porter de semblables bonnets. Le bonnet ne serait donc pas un souvenir de la sultane du Saint-Derviche. D'une façon générale, Jacob croit aussi que, comme nous l'avons déjà dit, l'origine du corps et de tout ce qui s'y rapporte ne peut être élucidé historiquement.

La personne du Hadji même est plutôt légendaire (20).

L'existence de l'ordre des derviches Bektachis n'est historique que depuis le début du 16^e siècle et ils se font distinguer surtout par leur union avec le corps des Janissaires (21).

Les Derviches (le mot vient du persan et signifie : pauvre) étaient les membres des confréries religieuses assez analogues aux associations des moines chrétiens qui, se vouant aux pratiques religieuses, vivaient de la charité des croyants. (Au point de vue des dogmes professés ces confréries étaient souvent en marge de l'orthodoxie sunnite.)

(19) « Auch die Ueberlieferung, welche unseren^x Heiligen die neubegründete Truppe der Janitscharen einsegnen laesst, scheint schlecht bezeugt; dass Bektaşch dem Korps den Namen^x verliehen habe, klingt durchaus unwahrscheinlich. »

G. Jacob. « Beitrage zur Kenntnis des Derwisch ordens der Bektaschis », Introduction page 3.

(20) Voir : E. de l'Islam, art. Bektaschis, p. Cl. Huart, I, p. 709.

(21) « Plus tard, les Janissaires furent considérés comme appartenant à l'ordre des Bektachi ; en effet, des personnes, ayant un métier « temporel » se liaient souvent à un ordre de derviches. »

« In spaeterer Zeit galten allerdings die Janitscharen als der Gemeinschaft der Bektaschis angehoerig, wie Leute haeufig, welche einem weltlichen Gewerbe nachgehen, sich einem Derwischorden anschliessen. »

Jacob. Introduction, page 6.

Les membres d'une telle association se considéraient comme frères et avaient un Cheik [*seyh*] comme chef. Les obligations pratiques comportaient entre autres, le renoncement à la fréquentation habituelle des profanes, la veille, le jeûne et l'assistance aux réunions des organisations affiliées.

La doctrine de l'ordre des Bektach révélait, ce qui est remarquable un caractère mixte, un syncrétisme d'éléments de la religion musulmane et de préceptes chrétiens, qui s'accordaient très bien avec l'état d'esprit des Janissaires. Très souvent les Bektach étaient eux-mêmes des prosélytes musulmans d'origine chrétienne. Leur doctrine secrète imbue de chiisme reconnaissait une sorte de dogme de la Trinité. Dans leurs assemblées ils célébraient une sorte de cène où ils se partageaient du vin, du pain et du fromage. Ils pratiquaient la confession et donnaient l'absolution ; ils connurent aussi le célibat.

Vêtu de blanc le Bektach portait un bonnet à côtes de forme spéciale : *tac* « couronne », une hache à deux tranchants, un long bâton et différents autres attributs de son rang. Des représentants officiels de l'ordre résidaient dans les casernes des Janissaires. Leur importance politique repose d'ailleurs sur cette étroite union avec les soldats. Ils étaient les aumôniers du corps et l'accompagnaient dans les batailles chantant des hymnes à sa gloire. Ils ont aussi pris part à de nombreuses révoltes. Le Cheich des Bektach était en même temps chef d'un régiment de soldats (de la 99^e unité du Djémaat).

« Dans les parades aux jours du Divan (grand conseil) ils (huit membres des Bektach) marchaient devant le cheval de l'Agha, vêtus de vert les poings sur la poitrine. » (22).

(22) « Bei öffentlichen Aufzügen und and Divanstagen gehen sie (8 Mitglieder des Ordens) unmittelbar vor dem Pferde des Aghas har, grüنگekleidet, die Fäuste geballt auf der Brust. » Hammer. « Staatsverfassung », II, page 407.

DEUXIEME CHAPITRE

L'ORGANISATION

LES DENOMINATIONS CULINAIRES

Une marmite comme palladium d'un corps militaire, des officiers, ayant des grades d'employés de cuisine, voilà, qui peut paraître étrange, si l'on ne connaît pas l'origine et la raison d'être de cette coutume bizarre.

L'origine des dénominations culinaires est à rechercher dans le passé lointain des Ottomans. Venant de l'Asie Centrale ces tribus rapportaient avec eux les vieilles coutumes et habitudes de leur vie de nomades et la tradition en a gardé le souvenir dans certaines notions de l'organisation militaire. La vie des nomades est, en quelque sorte, le modèle de l'organisation de la vie dans l'Empire Ottoman aux premiers temps de son existence et plus tard, les dénominations de l'époque nomade sont restées attachées à des choses, qui ne s'y réfèrent plus que très vaguement.

Après la longue journée de travail ou de marche le seul repas chaud de la journée, le dîner, était pris en commun ; il avait un caractère solennel et servait d'occasion pour les délibérations et les grands conseils.

Tout le monde était là, autour des grandes marmites, dans lesquelles bouillait la soupe à la viande.

Et, alors le phénomène de la marmite, palladium de

l'odjak [*ocak*] « foyer » (c'est-à-dire, le corps) les grades parfois singuliers des officiers ne nous étonnent plus. Ce n'est là qu'une survivance de cette vie de nomades ; c'est en souvenir de ces anciennes coutumes qu'on trouve ainsi dans le « foyer » des « soldats-cuisiniers », qui à la grande stupéfaction de leurs ennemis, portaient une cuiller de bois à travers leur bonnet. Le Sultan, lui, portait le surnom de « père nourricier » (23).

Chaque unité du corps avait une marmite : *kazan*, de bronze, qui servait de centre de ralliement et était l'insigne de parade le plus important. Autour de la marmite se réunissaient les officiers en conseil ; elle était le bien le plus précieux des soldats.

Ils ont aussi gardé la coutume de ne prendre qu'un grand repas par jour. En grande parade, un détachement de soldats portaient d'immenses cuillers de soupe et les grandes marmites des casernes aux divers postes stationnés dans la ville. Observant un silence respectueux, les curieux se massaient aux abords des rues étroites pour voir passer cet étrange « cortège culinaire ».

Quiconque était poursuivi et réussissait à se placer auprès d'une marmite sacrée du corps des Janissaires jouissait de l'immunité. Ainsi un délégué diplomatique de l'Autriche, ne sauva sa vie, lors d'une révolte de Janissaires, qu'en cherchant refuge près d'un de ces palladiums de l'odjak (24).

Renverser la marmite ou la briser, c'était donner le signal de la révolte et le Janissaire était tenu à se rendre d'urgence, armé ou non, au lieu du rassemblement. Et bien souvent les habitants de Constantinople assistaient au spectacle des Janissaires sortant leurs marmites des casernes et courant vers la place centrale [*et-meydan*] « place de la viande ».

(23) « Le palladium sacré du corps devint la marmite l'archaïque sujet de vénération des nomades de l'Asie centrale... comme le nomade se garde de tourner le dos à la « noble » marmite, comme il la fait porter au devant de la caravane... »

« Das Heiligtum des Korps wurde der Kochkessel, der uralte Gegenstand der Verehrung für die Nomaden Zentralasiens... wie der Nomade sich bütet dem « edlen » Kessel den Rücken zuzudrehen, wie er ihn in der Karawane an der Spitze tragen lässt... »

Schlözer, pages 42-43.

(24) Voir Hammer St. II, page 198.

Dans la bataille la marmite était l'objet de la plus grande attention, de l'affectueuse sollicitude de la part des guerriers. « Deux ou trois grandes marmites, qui servaient à faire bouillir la soupe et le riz étaient placées sous la surveillance d'officiers subordonnés. Une superstition particulière était attachée à elles ; si elles avaient été perdues dans la bataille, tous les officiers étaient disgraciés et l'orta (unité de l'odjak, compagnie ou régiment) n'avait plus le droit de paraître en parades publiques avec ses marmites. » (25).

LES NOVICES

Le recrutement du corps s'effectuait parmi des enfants d'origine chrétienne et il fallait, après la conversion, les habituer à leur vie nouvelle, leur faire oublier leurs parents il fallait les transformer en Turcs, leur apprendre la langue turque et leur enseigner le catéchisme musulman. Il fallait aussi les préparer physiquement à leur destination, à leur profession future et après un stage de plusieurs années, les Adjemi-oghlan [*acemi oghlan*] « garçons sans expérience » ou « novices » entraient, au cours d'une cérémonie spéciale dans les rangs des soldats.

La plupart des enfants des prisonniers de guerre et ceux qui venaient d'un devchirme (levée), étaient envoyés à la capitale. On confiait le reste à la garde de hauts dignitaires de la Cour et de gouverneurs des provinces. Les Adjemi oghlan avaient des demeures spécialement aménagées pour eux dans les jardins du Sérail-Impérial (palais du Sultan). C'est surtout après la conquête de Constantinople (1453), que la vie du corps s'organisa de manière plus ordonnée et que le stage des Adjemi oghlan suivit un chemin régulier.

Durant des années, les novices accomplissaient leur préparation. Oubliant leur pays natal, les occupations diverses, qu'on

(25) « Two or three great cauldrons used for boiling the soup and pilaw were under the guard of subordinate officers. A particular superstition attached to them ; if they were lost in battle, all the officers were disgraced and the orta was no longer allowed to parade with its cauldrons in public ceremonies. » The E.-B. London-New-York, 1929, vol. XII, p. 890.

leur assignait, les détournait entièrement de toute pensée pouvant leur rappeler leur origine, leurs parents et leur religion.

Dans les cuisines impériales, pour certains travaux publics et souvent, sur les bateaux et dans les arsenaux navals, les Adjemi oghlan étaient astreints aux plus pénibles travaux. Ils étaient placés sous la surveillance de chefs impitoyables. Si la discipline était rigoureuse, le Sultan tolérait, par contre, les excès des garçons dans leurs heures de loisir et surtout à l'occasion des grandes fêtes du Bayran. Tout leur était alors permis et les Adjemi oghlan étaient plus redoutés par la population civile que les Janissaires adultes.

Les plus âgés étaient chargés de la police dans le domaine particulier, qui assurait la surveillance des jardins impériaux. *« L'on célèbre un ordre de distinction assez particulier par les ceintures, qui marquent l'employ, le rang et l'ancienneté. Un simple jardinier, change de neuf ceintures différentes, avant que d'arriver au premier degré qui les distingue. La première est de gros drap de salonique ou burre bleue, la seconde blanche, la troisième jaune, la quatrième blanche et bleue de drap d'Angleterre. Lorsqu'ils arrivent au cinquième degré ils quittent les lisières pour prendre une ceinture de toile blanche la sixième est de soye blanche la septième de toile noire la huitième et neuvième est soye noire. (Un système analogue de ceintures pour distinguer divers grades dans le sport est encore en usage de nos jours au Japon.)*

« Tous ces changements de ceintures marquent les divers pas qu'il faut faire pour devenir espallier de la Galliotte du Grand Seigneur qui est le premier degré pour les grandes charges. Leurs habillements sont d'un gros drap bleu ou rouge les manches serrées au poignet avec un petit parement noir aussi bien que le collet de la veste ; pour coyefure un bonnet de feutre minime pointu comme un cornet ils n'ont point de barbe ce privilège est réservé au Bostangi-Bachi (chef des jardiniers-Janissaires) et aux principaux officiers. Ils occupent neuf odas (chambres ou casernes) ...le cuisinier change tous les trois mois afin que plusieurs puissent jouir de ce petit employ qui les distinguent... la plus part des Bostangis sont tirés des Agemoglans (Adjémi-Oghlans)... Après avoir passé par toutes les petites charges... ils deviennent Assaki... favoris du Bostangi-Bachi... D'Assaki, Ousta

(patron), Concierge de quelque palais ou jardin, d'ousta... Choux, qui ne sont que 8 dont le plus ancien se nomme Bach-chaoux... le plus beau privilège des jardiniers est de gouverner le canon du sérail.

« DU BOSTANGI-BACHI, GENERAL DES JARDINIERS.

« C'est le Grand Seigneur qui lui donne la veste de zibeline pour marque de sa dignité estant le seul de son corps qui peut porter une veste fourrée de martre en présence de sa Hautesse... il commande absolument tous les jardiniers il pourvoit à toutes les charges et il a la direction générale de tous les jardins royaux de Constantinople et des environs au nombre de soixante-et-douze de Smirne, de Magnasie, Alex, Burse et Nicomedie... sa juridiction s'étend depuis les Dardanelles jusqu'à l'embouchure de la Mer Noire et sur quantité de villes qui sont le lon de cette mer ...il est capitaine général des chasses de Constantinople et des environs... la direction générale de l'entrée du vin luy donne une grande liaison avec les Ambassadeurs qui ne peuvent pas faire entrer une goutte sans son consentement. » (26).

Une partie des Adjémi-Oghlans était affectée au service personnel du Sultan. Les plus doués d'entre eux passaient par une sorte d'école de 4 classes, les autres Adjémi-Oghlans ne recevant en général, qu'une instruction plutôt sommaire. L'enseignement, que leur donnait les Khodjas [hoça], maîtres d'écoles ; « savants » les rendaient aptes à accéder aux hautes fonctions auxquelles on les avait prédestinés. C'est surtout parmi ces Itch-Oghlans [içoglan] « garçons de l'intérieur », que furent choisis les vizirs (ministres) et les Aghas [Aga] (chefs militaires). Après le dur apprentissage une brillante carrière était ouverte à cette jeunesse et le simple Janissaire pouvait parvenir successivement à tous les grades de l'armée et du gouvernement ; à la dignité même de Grand Vizir. En effet, de 1453-1623, parmi les 49 Grands Vizirs qui se succédèrent pendant cette période, il n'y en eut que 5 d'origine turque. Le reste a été choisi par le Sultan. parmi les « garçons de l'intérieur ». Grecs, Albanais, Arméniens

(26) Manuscrit : « Le Serrail des Empereurs Turcs ou Othomans », par M. Pétis de la Croix, pages 52-67.

et les originaires d'autres nations chrétiennes dirigeaient l'Empire Ottoman.

« Les *Itch-Oghlans*, enfans du dedans ou *Pages* ont une grande liaison avec les *Eunuques blancs* leur gouverneurs. »

On distinguait quatre chambres ou *Odas* :

« *As-Oda* [*hass-oda*] ou antichambre,

« *Asna-Odassi* [*hazna odas*], chambre du trésor,

« *Kiter-Odassi* [*kiler odası*], chambre des officiers,

« *Séferli-Odassi* [*Seferli odası*], à cause qu'ils sont inséparables, cette dernière chambre avait été formé par les deux, existant avant, les *Buyuk* et *Kutchuk-Odas* (grande et petite chambre) » [*büyük-oda küçük-oda*].

« Les chambres des *Pages* n'estoient autrefois composées que des enfans de tribut ou de jeunes esclaves, que les *Bachas* présentoient au Grand Seigneur la plus part présentement sont *Turcs naturels*, leurs parents les y introduisent par amy pour les instruire et les élever aux charges... tous les pages sont sans barbe, quand ils auroient cinquante ans... chaque ordre des *Itch-Oghlans* a son appartement séparé composé de plusieurs chambres longues et larges qui aboutissent en croisée et formant au milieu une espèce de salle quarrée où est l'estrade du gouverneur et d'où il peut découvrir ce qui se passe partout... il y a deux gardiens à chaque extrémité... Les *Itch-Oghlans* habitent jour et nuit et n'occupent pas plus de place qu'il n'en faut pour un petit lit et deux cassette... l'on allume dans chaque chambre des grands flambeaux de cire qui brûlent toute la nuit, les eunuques de garde veillent tour à tour... Au lever les *Itch-Oghlans* font leur lit, le matin... ils lavent ensuite leur teste le visage et leurs mains à des Fontaines qui sont à l'extrémité des chambres avec plusieurs robinets et des bassins de marbre... lorsqu'on appelle à la mosquée, ils y vont deux à deux, les mains croisés sur l'estomac et les yeux baissés... » Au retour après le petit déjeuner : « ils s'appliquent à leurs exercices ordinaires, lire, écrire, l'estude des langues arabes et persiennes, la musique, les armes, le javelot et monter à cheval... ils mangent deux fois le jour, à neuf heures du matin, à trois heures du soir... lorsque l'heure du coucher approche le *Defherdi* [*defterci*], qui tient le rosle des noms fait sa revue les *Pages* sont debout, il lit le catalogue et chacun répond à son nom sans se bouger pour se faire connaître...

l'appel fini l'Oda-Bachi (chef de la chambre) de la pointe de son bâton contre le plancher pour signal du repos ils étendent leur lit, se couchent sans bruit et qu'ils ayent envie de dormir ou non il ne faut pas seulement cracher n'y moucher de peur d'interrompre les autres... von recevoir le chatimen de leurs fautes lesquelles assez souvent son fort légères puisque c'en est une de cracher à terre et de pas mettre son mouchoir devant sa bouche en toussant... la manière de les (coups de bâton ; bastonnade) donner fait la distinction. Les uns les reçoivent sur les pieds nus ce qui cause beaucoup de douleur et les autres sur les chaussures de cuir ; le chatimen est accompagné d'une réprimande... » (27).

Pour s'exercer au métier des armes les Janissaires avaient à Constantinople un vaste terrain d'exercices : *ok meydan* « la place de la flèche » où il s'entraînaient librement au tir à l'arc, au mousquet et au canon, au lancement du javelot et au maniement de l'épée. Les jeunes soldats-apprentis devinrent ainsi des hommes d'une constitution physique remarquable. Ils étaient « physiquement et mentalement des hommes sélectionnés » (26).

Elevés au sein d'un peuple étranger, qui les détestait et les enviait en même temps, n'ayant plus aucun rapport avec leurs parents et avec leur race, les Adjémi Oghlan, les futurs Janissaires prirent l'habitude à ne voir leur salut que dans la personne du Sultan.

Les Adjémi Oghlan qui avaient accompli leur stage étaient rassemblés à la capitale. Ils traversaient les rues en marchant en file indienne et en se tenant les uns les autres par le pan de leurs vêtements.

Ensuite, ils défilaient devant l'Oda Bachi [*oda basi*] « chef de caserne » qui donnait un soufflet à chacun et lui tirait les oreilles. Les futurs Janissaires croisaient les bras sur la poitrine et inclinaient la tête ; ils recevaient alors le brevet de l'unité, à laquelle ils allaient appartenir. Le soir, après la prière, ils endossaient le *khaftan* [*kaftan*] « manteau » du guerrier ; ils étaient maintenant des Janissaires, des soldats de l'Odjak. Toute la cérémonie

(27) P. 85-96, P. de la Croix.

(28) « ...both physically and mentally... picked men. »
W.-S. Monroe : Turkey and the Turks, page 36.

terminée, l'ancien Adjémi oghan baisait la main de son chef, qui le saluait en l'appelant yoldach [*goldas*] « camarade ».

Cet usage s'est conservé jusqu'au xvii^e siècle et rappelle l'investiture des chevaliers chrétiens (le coup symbolique, que recevait le jeune chevalier prenant les armes pour la première fois correspondrait en ce cas au soufflet qu'on donnait à l'Adjémi Oghlan).

En temps de guerre, la réception au corps était différente. Les Adjémi-oghlan défilaient devant l'Agha (chef de l'odjak). Le Bach-Chaouch [*baş-cavus*] « grand prévôt du corps » les inscrivait sur les registres et c'est lui qui remplaçait à cette occasion l'odobachi en accomplissant les gestes symboliques et en prononçant une petite allocution.

LES DIVISIONS DU CORPS ET LES OFFICIERS

L'odjak se divisait en quatre grands groupes :

Les Djémaat, [*cemaat*],

Les Beuluk, [*boluk*],

Les Segban, [*seymen*].

Ces trois groupes formant le corps des soldats actifs.

Les Adjémi-Oghlans considérés comme soldats stagiaires ne prenaient d'une façon générale, pas part à la guerre et restaient en garnison dans les villes.

Chaque groupe comprenait un nombre déterminé d'unités, orta [*orta*] proprement « milieu ».

Il est, évidemment, difficile, de rapprocher ou de comparer l'armée du Sultan et les armées modernes. D'abord, parce qu'elles dépassent de loin les plus grandes armées des Sultans même en acceptant les chiffres inexacts et exagérés des contemporains. Ensuite parce que l'organisation de l'armée, le corps des officiers, la formation des unités de combat, etc., est différente. Et enfin, parce que le développement technique, notamment de l'armement a sensiblement changé la composition des cadres et leur détermination. Néanmoins, certains éléments prêtent à comparaison ; l'importance de l'infanterie n'est point

amoindrie de nos jours. Nous connaissons également des cadres perfectionnés, des troupes de choc. L'état-major, le corps des officiers révèlent certaines ressemblances avec les organismes correspondants de l'odjak ; seul, le corps des sous-officiers, si développé aujourd'hui, y manque. Enfin, aujourd'hui plus que jamais, l'idée du commandement unique l'emporte, réalisé dans la personne de l'Agha, chef de l'odjak et généralissime. Donc, tenant compte de toutes les différences matérielles et historiques, l'odjak des Janissaires actifs, se présente comme :

Un corps d'armée (aujourd'hui composé de 30.000 hommes environ ; au temps de leur gloire, sous Sultan Suleiman, les Janissaires étaient au nombre de 20.000), répartis en 3 divisions (un corps d'armée actuel en compte 2 de nombre sensiblement égal).

Chaque division comprend un nombre inégal d'unités, orta, qui au point de vue du commandement, de leurs officiers, de leur cohésion dans le combat et de leur indépendance relative, devraient être comparés à nos régiments, mais qui souvent, au point de vue de leur effectif rappellent plutôt une compagnie. (Si nous connaissons des orta de 1.000 hommes et plus, il n'était pas rare en effet, de voir des orta de 500 hommes et au-dessous, parfois même moins de cent). Le total des orta avait d'abord été de 165, sous Murad I (1359-1389), il s'éleva à 196 de soldats actifs et 34 d'Adjemi-Oghlan sous Soliman (1520-1566). On comptait :

101 djémaat (troupe, en arabe),

61 beuluk (troupe, en ture),

34 segban (valets de chiens).

Il est à remarquer que le nombre des orta restant fixe, la force de chaque unité devait forcément changer du fait de l'accroissement des effectifs en général.

Les djémaat avaient au regard des autres compagnies, une position particulière et se distinguaient par certains privilèges. Ainsi, seuls les officiers des djémaat avaient le droit de monter à cheval en présence du généralissime. Les chefs des quatre premiers orta (appelés orta des chameliers, parce qu'ils avaient formé autrefois l'escorte du train impérial) avaient la gestion administrative des forteresses. Les soldes des orta 14-49-65-67, avaient le privilège d'être appelés Agha en titre d'honneur. Le

17^e orta dressait ses tentes près de celle du Sultan. Le 56^e formait le cortège de l'Agha. Les 4 orta de 60-63 formaient un corps spécial d'archers, les Solak [*solak*] « gauchers » garde de corps de l'empereur. Les Solak et les Peik [*peyk*] « gardes d'honneur » entouraient le Sultan dans les parades. Enfin, les orta 64 et 65 des djemaat se composaient à titre exceptionnel, de cavaliers-lanciers, le corps des Janissaires étant exclusivement un corps d'infanterie, auquel s'ajouteront plus tard des cavaliers et l'artillerie.

Nombre de : *mehter* « musiciens » accompagnaient le corps, avec leurs trompettes de métal, leurs chalumeaux de bois, leurs bâtons surmontés de clochettes leurs : *Zil* « cymbales » *davul* « grosse caisse » et faisaient un bruit infernal pour exciter les soldats à l'attaque « *le cortège était précédé de Janissaires-poètes, ils étaient coiffés de feutre, une peau de tigre sur le dos et des cymbales sur la poitrine. Ils faisaient résonner leurs instruments et chantaient tellement forts que leurs cris étaient entendus à une distance d'une heure. Chacun d'eux débitait à tour de rôle sa poésie...* (29).

De fortes garnisons étaient stationnées dans les grandes villes « il se fait un choix de ces trois sortes de Janissaires indistinctement, cette élite est nommée les Corigys [*Koruçu*] au nombre de neuf cent trente qui sont destinées à la garde des trois résidences impériales, savoir : Constantinople, Andrinople, Brousse (30), 300 autres Janissaires étaient chargés de la surveillance du sérail; cette grande cité, qui comptait, au temps de Soliman 10.000 personnes dans ses murs.

« *Le capizi bass qui est de dehors la maison du Seigneur a trois cens capizi, lesquels l'on fait des janniceres et sont subjectz à luy capizi bassi. C'est-à-dire chef des portiers qui est à la coutume de France, capitaine de la porte Lesdictz capizi font le guet à la porte* » (31).

Les dix compagnies suivantes étaient affiliées à l'odjak :

(29) Ahmed Djevad Bey : « Etat Militaire de l'Empire Ottoman », trad. par G. Macridès, Constantinople, imprimerie « La Turquie », 1882, page 270.

(30) Marsigli I p. 69.

(31) De la Broquière : « le voyage d'Outremer », page 187, remarque.

1. La compagnie des Yazidji [*Yaziei*] « écrivains » compagnie de 100 hommes, qui tenaient les rôles du corps. Leur chef était le secrétaire ou Yénitchéri-Kiatlbi.
2. Les Odas-Yazidji, écrivains des casernes, ayant comme chef le Bach-Yazidji, étaient aussi les conservateurs des archives.
3. Les Kiakhanès [*kârhanè*], 34 petites compagnies de divers artisans, chaque compagnie comptant 25 hommes avec un Ousta [*usta*] « patron ; maître-ouvrier » en chef.
4. 300 sapeurs-pompiers, les Tulumbadji, [*tulumbaci*]. Cette compagnie avait été créée par un Français en 1720 (avec les pompiers des autres corps, les Janissaires-pompiers formaient une organisation importante).
5. 350 Tchaouch [*çavuş*] « prévôts et messagers de l'armée » choisis par les vétérans. Ils transmettaient en temps de paix les ordres du gouvernement aux garnisons de province. En temps de guerre, les ordres du général aux chefs des troupes. Le Bach-Tchaouch [*baş-çavuş*] « grand prévôt » de l'armée présidait aux exécutions des peines corporelles, infligées aux officiers.
6. Les Moundji [*mumçu*] 80 hommes au service de l'Hôtel de l'Agha. Ils prêtaient la main aux exécutions ordonnées par les officiers de police.
7. 60 Capou-Kiaya [*kapu khyasi*] qui avaient la garde de l'hôtel du Grand Vizir ; lorsque celui-ci sort, 5 Capou-Kiaya, les Falakadji l'accompagnent avec l'instrument d'exécution de la bastonnade, le Falaka (comme les licteurs de l'ancienne Rome accompagnaient les consuls avec les signes de leur autorité, les haches et les fasceaux).
8. 60 Harbadji [*harbaci*], qui avaient en campagne la garde des tentes de l'Agha et du Grand Vizir. Ils sont couverts d'une peau de tigre et portent une hallebarde (harba en turc).
9. Les Chadis [*sadi*], 60 Janissaires, qui apportaient le bois nécessaire aux cuisines du sérail.
10. Les Hou-Kéchan [*hu-kesan*] proprement : « ceux qui poussent le cri (rituel) de hu ». C'étaient les derviches bektach, logés dans les casernes de l'odjak.

Et, il faut enfin, faire mention de ces compagnies de 100 hommes, qui se constituaient en temps de guerre, et qui, comme

leur nom l'indique, était décidés à braver tous les dangers : les Serden-Guetchdi [*Serden-gecti*] « ceux, qui ont renoncé à leur tête », soldats intrépides, qui recevaient des primes et une paye plus forte que leurs camarades.

Si on compare l'orta à un régiment, le colonel était le Tchorbaji Bachi [*corbaci basi*] « grand distributeur de la soupe ». Il avait sous son commandement les officiers suivants :

Oda Bachi [*Odabasi*] « chef de la caserne » ;

Vékil Hardj [*Vekilharc*] « lieutenant » garde des provisions et mandataire des dépenses) ;

Bairakdar [*Bayraktar*] « porte-drapeau » ;

Bach Eski [*Baseski*] « doyen de l'orta, chef des vétérans » ;

Achtchi Bachi [*Ascibasi*] « cuisinier en chef ». Il avait la garde de la prison, qui était en même temps la cuisine et portait comme signe de son grade un grand couteau de cuisine) ;

Bach Kara Koulouktchi [*Baskara Kullukcu*] « chef des aides de la cuisine » ;

Sakka Bachi [*sakabasi*] « chef des porteurs d'eau ».

LES CASERNES, LES EFFECTIFS ET LA SOLDE

Les orta étaient logés dans les casernes ou oda, plus exactement chambrée (32).

C'était en général une grande bâtisse, comprenant une cuisine, un magasin pour les denrées et des chambres et dortoirs pour les officiers et les soldats. La porte de chaque oda était ornée et surmontée des emblèmes particuliers de l'orta, tel des dessins d'animaux, d'armes, etc. Il y avait les anciennes casernes : *eski-odalar*, et les nouvelles : *yéni-odalar*, construites par Soliman. Au milieu de l'emplacement des nouvelles casernes s'élevait la mosquée Djami [*cami*], principale mosquée des Janissaires.

« Les odas des Janissaires, tant les nouveaux que les anciens sont de longs bastimens revestus de fayence peinte d'un costé avec

(32) « Oda », qui signifie aujourd'hui chambre, est la forme plus moderne du mot otag, qui signifie « tente » ou plus primitivement encore « l'endroit où l'on peut abriter le feu, ot, de l'âtre ». J. Deny : la psychologie du peuple, p. 116.

des postes et des fenestres de marbre ornées de dorures. Les odas ont des appartemens fort commodes pour les Janissaires et pour les officiers, et il y a des commodités de fontaines jusque dans les cuisines... » (33).

Au début, le corps comptait 1.000 hommes ; moins d'un siècle plus tard, le nombre constant des Janissaires dépassait les 10.000.

Sous-Sultan Mehmed II (1451-1481)	12.000	Janissaires participaient au siège de Constanti- nople.
Sous-Sultan Soliman-le-Grand . (1520-1566)	20.000	Janissaires, après la dis- solution des : <i>Yürük</i> , fantassins irréguliers de Roumélie (Europe) qui avaient été adjoints à l'odjak.
Sous-Sultan Mourad III (1574-1596)	40.000	Janissaires.
Sous-Sultan Mehmed IV (1648-1687)	55.000	—
Sous-Sultan Ahmed III (1703-1730)	88.000	—
Sous-Sultan Sélim III (1789-1808)	110.000	—
Sous-Sultan Mahmoud II (1808-1839)	140.000	—

Des détachements de Janissaires étaient envoyés dans les forteresses de l'empire et dans les grandes villes. Au xvii^e siècle plus qu'un tiers du corps se trouvait hors de la capitale.

Lieux de garnisons en (24) :

(33) A. Galland, I, page 212-213.

(34) Voir : La Grande Encyclopédie, vol. XXI, art. Janissaires de P. Ravaisse, page 4.

	1678		1723		1750	
Bagdad	3.800	hommes	2.981	hommes	4.914	hommes
Basra	1.200	—	341	—	219	—
Belgrade	»	—	»	—	5.049	—
Bender	470	—	1.575	—	4.134	—
Bosna-Sérai	669	—	58	—	961	—
Braila	»	—	1.241	—	1.512	—
Bude	159	—	»	—	»	—
Caffa	260	—	208	—	810	—
Candie	4.585	—	»	—	1.553	—
Corinthe	»	—	810	—	482	—
Damas	227	—	436	—	722	—
Erzerum	626	—	»	—	668	—
Jésusalem	»	—	71	—	259	—
Kaminiec	3.600	—	»	—	»	—
Konyeh	117	—	»	—	»	—
Otchakov	1.849	—	1.100	—	1.551	—
Salonique	»	—	582	—	1.258	—
Van	611	—	762	—	1.379,	—
Widdin	»	—	2.284	—	5.440	—
Yéni-Kalé	»	—	99	—	119	—
Constantinople	26.000	—	40.000	—	50.000	—

L'unité de la monnaie, frappée sous Orkhan était l'aktché, [akçe, akça], c'est-à-dire « petit blanc » (cf. l'espagnol : blanquilla). D'où aussi le nom grec d'aspre, aspre, blanc, sous lequel elle est connue. Les aspres étaient en argent et eurent d'abord un poids de 1/4 de *mithkal* (1 gr. 15), mais s'allégèrent bientôt pour devenir peu à peu impondérables. Ils prirent la valeur d'un tiers de para, 1/120^e d'une piastre. (La piastre qui représentait le thaler ou l'écu de France et qui valait encore 3 fr.-or au XVIII^e siècle, tomba à 23 centimes-or après l'insurrection de Grèce. Elle vaut actuellement 16 centimes dévalués.) L'aspre était aussi l'unité de la solde des Janissaires. Le simple soldat reçut un aspre par jour. Cette solde augmenta peu jusqu'au règne de Sultan Soliman. Cet empereur, qui a donné un règlement définitif au corps et mis de l'ordre dans les différentes institutions

militaires et administratives, semble aussi avoir inauguré une nouvelle répartition de la solde.

Depuis son règne on distinguait trois catégories de soldats :

Eskinci (actifs) : 2-7 a par jour.

Amelmande (vétérans) : 8-29 a par jour.

Oturak (invalides) : 30-120 a par jour.

Les *Acemi oglan* recevaient de : 2-39 a par jour.

Le *Corbaci basi*, premier officier de l'orta eut une paie de 120 par jour.

La solde [*Ulufe* (vulg. *ülefe*, *olefe*, *lefe* et *lafaf*)], fut payée par trimestre, et on retenait 12 % pour la caisse générale de l'orta. Les Janissaires avaient le privilège de recevoir la solde dans le divan impérial. La distribution avait lieu d'habitude les mardis ; dans la dernière semaine du trimestre, les officiers tenaient conseil dans l'hôtel de l'Agha chef du corps. Le dimanche, le Grand Vizir faisait venir l'état général de la solde au Sérail. Le mardi, les Janissaires arrivaient avec leurs officiers à la « Porte du Centre », saluaient les Vizir présents et entraient dans la cour. Le « Père Nourricier » leur faisait d'abord distribuer la soupe. S'ils la refusaient, ils voulaient dire par là, qu'ils n'étaient point contents de leur paie ; c'était aussi un signe menaçant d'une révolte éventuelle.

Après la soupe, on sacrifiait des moutons, les Janissaires se mettaient en rang devant l'entrée du divan et le *Bach-Tchaouch* prononçait une allocution. Il appelait ensuite les orta, l'un après l'autre, à venir prendre leur solde qui était répartie dans des bourses de cuir.

Depuis Sultan Soliman, les empereurs, portant l'uniforme de l'Agha se rendaient le lendemain de la paie, à l'oda du premier orta des *beuluk* et recevaient, à leur tour, la solde d'un simple Janissaire, témoignant ainsi du lien étroit, qui les unissait à l'*odjak*.

Souvent les Sultans firent coïncider la paie de l'*odjak* avec la réception des ambassadeurs des puissances européennes, étant ainsi devant l'hôte étranger toute la splendeur de l'Orient

et démontrant, en même temps, la discipline impressionnante de leurs troupes célèbres (35).

Le Grand Seigneur voulait m'honorer en me donnant audience le jour de paie de ses Janissaires.

Nos vieux amis, le Bach-Chaouch, Bach-Capigi et le Bach-Peskeshi ou receveur en chef des dons, s'avancent pour conduire le visiteur à travers une vaste cour où les Janissaires font la haie. L'ambassadeur salue les officiers en inclinant la tête et suit le Bach Peskeshi qui le précède en tenant une canne argentée dans la main. Ils traversent ensuite un vestibule en caillou et entrent dans le divan une salle étroite avec un banc longeant les trois murs et qui est couvert de soie brodée, comme aussi le sol.

Le Defterdar (trésorier) présente les comptes au Grand Vizir. Après les avoir embrassé il les envoie au Grand Seigneur par le Bach à peu près 500 dollars et on les groupent en petites pyramides de 10.

On apporte quelques centaines de bourses de cuir, chacune avec Peshkeshi. Celui-ci les retourne au Vizir, qui les embrasse. Après, on met les bourses dans le vestibule. Les compagnies des Janissaires sont appelées... l'une après l'autre et viennent en courant prendre ce qui leur est dû. Quand elles ont toutes été payées, les officiers entrent dans le divan et, en s'agenouillant devant le Vizir, portent le pan de son manteau à leurs lèvres... » Abbot, pages 136 et 141.

(35) « The Gran Signor had an intention to place the highest respect upon me in giving me audience on the pay day of his Janizaries . . . our old friends, the Chaouch-bashi, Capigi-bashi and the Peskeshi Bashi or chief receiver of gifts come forth and conduct the visitor across a vast court lined with Janizaries to whose officers the ambassador bows as he goes on prompted by the Peskeshi Bashi who walks before him with a long silver staff in his hand. After traversing this court they step through a stone por into the divan a small hall with a bench running round the three sides covered as is also the floor with embroidered silk.

« Several hundred small leather bags each containing coin to the value of 500 dollars are brought in and piled in heaps of ten upon the floor. The Tefterdar presents his account to the Vizir. He after kissing them send them to the Grand Signor by the Peskeshy bashy and by him they are presently returned to the Vizir who receives them whith another kiss. Thereupon the bags are taken out to the porch; the companies of the Janizaries are called . . . one after another and each company comes running up to receive its quota. When they are all paid off their officers step into the divan and kneeling down before the Vizir, lift the corner of his cloak to their lips... »

LA LOI FONDAMENTALE. LES PUNITIONS

Les préceptes et règles, qui organisaient la vie de l'odjak se ramènent toutes à la loi fondamentale, qui est attribuée à Sultan Mourad I (1359-1389). Les principaux privilèges des Janissaires sont déjà mentionnés dans cette loi. Ses articles prescrivait notamment :

1. Obéissance absolue aux commandants et aux officiers ; soumission aux chefs exerçant le pouvoir.
2. Il y aura plein accord et union parfaite entre tous les Janissaires. Ils ne formeront, pour ainsi dire, qu'un corps et leurs casernes seront dans un même endroit.
3. Les Janissaires s'abstiendront de tout ce qui est indigne d'un vrai soldat ; ils fuiront le luxe et le faste. Les Janissaires préféreront en tout la simplicité.
4. Ne s'écarter jamais des prescriptions du Saint Hadji Bektash en ce qui concerne le culte et les œuvres de dévotion et accomplir tous les devoirs pieux de l'islamisme.
5. N'admettre personne dans l'ordre des Janissaires en dehors des hommes, qui seront levés en vertu de la loi de Devchirmé et de ceux des prisonniers, qui y seront incorporés. Les recrues accompliront un noviciat suffisant chez les Adjémi-Oghlans.
6. Les punitions emportant la peine de mort seront appliquées d'une manière spéciale.
7. Les promotions en grade dans l'odjak auront lieu par ordre d'ancienneté.
8. Les Janissaires ne pourront être admonestés et punis que par leurs officiers.
9. Les infirmes et les impotents seront mis à la retraite.
10. Les Janissaires ne laisseront pas pousser leurs barbes.
11. Ils ne pourront pas se marier.
12. Ils ne s'éloigneront pas de leurs casernes.
13. Ils ne pourront exercer un métier quelconque.
14. Ils passeront leur temps à exercer et à s'instruire dans l'art de la guerre.

Les Janissaires ne buvaient pas de vin ; les jeux leur étaient

inconnus. Les ambassadeurs des puissances européennes s'étonnaient de l'ordre et de la discipline, observés dans le corps, de la propreté des casernes et les comparaisons avec les us et coutumes des soldats d'Europe du xvi^e siècle, mal organisés, donnaient tout avantage aux Janissaires. Sur les bateaux, les Janissaires-Vétérans assuraient le bon fonctionnement du service et les capitaines vénitiens louaient souvent la bonne tenue des marins ottomans. Les visiteurs les ont comparés à des moines, tellement leur silence, qui contrastait sensiblement avec les mœurs turbulents des camps européens et leur discipline les avaient impressionnés (36).

Le port de la barbe était considéré dans l'Empire Ottoman comme un droit appartenant seulement à l'homme libre. Les Janissaires, fidèles serviteurs du Sultan n'en portaient, par conséquent pas, à l'exception de leurs officiers.

Une anecdote montre à quel point les Janissaires tenaient à leurs privilèges, notamment à celui de n'être soumis qu'à la juridiction de leurs officiers : un groupe de voleurs fut appréhendé un jour par les policiers du Sultan Ibrahim I (1640-1648). Amené devant le Sultan l'un des hommes s'écria : « Mais je suis

(36) « ...Regardions avec grand plaisir et plus grande admiration ce nombre effroyable de Janissaires... se tenant tout le long du mur de cette cour les mains jointes devant eux à la manière des moines, dans un tel silence, qu'il nous semblait voir non des hommes, mais des statues. » Ce spectacle paraît étrange et grandiose à tous les voyageurs chrétiens, habitués à la turbulence des bandes européennes au xvi^e siècle.

« Certes, il est presque impossible de concevoir cette discipline et cette obéissance quand on ne l'a pas vue. »

Le voyage du Levant de Philippe du Fresne-Canaye en 1573, page 64 et, dans le même volume page 64, remarque : Garzoni, quelques mois plus tard a vu dans cette même cour (probablement à l'occasion d'un jour de paye de la solde) 3.000 Janissaires : « ordinati tutti uno ad uno vicino al muro, che rendevano vista maravigliosa tanto piu non si udendo fra tanta gente pure un minimo strepito di voce ».

Ils se tenaient en ordre l'un à côté de l'autre près du mur et c'était merveilleux à voir tant de monde sans entendre le moindre bruit.

un Janissaire ». « Et moi », répondit le Sultan, « je suis le Padichah (souverain) », et ordonnait sa condamnation (37).

L'emprisonnement dans la cuisine, sous la garde des aides de l'Achtchi Bachi, était la peine la plus légère. Les condamnés à la prison perpétuelle étaient enfermés dans les forts des Dardanelles. La bastonnade qui s'effectuait généralement à l'aide du Falaka est la punition la plus connue et la plus fréquente dans l'usage des Ottomans :

« Feleke ou falaka, instrument de torture composé d'une perche de bois aux deux extrémités de laquelle une corde est attachée de manière à former un arc ; on passe les jambes du patient entre le bâton et la corde puis on tourne l'instrument plusieurs fois sur lui-même pour les étreindre fortement et réduire le coupable à l'immobilité ; dans cette posture on lui assène des coups de bâton sur la plante des pieds. » (38).

Après avoir été puni, le Janissaire faisait une révérence à l'officier, qui avait présidé à l'exécution ou lui baisait la main. La bastonnade était la peine habituelle pour le déserteur en temps de paix. En guerre, la désertion était généralement punie par l'étranglement du coupable ; les officiers, subissaient la peine de la dégradation et du bannissement.

Pour mettre à mort un Janissaire, on lui ôtait d'abord son titre de membre de l'odjak, pour ne pas déshonorer le corps. Il était ensuite étranglé, de préférence pendant la nuit, le corps mis dans un sac était jeté à la mer, une pierre attachée au cou (39).

L'ETAT-MAJOR ET LES OFFICIERS SUPERIEURS

Le chef suprême du corps des Janissaires était généralissime de toute l'infanterie, ministre de la guerre et un des plus hauts dignitaires de la Cour. Il portait le titre : *Yeniçeri Ağası*. A la suite de la sédition qui l'empêcha de terminer l'expédition contre

(37) Voir : Djevad Bey, page 71.

(38) « Encyclopédie de l'Islam », II, page 100, art. de Cl. Huart.

(39) « Les récompenses chez les Turcs sont excessives, leurs châtiments atroces », écrit Montecuculi dans ses Mémoires, p. 247.

la Perse (voir au III^e chapitre du Konia à Szgeth), le Sultan Sélim I^{er} (1512-1520) fit exécuter le Segman bachi jusqu'alors commandant en chef de l'odjak, (parvenu à ce poste, comme les autres officiers, en général, par ancienneté, ou grâce à ses mérites), et nomma de son propre chef le premier Agha. Les Sultans dès lors suivirent cet exemple, en prenant le plus souvent un ancien Itch-oghlan. A la fin du xvi^e siècle les Janissaires forcèrent le Sultan à leur accorder de nouveau le droit de choisir leur chef eux-mêmes. Le choix de l'Agha devint un sujet de querelles entre le Sultan et ses soldats, qui s'opposaient généralement au choix qu'on voulait leur imposer.

L'Agha avait droit de vie et de mort sur ses hommes. Pacha à deux queues de cheval, il avait le droit d'en arborer trois, s'il s'était particulièrement distingué par ses qualités militaires. Il avait un revenu de 24.000 piastres par an et percevait une finance, chaque fois qu'il nommait un officier à un poste supérieur. Cette finance était égale au prix du nouvel uniforme de l'officier qui venait de monter en grade, et lui rapportait à peu près 200.000 piastres par an. Enfin, l'Agha avait droit à la succession d'un Janissaire mort, sans avoir laissé d'héritier, et ceci jusqu'à concurrence de 10.000 piastres (le surplus revenant à la caisse générale de l'odjak).

L'état major comprenait sept officiers supérieurs, les sept Odjak Agalari [*oçak agalari*].

1. Agha [*Aga*] c'est-à-dire « le frère aîné ».
2. Koul-Kiaya [*kulkâhyasi*] « l'intendant des serviteurs » ou « esclaves », c'est-à-dire des soldats du Sultan recevant une solde.
3. Segban Bachi [*Segmen başi*] « chef des valets de chien ». Le *Kulkâhyast* et le *Seymen bast* étaient, après l'*aga* les commandants en chef ou généraux de l'odjak.
4. Saghadjji Bachi [*Zagarcıbaşı*] « chef des valets de chiens de chasse ».
5. Samsoudji Bachi [*Samsuncıbaşı*] « chef des valets des dogues ».
6. Tournadji Bachi [*Turnacıbaşı*] « chef des valets des grues ».
7. Bach Chaouch [*Başçavus*] « Grand prévôt du corps » et « chef des messagers de l'armée »

Les noms de plusieurs de ces officiers sont empruntés à la chasse et correspondent aux fonctions qu'ils exerçaient, ou plutôt, avaient exercé, au début, auprès de l'empereur. L'Agha et les deux commandants en chef avaient, pour la forme, la garde des princes du sang et veillaient à leur sécurité. Cette charge d'honneur se bornait essentiellement à la constatation de la mort naturelle des princes. L'Agha avait aussi le droit de « vérifier » la mort du Sultan ; si celui-ci était mort d'une mort naturelle ou s'il avait été assassiné. Ces procédés s'expliquent par la fréquence des assassinats de princes et d'empereurs à la Cour Ottomane, notamment de prince de sang impérial. (Le droit d'ainesse n'existant pas en Turquie, celui qui pouvait faire disparaître ses frères était plus sûr de succéder à son père.) Le Segbanbachi remplaçait l'Agha parti en guerre, dans ses fonctions de chef de la police à Constantinople et prenait alors le titre de Kaymakam (lieutenant).

Les officiers supérieurs du corps étaient :

Les : *Serhat agalari* « chef des frontières », commandants des forteresses.

Les : *Solak basi* « chefs des 4 orta des archers ».

L'Istanbul agasi « chef de Constantinople », commandant des Adjémi-oghlan.

L'Ocak imami « l'aumônier de l'odjak » commandant aussi le 94^e orta.

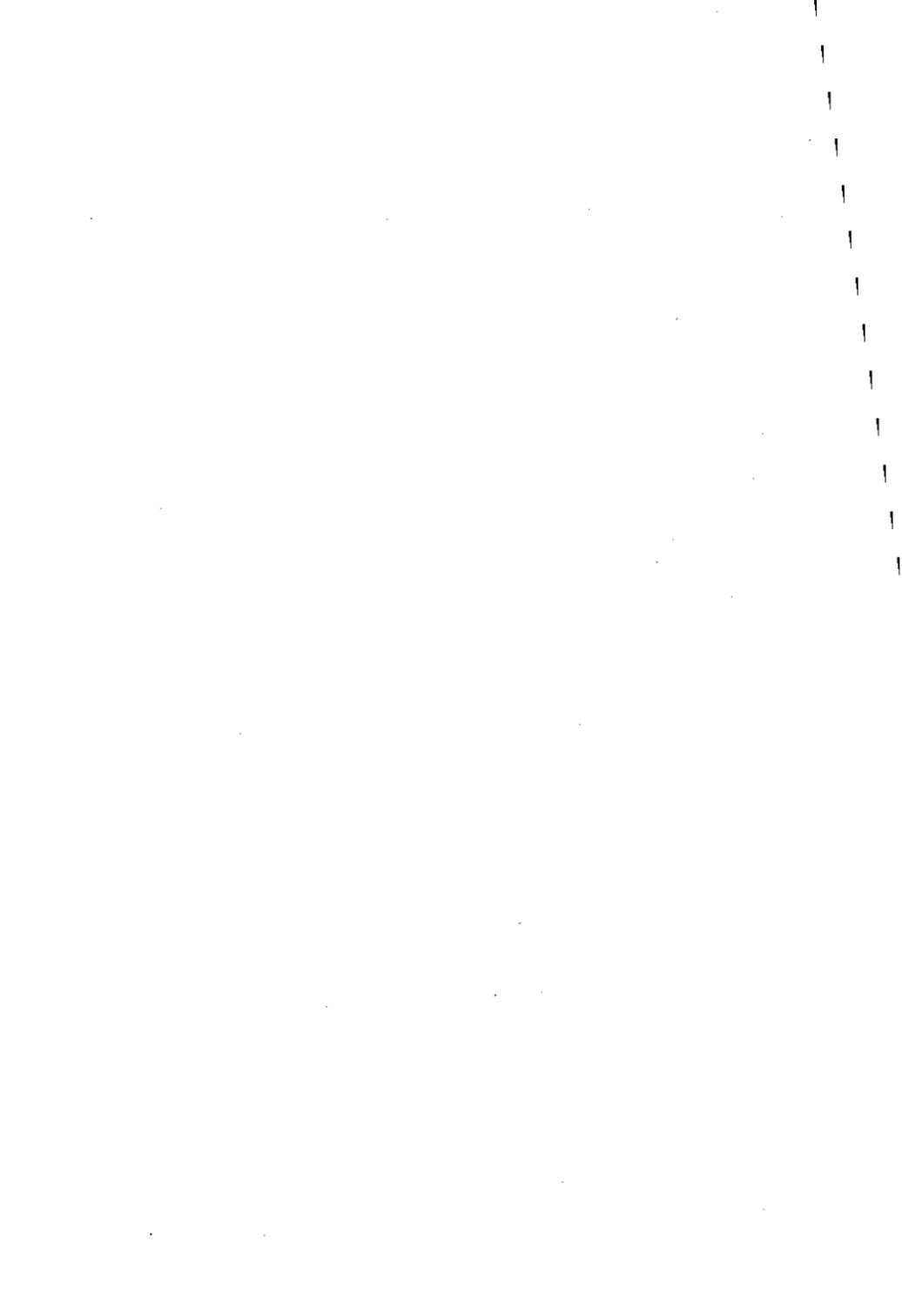
Le *Beytülmalci* « trésorier ».

Le *Mühzür aga* « représentant le corps auprès du gouvernement ».

Le *Kiahya yeri* « représentant l'Agha au grand Divan ».

Le *Talimhanecibaşi* « commandant des exercices ».

L'Azar basi « chef des prisons, présidant aux exécutions publiques ».



TROISIEME CHAPITRE

LES JANISSAIRES EN GUERRE

LES KAPU-KULU ET L'ARMEE OTTOMANE

« Pendant la période décrite dans le précédent chapitre sur l'essor de l'empire ottoman, les Janissaires étaient sans doute le corps militaire le meilleur et le plus formidable, que le monde ait vu jusqu'alors. » (40).

Avec un tel corps l'armée ottomane ébranlait toute résistance et les Sultans pouvaient poursuivre le Djehad [*cihad*], la « guerre sainte » contre les chrétiens. Le Koran dit : « Faites la guerre à ceux qui ne croient point en Dieu, ni au jour dernier, qui ne regardent point comme défendu ce que Dieu et son apôtre ont défendu et ceux d'entre les hommes des Ecritures que ne professent point la vraie religion — O croyants ! combattez les infidèles — sachez que Dieu est avec ceux qui le craignent ». (Koran, chap. 9.)

Fidèles aux paroles du Prophète, les Ottomans sont entrés en Europe et ont poussé jusqu'au Danube leur avance victorieuse.

(40) During the period described in the previous chapter on the rise of the ottoman empire the Janissaries doubtless constituted the most efficient and formidable military body, that the world had thus far known. Monroe, p. 36.

Les forces militaires des Sultans se composaient d'abord de leur grande armée de terre, cavaliers et fantassins ; à peine un siècle après le règne d'Orkhan, une artillerie assez développée vint s'ajouter aux troupes de série qui furent complétées, notamment après la conquête de Constantinople, par la marine : frégates et galères avec leurs grands arsenaux. Les effectifs de l'armée ne sont pas exactement connus ; les soldats du train, le bagage, les marchands ambulants, les divers ouvriers et artisans, qui accompagnaient les soldats en campagne ont souvent été compris dans les différentes évaluations des forces ottomanes. La terreur qu'inspiraient surtout après leurs grandes victoires, les guerriers du Sultan a certainement contribué à faire paraître, aux yeux des contemporains, l'armée plus formidable, plus nombreux encore qu'elle ne l'était déjà en réalité. 250.000 hommes auraient pris part au siège de Constantinople. 300.000 auraient suivi le Sandjak Chérif (le drapeau sacré de Mahomet) dans les grandes guerres et pris part, sous Soliman, au siège de Vienne. Ces chiffres sont exagérés ; mais il est certain qu'au xv^e et au xvi^e siècles, les armées ottomanes représentaient une force considérable, surtout en comparaison avec les forces européennes (41).

Les Janissaires ne formaient qu'une faible partie de l'armée. Mais ce sont eux, qui décidaient de la bataille au dernier assaut et leur réputation était grande pour le siège des places fortes, besogne qui avait été très difficile et parfois même impossible à réaliser pour les cavaliers légers d'Osman.

Aux Akindji et Azab d'Osman s'ajoutaient, sous Mourad, les troupes des Kapou-Koulou ou esclaves de la Porte, c'est-à-dire les corps réguliers au service des Sultans, recevant une solde. Ces corps comprenaient tout d'abord : le corps des Janissaires-fantassins et des Sipahis-cavaliers. Plus tard s'ajoutèrent aux Kapou-Koulou les troupes d'artillerie. Après la conquête de Constantinople en 1453, l'armée ottomane se composait, par conséquent, des éléments suivants :

(41) Jusqu'à la fin du xviii^e siècle les armées européennes ne dépassaient pas, en général, les 50.000, et ce n'est que sous Napoléon que nous connaissons des déplacements de 100.000 et plus.

Armée de terre :

Kapou-Koulou [*kapu-kulu*] troupes régulières soldées.

Janissaires [*Yeniçeri*].

Sipahis [*sipahi*] et Silahdar (formation au sein des Sipahis).

Topdji [*topçu*] artilleurs.

Koumbaradji [*kumbarac*] bombardiers.

Laghindji [*lagunci*] mineurs.

Troupes féodales et irrégulières :

Azabes [*azab*] fantassins.

Akindji [*akinci*] cavaliers.

Troupes auxiliaires (Tartares d'Égypte et d'autres).

Soldats du train :

Sakha [*saka*] porteurs d'eau.

Piädé [*pyode*] mot persan, apparenté au français : pion, pionnier.

Woinak [*voynok*] troupes de prisonniers chrétiens, affectés à divers services.

Armée de mer :

Soldats de la marine (généralement des Janissaires).

Matelots.

Ouvriers des bateaux charpentiers.

Chiourmé [*cürme*] troupe de prisonniers chrétiens, rameurs sur les galères.

Au XVIII^e siècle, créés par deux Français, qui avaient adopté la religion musulmane, le corps des Mehendi (ingénieurs du génie) et des Tulumbadji (sapeurs-pompiers) s'ajoutaient encore à l'armée.

D'après Eton : « Tableau historique politique et moderne de l'Empire ottoman », p. 84-87, l'armée ottomane se composait de 388.400 hommes à savoir :

Infanterie :

Troupes de Kapu-Kulu :

Janissaires (fantassins)	113.400
Topdji (artilieurs)	15.000

Kumbaradji (bombardiers)	2.000
Bostandji	12.000
Autres troupes :	
Melergi [<i>mehler</i>] (dresseurs des tentes)	6.000
Messirli [<i>Misirli</i>] (troupes aux. de l'Égypte)	3.000
Auxiliaires	6.000
Leventis [<i>levend</i>] (troupes de la marine)	50.000
	<hr/>
Toute l'infanterie	207.400
<i>Cavalerie :</i>	
Kapu-Kulu :	
Sipahis et corps de réserve	16.000
Autres troupes :	
Akindji	132.000
Cavaliers divers	23.000
Volontaires	10.000
	<hr/>
Toute la cavalerie	181.000
L'armée entière	388.400

Pour obtenir la force exacte de l'armée de terre on devrait, d'après Eton, déduire de ce chiffre 202.000 hommes, et ceci pour les raisons suivantes :

50.000 leventis se trouvaient sur les bateaux.

20.000 étaient en garnison permanente à Constantinople.

100.000 pour les autres garnisons.

12.000 Bostandji ne suivaient l'armée que si le Sultan la dirigeait en personne, ce qui, après Soliman, ne s'est produit que très rarement.

20.000 cavaliers divers, sur la participation desquels on ne pouvait pas toujours compter.

Restaient donc pour les forces de terres : 186.400 hommes disponibles.

(42) Les Sipahis (cavaliers, en persan) et les Silahdars (pör-

(42) Les noms des cavaliers ottomans ont été conservés dans les armées britanniques et françaises : Les Sepoy aux Indes ; les Spahis en Afrique.

leurs d'armes), cavaliers lourds, formaient le corps de cavaliers, créé en même temps et recruté en partie suivant le même principe, que les Janissaires. Elite de la cavalerie, les Sipahis étaient pour elle ce que les Janissaires étaient pour l'armée des fantassins. Ni dans la bataille, ni dans la vie civile, les Sipahis n'ont pourtant pu atteindre le rang qu'occupaient les Janissaires. Pris le plus souvent parmi les Itch-Oghlans (voir au chapitre II; manuscrit de P. de la Croix, exercices militaires des Itch-Oghlans), sortant par conséquent des mêmes cadres que les Janissaires, les Sipahis s'opposaient à eux, ce qui, à plusieurs reprises, a donné lieu à de sanglantes rencontres. Les Itch-Oghlans, préférés aux autres garçons aux Adjémi-Oghlans, trouvaient la situation renversée après l'entrée dans les corps respectifs; et les anciens Adjémi-Oghlans devenus Janissaires, veillaient jalousement à ce que personne ne pût prendre leur place dans l'empire et auprès du Sullan. Seuls les chefs de cavaliers, les Sipahis et Silahdars-Aghas avaient la préséance sur l'Agha, à l'occasion des grandes fêtes du Bayram. Ceci, parce que leurs postes étaient antérieurs en date à celui du chef des Janissaires; mais le ministre de la guerre l'homme politique le plus proche du Sultan, c'était l'Agha des Janissaires (voir pour l'Agha : II^e chapitre : état-major; III^e chapitre de Konia à Szigetli).

Les Ottomans fondaient leur puissance militaire sur l'élément étranger de l'armée. Chose curieuse, en dehors des guerriers recueillis par les Devchirmes, les nations européennes leur ont fourni nombre de soldats et de chefs militaires qui « rénégats », ayant embrassé la religion mahométane, rendaient les plus précieux services aux Sultans, contre leurs pays d'origine (43).

La marine, comme l'artillerie, eut la première grande occasion de « sortir » lors du siège de Constantinople. Le chef de la marine était le Captan-Bachi [*Kapudan paşa*] ayant sous son autorité les capitaines des vaisseaux, les Réis, dont quelques-uns avaient aussi la direction des arsenaux.

D'abord les Sultans avaient acheté quelques navires européens, notamment des bateaux génois. Mohined II, le conquérant

(43) Ils ont à leur service de rénégats, moscovites, polonais, avons vu beaucoup qui étoient ingénieurs et canoniers », Montecuculi, p. 261-262.

de Constantinople, commença la construction d'une véritable flotte ottomane. La direction des travaux fut confiée à des « rênégats » ; sous Sélim I la flotte aurait déjà comporté 500 bâtiments.

L'UNIFORME, LES ARMES ET LES DRAPEAUX

L'uniforme était très soigné. Les troupes irrégulières cherchant à se rapprocher le plus possible dans leur tenue des Kapou-Koulu et parmi ceux-ci, l'uniforme des Sipahis ne différant pas beaucoup de celui des Janissaires, une description de la tenue de ces derniers donnera une idée de l'uniforme en général. Il n'y avait qu'une différence importante et qui laissait reconnaître le Janissaire de loin : c'était la forme curieuse du bonnet, les autres soldats portant le fez ou le turban. En guerre beaucoup de soldats portaient un casque d'acier. Le rouge était la couleur préférée. Les simples Janissaires avaient un manteau [*dolama*] en drap rouge, des chaussures [*Yemeni*] rouges, et des larges pantalons bouffants [*şalvar*] en drap bleu. Rouge étaient aussi les bottes des officiers, à l'exception de celles des officiers de l'état-major et des Djémaat, division privilégiée. Ces officiers portaient des bottes jaunes en signe de distinction car ils avaient seuls le droit de monter à cheval en présence du généralissime. Le haut bonnet avec son large morceau de feutre retombant par derrière, portait au front une boucle de métal à laquelle était fixée la cuiller en bois. Les Solaks et les officiers portaient des grandes plumes sur leurs bonnets. Les simples Janissaires ne mettaient de plumes qu'à l'occasion des grandes fêtes et des parades. Les officiers avaient leur *dolama* ou *kaftan* richement brodé de fourrures. Il en était de même du Piripuri, autre manteau de drap rouge ; le Kihlat [*hilat*], manteau d'honneur, était conféré par le sultan aux officiers, qui s'étaient distingués dans leurs fonctions.

L'Agha portait un long manteau de drap rouge sans manches brodé de fourrures. Il portait dessous, une veste à manches longues et très larges. Il avait une culotte rouge et, évidemment, comme les autres officiers de l'état-major et des djémaat, des bottes jaunes. Dans sa ceinture brillait le Kand-

jar [*hançer*], poignard richement travaillé et orné. « *Dans sa ceinture, à la fois arsenal et poche, s'entassent et se hérissent, mouchoirs, serviette, blague à tabac, poignard, yatagan pistolets...* » (44).

De tout temps l'arc a été pour les guerriers ottomans une arme précieuse et même sacrée selon une vieille tradition. L'ange Gabriel avait dit à Adam en lui tendant l'arc et les flèches : « Sers-toi de cette arme, c'est la force de Dieu ». Pour préciser le tir, ils eurent plus tard l'arbalète, précurseur du fusil primitif, de l'arquebuse. Mais l'arc était encore en honneur, longtemps après l'invention de la poudre et les Ottomans étaient réputés maîtres dans l'art du tir.

Les premiers fusils, très lourds et difficilement maniables, étaient plutôt des lourdes arquebuses qu'on transportait à deux ; il fallait une préparation compliquée pour mettre ces fusils en service ; les canons des Ottomans, montés sur de petites roues, étaient plus mobiles que les pièces des armées européennes.

(Marsigli, II, p. 28-29, décrit l'essai que firent des soldats de monter deux canons sur les flancs d'un chameau, construisant ainsi un véritable tank vivant.)

Les cavaliers avaient comme arme de jet les lances et les javelots, ils avaient souvent trois javelots djérids [*cerit*] de rechange attachés au côté du cheval (45).

La plus célèbre des armes blanches est l'épée ottomane, le Yatagan. Les Sipahis étaient redoutés dans le combat corps à corps, leurs sabres finement travaillés, très légers, leur donnaient une supériorité incontestable sur les cavaliers européens armés de sabres lourds et revêtus de la cuirasse embarrassante. « *La supériorité des Turcs dans l'usage de cette arme (le sabre) repose autant sur la qualité du matériel que sur la manière, pour ainsi dire, nationale, de s'en servir. Dans le poing d'un vigoureux paysan européen, la lame turque, rapportée de fil d'acier fin se brisera peut-être comme du verre au premier coup. Dans la main du Turc, au contraire, qui taille plutôt qu'il ne hache avec la courbure, ce sabre tranche, casque, cuirasse et toutes les armes*

(44) Th. Gautier : Constantinople, p. 312.

(45) Voir Jaehns : Handbuch der Geschichte des Kriegswesens, p. 718.

de l'adversaire et sépare en un moment la tête ou les membres du corps. Aussi est-il rarement question de blessures légères dans un engagement de cavalerie avec les Osmalis. » (46).

Le grand drapeau de l'Odjak était de soie blanche avec des versets brodés au milieu : « Nous te donnons la victoire et une victoire éclatante ; c'est Dieu qui t'assiste et son assistance est efficace. O. Mahomet ! Tu peux en faire l'annonce joyeuse aux vrais croyants. » (47).

Ce drapeau [*bayrak*] s'appelait Iman-Azam, le grand Iman (du rite hanéfite, auquel appartiennent les Turcs), en l'honneur de l'illustre docteur [*imam*] Abou Hanifa (48).

Dans le camp, cette bannière était plantée près de la tente de l'Agha avec quatre drapeaux ployés dans des fourreaux rouges. Chaque orta avait son *bagrak*, moitié rouge, moitié jaune avec l'épée à deux pointes : [*Zulfekar*] et l'insigne de l'orta. Les Sipahis avaient des petites banderoles au bout de leurs lances.

L'ARMÉE EN MARCHÉ

L'armée était richement équipée. « *Le Turc a une prodigieuse quantité de bagages, l'armée est comme une forteresse mobile qui doit mener avec elle tout ce qui est nécessaire pour vivre, pour combattre et pour les autres usages.* » (49).

Ils avaient des boulangers pour préparer du pain frais en campagne. S'il n'y avait pas moyen de faire du pain frais, on se servait des biscuits [*peksimet*] toujours emportés en réserve. Du : *Bulgur* (blé concassé), de la farine, du beurre, et pour les provisions de viande, des bœufs et des moutons suivaient l'armée.

Marsigli nous donne un exemple de l'ordre qu'observaient les Osmanlis dans la marche. (Marsigli, I, pp. 116-117) :

« *Salik [Salih] Passa, Cialcagy [Çarhaci], ou commandant de l'avant-garde soutenue par Osman Basha de Sophie & Delasser [Dilaver], Bacha de Natolie, fera son devoir avec toute l'attention*

(46) Djevad Bey, p. 225.

(47) D'Ohsson, VII, p. 346.

(48) Voir d'Ohsson, VII, p. 345.

(49) Montecuculi, p. 279.

à la bravoure possible, pour la gloire de notre invincible empereur Sultan Mahomet IV. Il donnera les ordres nécessaires aux Tartares, Moldaves et Valaques pour qu'ils soient exacts à la découverte de l'ennemi et prompts à en donner avis. Chiaous [Siyaous] Passa Serasquier (général) avec les Bachas commandant sous lui savoir Isman Bacha d'Erzeroum, Soliman Bacha de Bosnie et Méémet Bacha de Temisvar... »

Méémet Bacha de Temisvar observera tout le bon ordre et la diligence qui conviennent au guide de l'armée et aux chefs de notre invincible empereur.

Jussuf [Yusuf] Jeniser Aga, avec toutes les odas des Janissaires qui sont à cette armée musulmane pour la gloire et service de notre invincible et grand empereur, vous marcherés immédiatement après Méémet Bacha de Temisvar avec tout le bon ordre nécessaire recommandant aux officiers l'attention, la bravoure et le bon ordre.

Assan, Topey Bascy [Hasan Topçu başı] ou commandant et chef de l'artillerie avec tous vos canonniers et canons et quelques chariots de munition, vous marcherés d'abord après et vous aurés soin que pendant le chemin, il n'y ait rien qui puisse retarder la marche de votre troupe et qui puisse donner occasion à quelque défaite.

Saliman Gebegi Bascy [Cebeçi başı] ou chef des munitionnaires, avec tout votre monde et les chariots chargés de munition, vous suivrés de près l'artillerie pour fournir tout ce qui lui sera nécessaire pour le service de l'armée contre les infidelles.

Les Seimenys à pied de même que tous les autres corps d'infanterie des provinces qui se trouveront ensemble observeront le bon ordre et se conformeront à leurs réglemens escortant les chariots de munitions et dans le besoin les aidant à marcher avec promptitude.

Chiaous Passa Serasquier aura soin d'ordonner à tous les Beglebegs (gouverneurs de royaumes), Bachas (gouverneurs de provinces) et Begs (gouverneurs de départements) de l'heureux Empire et béni de Dieu et de notre prophète Mahomet de marcher à la queue de leur infanterie et de leur faire observer les réglemens ordinaires et leur recommander l'attention et la bravoure.

Les Spahilars Agasy, chefs de la cavalerie, tant de l'aile

droite que de la gauche, se conformeront à notre volonté durant cette marche et suivront la cavalerie des provinces et se tiendront auprès de Soliman Passa Grand Visir, que Dieu bénisse. Le Grand Visir avec toute sa Cour, le Testardar Passa ou trésorier, le chef des Chiaous, le Réis Effendi ou chancelier et tous les Agas et Volontaires. Amurat Zairgy [Murat Zagarci] Bascy suivra avec tous les chariots de vivres, qui auront chacun trois fantassins pour escorte. Tous les autres chariots de bagage et ceux qui n'observeront point le bon ordre requis et les désobéissants seront punis par Yegen Passa Doudar ou commandant de l'arrière garde. Le même Yegen Passa, commandant de l'arrière garde, composée de quatre mille hommes d'élite fermera la marche de l'armée de notre invincible empereur, que Dieu conserve... »

LE CAMP

Une description du camp turque nous a été donné par Marsigli (I, p. 56) :

« Depuis la défaite... devant Vienne... les impériaux se sont rendus maîtres de leur camp. Ces victoires leur ont toujours valu les tentes... Il leur a été facile de juger par là si les tentes étoient meilleures que les leurs; soit pour la matière... soit pour la figure & des diverses proportions que les Turcs y observent, soit pour leur bonté, car elles sont impénétrables à la pluie, au soleil, au vent et aux autres injures de l'air; soit enfin par la somptuosité et le beau coup d'œil qu'elles présentent lorsqu'elles sont dressées dans un camp. Elles étoient toutes de toile de coton, ce qui les rendoit fort pesantes quoi qu'elles soient assez basses parce que les Turcs s'assoient sur des carreaux ou des tapis étendus par terre... Après la déroute de Vienne, l'armée impériale auroit été fort embarrassée de tant de milliers de tentes qu'elle avoit prises aux Turcs et surtout si les esclaves n'avoient point appris la manière de les dresser. C'est à mon avis que les Turcs nous ont enseigné de plus utile. Les Turcs qui possèdent de grandes richesses ne cherchent pas moins de commodités et de faste dans leurs campemens. »

Autour de la grande tente rouge du Sultan, le 17^e orta des Djémaat et les Solaks plaçaient les leurs. A proximité se trou-

vaient les tentes de l'Agha et du Grand Vizir, entourées toutes des tentes des Janissaires, destinées à leur garde. Tout autour, dans un demi-cercle étaient placées les autres tentes de l'odjak, entourées par les tentes de Sipahis et de l'artillerie. Les tentes des Kapou-Kouli se trouvaient ainsi au milieu des innombrables tentes des troupes irrégulières et auxiliaires, qui composaient l'immense camp ottoman.

Une demi-heure avant le coucher du soleil, on disait la prière du soir en commun. Les officiers sortaient de leurs tentes, s'asseyaient sur des bancs et récitaient ensemble les prières à haute voix. Les soldats étaient rassemblés autour d'eux et répondèrent à toute prière aux cris de : « Allah-il Allah » (il n'y a qu'un Dieu). Les canons tonnaient et la prière finissait par des souhaits de prospérité pour le Sultan, pour l'Agha et pour les officiers. Et pendant que les soldats s'apprétaient pour la nuit les vedettes commençaient à monter la garde.

Pendant la nuit, le relèvement de la garde était effectué au son de la musique et des cris : « *que chacun prenne garde* ». Ils avaient deux raisons pour le faire : d'abord pour ne pas s'endormir et ensuite pour « *desmontrer et faire juger à l'ennemi le soing et vigilance dont ils usent pour nestre surpris* » (50).

Tous les ans l'armée se mettait au camp pendant le printemps pour faire des manœuvres ; elle pouvait être convoquée en peu de temps et mise en état de guesre, prête à combattre (51).

LEUR MANIERE DE COMBATTRE

Les Akindji, entourant les Sipahis et les Silahdars attaquaient les premiers, ouvrant une brèche pour l'infanterie, pour les Janissaires.

(50) De l'ambassade de Monseigneur le Baron de Salignac, ambassadeur pour sa majesté très chrétienne à Constantinople, Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac (Maurisent).

Relation d'un voyage en orient par Julien Bordier, écuyer de Jean de Gontaut, baron de Salignac, ambassadeur à Constantinople (1604-1612), dernier cahier transcrit au net en 1885, p. 127.

(51) « La discipline est bonne parmi les Turcs, ils sont braves, obéissants sobres », Montecuculi, p. 245.

Quand les Janissaires avaient déchargé leurs mousquets, ils prenaient le sabre et allaient à l'attaque à l'arme blanche. Ils attaquaient en masse ordonnée ; tenant le sabre dans la main droit, ils protégeaient leur tête avec le fusil. Parfois ils prenaient les pans du manteau entre les dents et fondaient tête baissée sur les adversaires aux cris de : « Allah-il-Allah » (52).

DE KONIA A SZIGETH

« Le général qu'on oppose aux Turcs doit avoir... toutes les qualités naturelles et acquises que demande cette charge. » (53).

Les Janissaires ont puissamment contribué aux succès militaires des dix premiers Sultans de la dynastie d'Osman qui ont fondé leur vaste empire.

Déjà sous Mourad I^{er} le petit corps aidait à la conquête d'Andrinople ; la résidence des souverains ottomans n'était plus Brousse, en Asie. Andrinople devint capitale et ainsi les Ottomans avaient pris pied en Europe. Leur première grande bataille, les Janissaires la livrèrent à Konya en 1389. Dans cette bataille la supériorité de l'armée régulière à pieds sur la cavalerie légère (en l'espèce celle de l'émir de Karaman) se montra pour la première fois de manière éclatante. L'ordre qu'adopta l'arme ottomane en cette circonstance fut souvent observé aussi plus tard : « Des deux côtés, sur les flancs, les cavaliers légers des troupes auxiliaires européennes et asiatiques. Au devant et à l'arrière garde les Akindji et la cavalerie lourde, les Sipahis et les Silahdars. Au centre l'infanterie avec les Janissaires qui, en toute bataille décidaient de la victoire ». Dans la même année l'armée serbe fut défaite dans la bataille de Kossovo.

Les armées féodales de cavaliers lourdement chargés d'armes

(52) « La plus grande part d'entre eux prennent de l'opium, qui est une drogue... laquelle a vertu quelle anime celui qui en use modestement », manuscrit de Gontaut Biron, p. 129 ; et « leur bravoure vient encore de certaines boissons, mêlées d'opium, qu'ils appellent Maslach par le moien desquelles ils se mettent dans une espèce de fureur », Montecuculi, p. 245.

(53) Montecuculi, p. 233.

et de cuirasse, mal organisés et suivant en guerriers indépendants leurs souverains ne pouvaient pas contenir l'assaut des armées disciplinées ottomanes, l'attaque des fantassins habiles et entraînés. L'armée des croisés, formée de chevaliers français, allemands et hongrois se vit infliger une lourde défaite à Nicopolis en 1398, par le Sultan Bayezid I (1390-1402). Dès lors la gloire militaire des ottomans se répandit à travers l'Europe. Les victoires de Mourad II (1421-1451) petit-fils de Bayezid, à Varna en 1444 et dans une nouvelle bataille de Kossovo en 1448 sur les Polonais et les Hongrois ôtaient tout espoir de pouvoir chasser les Ottomans de l'Europe et de les rejeter en Asie.

Une fois encore, les Mongols, sous la conduite de Tamerlan parcouraient, sur leurs petits chevaux rapides, l'Asie et menaçaient l'existence du jeune Empire. Mais Tamerlan mourut, après avoir conquis tout ce qui se trouvait sur son passage, et comme toujours, les hordes mongoles rentrèrent dans l'intérieur du grand continent ; cette fois pour ne plus reparaitre.

Le seul adversaire, qui sut opposer une résistance effective aux armées de Mourad II, fut Alexander Castriota, dit Scanderbeg, un Albanais, ancien Adjémi-Oghlan. Ce n'est qu'après sa mort, que ses soldats durent se soumettre au Sultan, qui, jusqu'alors avait vainement tenté de réduire leur résistance acharnée.

Mourad I tenta le premier le siège de Constantinople en 1422 ; il dut l'abandonner. C'est son fils, Mehmt II [*El Fatih*], « le conquérant » (1451-81), qui réalisa la plus importante conquête des Ottomans en Europe en enlevant la vieille Byzance.

200.000 hommes auraient, à cette occasion, franchi le Bosphore, dont 12-15.000 Janissaires et une flotte de quelques centaines de navires, notamment une vingtaine de grandes frégates de guerre.

Après 53 jours de siège, les Janissaires reçurent l'ordre du dernier assaut. Le 29 mai 1453, 1.025 ans après sa fondation, Constantinople devint la capitale de l'Empire Ottoman (54).

(54) C'était le 5^e siège des Sultans, le 29^e de tous les sièges, qui ont été tentés contre la ville. Voir Hammer, G I/page 494 et svts.

Depuis l'avènement au trône de Mehmed II on avait commencé la construction d'un château-fort sur le côté européen, en face du

Le « Conquérant » s'empara successivement de la Serbie, de la Bosnie, de l'Herzégovine, d'Athènes et de la Morée. Il faillit dit-on, trouver la mort dans une attaque nocturne du Woïwode de la Valachie, qui s'était révolté. Mais le garde des Janissaires veillait près de la tente du Sultan et l'attaque fut repoussée. En Asie, Mehmed, conquit Trébizonde et, définitivement, la Karamanie. Il tenta des expéditions plus hardies encore, notamment en Autriche.

En 1514, Sélim I^{er} (1512-1520), « le terrible », nomma l'Agha des Janissaires, chef de l'Odjak et de l'infanterie. C'était le résultat de l'expédition contre la Perse :

Déjà en campagne, les Janissaires avaient manifesté leur désir de ne plus continuer la marche, car ils craignaient l'hiver rigoureux. Après un grand discours de Sélim, ils se laissèrent convaincre et continuèrent l'avance. L'armée se rangea dans la vallée de Tchaldiran. Les troupes du Chah Ismaïl, ses cavaliers et ses Kuridchi (qu'on avait surnommés « les Janissaires persans ») furent mises en fuite. Sélim entra à Tébriç ; il voulait passer tout l'hiver en Perse. La révolte éclata alors ouvertement. Les Janissaires percèrent la tente du Sultan de leurs lances, et la criblèrent de balles, en signe de menace. Sélim se résigna. Mais aussitôt de retour à Constantinople il fit exécuter le Segban Bachi, jusqu'alors chef du corps et nomma l'Agha à sa place.

En 1516 Sélim conquiert l'Égypte et la Syrie. Les Janissaires firent oublier leur insubordination par les prouesses qu'ils accomplirent contre les Mamluks. Grâce à l'Odjak les Sultans reçurent, après la conquête des villes saintes, de la Mecque et de Médine, la dignité du Khalifat et devinrent les Seigneurs de l'Islam.

Le Sultan Soliman (« Kanuni », le législateur) (1520-66), fils unique de Sélim, dirigea en personne 16 campagnes. Sous

château, construit sur le côté asiatique sous Bajézit. Dans les deux forteresses, *Anadolu Hissar* (forteresse d'Asie et *Rumeli Hissar* (forteresse d'Europe), avaient été placées de fortes garnisons de Janissaires malgré les protestations de l'Empereur Constantin. Une rixe entre soldats ottomans et grecs, devait servir de prétexte à Mehmed pour commencer la préparation du siège en septembre 1452.

lui l'empire atteignit sa plus grande étendue, son règne marque l'apogée de l'histoire des Ottomans.

En 1522 il prit l'île de Rhodes, une des places les plus fortifiées de l'époque. Pendant le siège, Soliman avait demandé à plusieurs reprises, aux défenseurs de se rendre.

« Sultan Solyman par la grâce de Dieu très grand empereur de Constantinople de l'une de l'autre Perse Aarabye Syrie Lamecque Hierusalem, Asie Europe et de toute l'Egipte et de la mer seigneur et possesseur a tres venerend Pere et seignur frere Philippes grand Maistre de Rhodes ses conseillers et Cytoiens grands et petits consigne Salutation. Vous avez mandé devers nostre imperialle Majesté georges Servant vostre Messagier avec vos lettres desquelles... et pour ce mandons le present commandement nostre vous signifiant que par nostre... voulons avoir cete Isle pour les grands dommages... qu'en avons tous les iours. Laquelle rendue de bon gré ensemble le Chastau... a nostre Imperialle Majesté, iurons le Dieu qui a fait le Ciel et la terre... et par nostre premier prophete Mahomet que tous ceux trouvez en ladite Isle grands et petits n'aurez paour peril ne domage... (55)

En 1529 Soliman assiégeait Vienne. Là devait pour la première fois se briser le flot envahisseur des Ottomans. Soliman dut abandonner le siège et se replia devant la défense puissante de la capitale autrichienne. Il mourut en 1566, pendant le siège de Szigeth et peu de temps avant la prise de la ville.

Les réformes les plus importantes avaient été accomplies pendant son règne, tant militaires qu'administratives. Il éditait un nouveau : *Kanun* « code » fit édifier les nouvelles casernes des Janissaires, réglementa la paye et perfectionna l'organisation des Adjémi Oghlan et des Ich Oghlan.

Avec lui finit « *la série brillante, dont l'histoire des nations*

(55) Manuscrit : Journal du siège de la noble cité de Rodes prise par Sultan Solyman rédigé par écrit par excellent et noble chevalier frère Jacques bastard de Bourbon, commandeur de saint Mantin et Fontaines au Prieuré de France, pages 30 recto-verso.

Dans le même manuscrit les forces des Ottomans sont évaluées à 200.000 hommes, « *dont il y en avoit soixante mille... experts à faire seulement les mines* », page 35.

n'offre aucun autre exemple, des dix premiers empereurs ottomans qui tous coopèrent par leur prudence et leurs vertus guerrières à la gloire et à l'aggrandissement de l'empire » (56).

En 1571 la flotte ottomane fut écrasée, dans la bataille de Lépante par les forces réunies de l'Espagne, de Venise et du Vatican, conduites par Don Juan d'Autriche. Les grands échecs devant Vienne et à Lépante ébranlèrent la réputation d'invincibilité, que les Ottomans avaient acquise depuis deux siècles. Devant l'Empire autrichien, l'avance turque s'était arrêtée. L'Empire russe devenant plus fort, devait bientôt infliger de lourdes défaites aux Sultans. Les guerres perdues, des troubles périodiques à l'intérieur firent sombrer l'Empire Ottoman dans l'état, qui valut plus tard au Turc le surnom : « l'homme malade du Bosphore ». De 1566 à 1703, des grands hommes d'Etat, les vizirs des familles *Sokolli* et *Koprülü* purent retarder le désastre et empêcher le démembrement de l'Empire. Mais après eux, les Sultans ne vont que de défaites en défaites, de pertes en pertes. Les Janissaires, ayant perdu leur valeur militaire, ne formaient plus le corps cohérent, qu'ils avaient été pendant plus de trois siècles, et devinrent, par leurs révoltes fréquentes, une menace constante pour l'existence de l'Etat. Ainsi ceux, qui avaient principalement contribué à sa création, portaient maintenant, pour une large part, la responsabilité de son déclin.

(56) Juchereau de Saint-Denys : Révolution de Constantinople
I. page 19.

QUATRIEME CHAPITRE

ALGER

L'ETABLISSEMENT DES JANISSAIRES

Vers 1515, une petite flotte turque (57) sous le commandement de *Khair-ed-Din*, surnommé Barberousse, se présentait devant Alger. En même temps, une petite armée, commandée par son frère *Aroudj*, s'apprêtait à entrer dans la ville. *Selîm-at-Tumi*, maître d'Alger, avait sollicité l'aide des deux corsaires contre la domination espagnole.

Alger aurait succédé à une ville romaine. Icosium, d'origine légendaire (58).

Au x^e siècle, une tribu de Berbères fondait une ville près de l'emplacement de l'ancienne Icosium. Successivement, la ville était occupée par les Arabes et les Berbères. A partir de 1450, les habitants d'Alger formaient une petite république quasi

(57) Dix-huit galères et 30 barques. Voir Histoire d'Alger et du Bombardement de cette ville en 1816. Paris chez Piltan, 1830, page 23.

(58) Bâtie aux temps d'Hercule, par les compagnons du héros de la légende gréco-romaine Icosium devint au iv^e siècle une colonie de l'Empire Romain. Occupée pendant un certain temps par les Berbères, la ville fut de nouveau reprise par les Romains. Au vi^e siècle elle disparut lors de l'invasion arabe.

indépendante qui s'assurait moyennant un tribut la protection des chefs bédouins de tribus voisines.

Ceci dura jusqu'à l'arrivée des Espagnols. Déjà au xv^e siècle les flottes de Venise et de Florence faisaient escale à Alger. Le port s'aggrandit et bientôt la ville devint un des centres commerciaux les plus importants de la Méditerranée. Dans les dernières années du xv^e et au commencement du xvi^e siècles, Alger subit l'assaut de la « reconquista » espagnole. Pour éviter les horreurs de la guerre, du siège et du pillage, la ville se soumit volontairement. Ses habitants devinrent les vassaux du roi Ferdinand et s'engageaient à lui payer un tribut annuel. Ils devaient promettre de ne plus faire la Course, jusqu'alors en honneur et source principale de leur richesse, à rendre les captifs chrétiens, devenus esclaves et à interdire l'accès du port aux adversaires de l'Espagne. Leurs nouveaux maîtres érigèrent, à la portée d'un canon, une forteresse sur l'ilot du Penon, tant pour la protection du port, que pour pouvoir dominer la ville en cas de révolte. Ils y laissèrent une garnison de 200 hommes.

La suppression de la Course ayant été très préjudiciable à leur commerce, les indigènes ne pensèrent bientôt qu'à se libérer du joug espagnol par tous les moyens.

Aroudj et Khair-ed-Din, les deux « Barberousses » (59), originaires des îles grecques, avaient fui le pauvre foyer de leur père, simple artisan, s'étaient convertis à l'Islam et engagés sur un bateau de corsaires turcs.

Ils se distinguèrent bientôt et acquirent une grande réputation. La mort du roi Ferdinand d'Espagne et le désordre momentané, qui en résulta, notamment dans les colonies et pays tributaires, donna l'idée à Selim-al-Tumi, de profiter de l'occasion pour faire appel au secours des corsaires. Khair-ed-Din ouvrit le feu de ses navires contre le Penon, et Aroudj entra

(59) Le surnom Barberousse a trouvé deux explications :

1° A cause de la couleur de la barbe. Le Sultan aurait eu, plus tard, l'habitude de parler de « notre amiral à la barbe rousse ». Khair-ed-Din obtint, en effet, un rang élevé dans la flotte ottomane.

2° Barberousse, suivant l'autre explication serait une déformation de *Baba Aroudj* (le père Aroudj) comme l'on appelait le célèbre corsaire.

dans la ville avec ses Janissaires, salué par le peuple comme un libérateur. Mais il se souciait fort peu de ce titre d'honneur. Il fit assassiner Selim-al-Tumi et se proclama chef d'Alger.

La course rétablie, devint un véritable métier. Elle prit, sous la domination turque, son plus grand développement. Les vaisseaux corsaires d'Alger devaient devenir la terreur de la Méditerranée.

Alger était prise, mais l'Algérie restait encore à conquérir et les Espagnols n'entendaient nullement abandonner leurs positions. Aroudj fut tué lors du siège d'Oran, le Penon, dominant avec ses canons toute la ville, restait imprenable.

Les quelques Janissaires et autres volontaires, qui étaient venus avec les Barberousses et qui avaient jusqu'alors réussi à repousser les Espagnols et les armées indigènes, ne suffisaient plus (60).

Khair-ed-Din décida de se placer sous la haute protection du Sultan. Celui-ci lui envoya en 1518, 2.000 Janissaires ; en même temps 4.000 Turcs volontaires s'embarquaient pour Alger. A leur arrivée ils furent incorporés dans le corps africain.

Une grande révolte des indigènes fut rapidement réprimée. Quelques centaines de têtes coupées exposées publiquement. Khair-ed-Din affirmait sa volonté farouche de ne céder sa place à aucun prix. En 1529, après 22 jours de siège la garnison du Penon fut forcée de se rendre.

La forteresse détruite, les îlots devant la rade d'Alger furent reliés à la terre, par le môle, qui porte encore aujourd'hui le nom de Khair-ed-Din. Ce môle fut complété par une jetée per-

(60) Pour comprendre combien les Turcs étaient redoutés et comment il a été possible qu'une poignée de soldats domina tout un peuple (proportion : 1 Turc contre 200 Algériens) pendant trois siècles, il faut rappeler les premières victoires vraiment foudroyantes, que les Janissaires emportèrent sur leurs adversaires. Ainsi, en 1517, 1.000 Janissaires et 500 Maures de Grenade mirent en fuite une armée de plus de 10.000 Maures algériens, qui voulaient essayer de chasser les nouveaux conquérants.

pendiculaire, qui abrita le port contre les vents du Nord. Khair-ed-Din fit élargir et fortifier le port et commença la construction de forteresses autour de la ville, notamment la célèbre Kasba [*Kasaba*] « citadelle », qui valurent à Alger la réputation « d'invulnérable ».

Dorénavant la domination des corsaires turcs était consolidée, domination qui devait durer trois siècles sans interruption, pendant lesquels la course atteignit l'apogée de la « gloire ».

« Alger a donné au monde le singulier spectacle d'une nation vivant de la Course et ne vivant que par elle, résistant avec une incroyable vitalité aux attaques incessantes dirigées contre elle, soumettant à l'humiliation d'un tribul les 3/4 de l'Europe jusqu'aux Etats-Unis d'Amérique. Le tout en dépit d'un désordre inimaginable et de révolutions quotidiennes, qui eussent donné la mort à toute autre association et qui semblait être indispensable à l'existence de ce peuple étrange. Et quelle existence ! On ne peut la comparer qu'à celle de certains de nos ports de l'Ouest alors que Jean Bart et les Surcouf les enrichissaient de leur capture tandis que leur équipage y dépensaient en quelques heures le prix de leurs efforts héroïques. Mais ce qui ne fut qu'un accident dans l'histoire de ces villes maritimes devint la vie même d'Alger. » (61.)

En 1541, l'empereur Charles-Quint, assisté du célèbre amiral vénitien André Doria, dirigeait en personne une expédition militaire de 24.000 soldats et 12.000 marins contre Alger. Après avoir réussi à débarquer en Afrique (et il était, à l'époque fort difficile de faire traverser la Méditerranée à une armée d'une telle importance), 140 navires amarrés à la côte africaine, furent détruits par une violente tempête. Une bataille désespérée s'engagea alors entre Espagnols et Janissaires. Après la défaite de l'armée impériale les forces algériennes passèrent pour invincibles et les puissances européennes pensèrent qu'il était temps d'entrer en relations diplomatiques avec ce nouvel Etat. En 1545, la France y délégua son premier consul. Une fois encore, en 1561, les Espagnols tentèrent vainement de reprendre

(61) Histoire d'Alger sous la domination turque par H.-D. de Grammont, Introduction, page 1.

l'Algérie, de chasser les Turcs. En 1683, le premier consul anglais arriva à Alger ; l'Etat barbaresque était entré dans le cercle des puissances méditerranéennes (62).

LE CORPS

Contrairement aux usages de Constantinople, les Janissaires d'Afrique étaient, dans leur majeure partie, des Turcs. Alors qu'à la Métropole on observait encore la règle du Devchrime, les 4.000 volontaires dont il a été question plus haut venaient de l'Asie Mineure et dès ce moment, le recrutement du corps se fit presque exclusivement parmi les Turcs d'Anatolie. Ainsi, le même principe fut appliqué sous une autre forme : domination du peuple par une armée étrangère, qui sévèrement, jusqu'à la fin, sut garder son intégrité. Seuls les « rénégats » des pays chrétiens y étaient encore admis, de même d'ailleurs que à Constantinople.

Les forces que Khair-ed-Din (63) laissait à ses successeurs et qui allaient toujours croissantes, tant la réputation des corsaires attiraient les Turcs et les aventuriers chrétiens, leur permettaient de venir facilement à bout de la résistance espagnole et indigène et d'étendre les frontières de la régence, qui furent sensiblement les mêmes que celles de l'Algérie actuelle (64).

(62) Exemple d'une lettre envoyée par le gouvernement turc d'Alger à Sa Majesté, Prince Chrétien Grand, roi d'Angleterre : (d'après : *The history of the Turkish Empire*, by Sir P. Rycaut, dans le II^e volume de « *the history of the Turkish Empire* », by R. Knolles, page 139). « (Après les salutations d'usage.) Depuis que nous avons conclu la paix avec vous, nul tort ni dommage ne vous a été occasionné par nous. Nous avons, par égard pour vous, libéré tous vos navires, qui ont été capturés, et aucun préjudice ne leur a été infligé... mais dans l'avenir, tout navire, trouvé sans passeport sera gardé par nous jusqu'à ce que nous ayons reçu votre réponse. »

(63) A sa mort, les Turcs disaient « le Seigneur de la mer est mort », *the history of the maritime wars of the Turks*, by J. Mitchell, London, J. Murray, 1831, page 69.

(64) Voir : « *La Grande Encyclopédie* », article : « Algérie » de Houdas, chapitre IV.

Un 1/6^e seulement, il est vrai, se trouvait sous l'administration directe du gouvernement turc, le reste était tributaire, à l'exception peut-être de la Kabylie, qui a su garder une certaine indépendance.

La nouvelle recrue, dès son arrivée à Alger, recevait un uniforme et des armes. On donnait au nouveau Yoldach (camarade) :

- une couverture de laine ;
- une chemise de toile ;
- un corset ou veste sans manches (sedria) ;
- des pantalons ;
- un châle rouge qui servait de ceinture ;
- un bonnet ;
- un manteau (khaftan) ;
- une paire de souliers (ferrés ; le talon était entouré d'une sorte de petit fer à cheval).

Plus tard on prit l'habitude de porter le Burnous (manteau à capuchon, contre la pluie) et les divers bonnets des Janissaires, des Solak (gardes du corps du régent), etc., furent généralement remplacés par le chechia, petite coiffure rouge (rappelant le Fez, porté encore en Turquie il y a une quinzaine d'années) (65).

Les effectifs du corps n'ont guère dépassé 12.000 hommes. (En 1745 on en comptait 11.900, dont 9.000 actifs et 2.500 « hors rang ».) Le corps était divisé en petites unités (inférieures en effectifs aux orta de Constantinople) qui s'appelaient, à Alger aussi : odjak.

424 « odjak », composés, en moyenne d'une trentaine d'hommes, chaque odjak comprenant deux catégories :

- les soldats actifs, combattants ;

- Les soldats « hors rang », homme du train (les « hors rang » comptaient généralement 1/5^e du total).

Sur les 424 odjak :

- 156 comptaient de 21 à 30 hommes

- 134 comptaient de 11 à 20 hommes

- L plupart comptaient de 11 à 40 hommes.

Il y avait quelques exceptions :

- L'odjak 347 comptait 10 hommes seulement.

(65) « N'est-il pas permis de penser que dans ce domaine assez particulier de l'uniforme... et de toute l'organisation qu'ils représentent, les Turcs furent un peu nos initiateurs ? » Le costume musulman d'Alger, par G. Marçais, Paris-Plon 1930, page 66.

L'odjak 324 comptait 110 hommes

L'odjak 325 comptait 238 hommes

Si l'on peut assimiler l'orta de Constantinople à une compagnie ou même à un régiment, l'odjak, la petite unité du corps d'Alger ressemble plutôt à une section avec trois chefs :

l'oda-bachi [*oda başi*], chef de la chambrée, comparable à un caporal ;

le vékil hardj [*vekil harc*], « l'économe » ;

le vélik hardj alti [*y. h. alti*] « sous-économe » (66)

formant un corps de sous-officiers, ce qui n'existait pas à Constantinople.

L'Oda bachi devenait Beuluk bachi [*buluk basi*], officier. Les Beuluk bachi, après avoir été commandant d'une garnison de province, devenaient, selon l'ancienneté du service, membres du corps des 24 Yaya bachi (chefs militaires, ayant renoncé le service actif et qui constituaient, dans le gouvernement militaire de la régence, notamment dans la juridiction, une sorte de sénat). Le Kiaya [*kahya*] ou Bachi-beuluk-bachi [*basi buluk basi*], le plus ancien des officiers actifs, présidait les réunions des Yaya-bachi ; cet officier accédait enfin au poste de l'Agha.

En marche chaque odjak était accompagné de quelques mules portant les bagages. L'armée était bien pourvue, tant dans les casernes qu'en campagne ; le train était considérable, les tentes spacieuses et richement équipées. Pendant la route, des chaouch portaient des sacs de tabac au service de tout yoldach qui voulait remplir sa pipe. Après une année de service à terre ou sur les vaisseaux-corsaires le yoldach avait droit à un an de repos pour reprendre, après, de nouveau son service, et ainsi de suite. Les yoldach en congé s'appelaient *houzourdji* ; souvent, ils renonçaient à leur repos pour remplacer les camarades, qui, exerçant un métier, ne désiraient point participer aux campagnes. C'était là une source de grands profits pour les soldats (67).

(66) Voir « Les registres de solde des Janissaires », par J. Deny, publ. dans la « Revue Africaine », vol. 61, année 1920, Alger-Jourdan, pages 19-46-212-260.

(67) Comme plus tard à Constantinople beaucoup de Turcs d'Alger, conservant le titre de Janissaire, se mariaient, exerçaient des

La paie du soldat, dès son entrée dans le corps était de 8 saime [*sayma*] (un saime = 50 aspres ; voir la paie à Constantinople, II^e chapitre) payables toutes les deux lunes (deux mois de l'année lunaire. Cette somme augmentait régulièrement d'un saime par an, sans compter les occasions, propices à une augmentation exceptionnelle comme une victoire, une paix avantageuse, etc.

Les yoldach arrivaient ainsi en 10 ou 15 ans de service à la haute paye de 80 saime (ou paye close, parce que ne pouvant plus être augmentée).

Comme à Constantinople, les officiers ne recevaient que la haute paye (voir II^e chapitre paye des oturak et des officiers) à laquelle pouvait prétendre le simple Janissaire. Mais l'usage, qui s'était établi, notamment pour les consuls, de leur faire fréquemment des cadeaux en marchandises et en espèces augmentait considérablement leur revenu.

Outre la paye, le yoldach recevait 4 pains par jour ; il payait la viande avec un rabais d'un tiers sur le prix ordinaire et il était exempt d'impôts. Seul le Janissaire avait le droit de porter des armes en temps de paix dans la Régence ; ceci était rigoureusement interdit à tous les habitants non-turcs ou ne faisant pas partie de l'odjak (exception faite pour les consuls, qui, pourtant, n'usèrent pas de ce droit). Personne n'avait le droit de toucher à un Janissaire et en cas de duel, seuls les chaouch qui exerçaient la police dans le corps, pouvaient intervenir. Les chaouch, vêtus de vert, avaient seuls le droit d'arrêter le yoldach (68).

Le règlement du corps d'Alger peut dans une certaine mesure être comparé avec celui de l'ordre de Malte (Venture

métiers ou devenaient commerçants et abandonnaient le service actif (perdant ainsi les prérogatives des membres actifs et célibataires du corps : droit aux quatre pains par jour, libération de tous impôts, etc.).

(68) Seuls, les « gens de Gigel », qui avaient, « reçus les premiers les Turcs dans leur pays », avaient, paraît-il, certains privilèges communs avec les membres du corps ; ils ne pouvaient être jugés que par le chef de l'Etat. Ils avaient le droit de se battre en duel avec les Turcs, et, par conséquent, de porter des armes en temps de paix, ils pouvaient s'habiller, avec des vêtements brodés d'or (ce qui n'était permis qu'aux Turcs) ils étaient chargés des fours pour le pain des Janissaires... Voir « Alger au XVIII^e siècle », par Venture de Paradis, page 14.

de Paradis, pages 135-137). L'organisation des chevaliers de Malte ressemble, en effet, beaucoup à celle des yoldach. Ainsi, ni le chevalier, ni le yoldach ne pouvaient en principe, se marier, sous peine, pour le Janissaire de perdre le droit au pain du corps et de ne pouvoir accéder à certaines charges, celle de : *Beit-ulmaldj* par exemple (voir plus loin : gouvernement). Pas de rachat pour le chevalier ou pour le Janissaire capturés et emmenés en esclavage. Tous les biens du captif revenaient aux corps respectifs, s'il n'avait pas d'héritier (seulement les enfants) étaient considérés comme tels) tout comme s'il avait été tué ou s'il était mort. Si le Janissaire s'était libéré par la fuite, ou, par un heureux hasard avait été échangé contre des esclaves chrétiens d'Alger, le corps lui rendit un tiers de ses biens et il recevait, en reprenant le service, une année de paye d'avance. De même que l'ordre de Malte, le corps d'Alger héritait de la dépouille de l'un des siens, s'il n'avait pas laissé d'enfants.

Là où ils exerçaient leur autorité, les Chevaliers et les Janissaires étaient de grands seigneurs (le plus simple Janissaire était appelé *Efendi* (seigneur) par tous les habitants non-turcs de la Régence) et jouissaient d'une grande aisance à la fin de leurs jours. Ils élisaient les chefs de l'Etat, qui pendant leur règne, tout en étant maîtres quasi absolus, étaient soumis aux volontés du corps. Enfin l'esprit religieux a été le principe de l'ordre de Malte ; la religion était également une des causes plutôt un prétexte de l'établissement de la domination turque à Alger, qui se glorifia du titre de : *Dar ulgihad*, c'est-à-dire de boulevard de la guerre sainte contre les « infidèles ».

Huit casernes hébergeaient la plupart des Janissaires.

Dans la caserne : *Usta Musa* (qui portait ce nom en souvenir de Maître Mousa, constructeur et architecte, qui y avait demeuré lorsqu'il était Janissaire, logeaient 1.833 yoldach formant 72 odjak répartis en 31 *oda* (chambrées).

La caserne : *Bab Azun* comptait : 1.161 yoldach, formant 63 odjak répartis en 28 *oda*.

Caserne : *Ali Paşa* : 1.516 yoldach, formant 55 odjak répartis en 24 *oda*.

Caserne : *Sali Paşa* : 1.266 yoldach, formant 60 odjak répartis en 26 *oda*.

Ces deux casernes ont souvent été confondues en une seule

et appelées *El Kherratin* et aussi *Qapular* (« les Portes ») elles avaient des cours spacieuses et de célèbres fontaines.

Dans les deux casernes de la rue Médée, les seules qui soient encore debout de nos jours : *Eski* (l'ancienne) et : *Yeni* (la nouvelle) logeaient respectivement : 1.089 yoldach formant 60 odjak répartis en 31 oda et 856 yoldach formant 38 odjak répartis en 19 oda.

La caserne *Muquarrir* (connue sous le nom de Macaron), caserne du « lecteur » hébergeait 899 yoldach, formant 48 odjak, répartis en 27 oda.

Et enfin la dernière : *Yali*, ou « celle du bord de la mer » avec 602 yoldach, formant 27 odjak, répartis en 15 oda.

Ces casernes étaient vastes et très proprement tenues ; elles étaient « monumentales, quelques-unes se font remarquer par le mérite artistique de certains détails architectoniques » (69).

Plusieurs inscriptions, rendant hommage à Dieu, ont pu être déchiffrées sur les murs de ces casernes. (Voir l'art. de Devoux et notamment G. Colin : copies des inscriptions arabes et turques de l'Algérie ; 1. Département d'Alger, Paris Leroux 1901.)

Des chaînes pendaient devant les portes des casernes, si un criminel poursuivi saisit une chaîne, il était sauvé, les casernes du corps étant lieux d'immunité. A quelque distance des casernes se trouvait la prison militaire, *Dar-el-Khal* (la maison du vinaigre). Et il ne faut pas oublier de rappeler ici, la grande citadelle la *Kasabah*, qui, avec les casernes *Eski* et *Yeni* témoignent encore aujourd'hui de la domination des Turcs à Alger.

LE GOUVERNEMENT

Comme l'ancienne Sparte, Alger était une république militaire à caractère aristocratique. Il y avait trois castes : Les guerriers ou Janissaires, s'occupant seuls de la gestion des affaires publiques et détenant le pouvoir par la force des armes

(69) « Les casernes des Janissaires à Alger », par Berbrugger et Devoux publ. par la « Revue Africaine », vol. III, N° 13-18, octobre 1858-août 1859, page 132. Et : Les registres... de J. Deny.

(comme à Sparte, les Spartiates). La population civile, les commerçants, les armateurs ayant des représentants auprès du Divan (conseil d'Etat) (à Sparte, les Métèques). Et enfin, les esclaves, butin de guerre et de la Course (à Sparte, les Ilotes).

Les Janissaires étaient divisés en deux groupes : Les soldats de l'infanterie et les soldats de la marine. En somme, les antagonismes, les révoltes fréquentes s'expliquent souvent surtout par la rivalité des deux groupes du corps. Ce n'est que sous le règne des Deys [*Dayi*], que cette rivalité tendait à disparaître, chaque groupe ayant voulu jusque là imposer « son » chef. On distingue quatre périodes dans l'histoire de la domination turque :

1515-1587 Khair-ed-Din et ses successeurs, les Beylerbeys ;

1587-1659 Les Pacha triennaux ;

1659-1671 Les Agha de deux lunes ;

1671-1830 Les Deys ;

En 1711 Le dernier Pacha est révoqué par le Sultan.

Deux éléments caractérisent la domination turque, qui ont occasionné les quatre changements importants dans le gouvernement :

1° L'influence du Sultan croissant d'abord (règne des Pacha triennaux) et se perdant ensuite à partir de 1650, jusqu'à la pleine indépendance d'Alger sous les dey.

2° L'antagonisme entre les fantassins et les pirates.

Les Beylerbeys (gouverneurs ; élus par les soldats) succédaient à Khair-ed-Din. Cette période marque la consolidation de la domination du corps et bientôt, les Janissaires tentèrent de se rendre indépendants de la Porte. Le Sultan, mécontent du paiement irrégulier du tribut, qui lui était dû et, à juste titre, inquiet des agissements des Janissaires, décida de faire remplacer les Beylerbeys par des gouverneurs, choisis par lui et envoyés à Alger pour 3 ans. Ces Pacha devaient veiller sur le bon ordre dans la régence et rapporter à l'Empire les sommes, qu'on pouvait s'attendre à recevoir d'une région aussi riche. Le poste de Pacha d'Alger était vénal et après avoir payé une forte somme à Constantinople le Pasha ne songeait qu'à rentrer dans ses frais et à s'enrichir. Les yoldach n'admettaient d'ailleurs nullement que quelqu'un qui leur était imposé contre leur gré se mêlât de leurs affaires et le Pacha était trop heureux de pouvoir retourner chez lui sain et sauf, en emportant toujours

une fortune considérable. Pendant les trois ans de son « règne » il ne faisait que contresigner les ordres du Divan du corps et vers le milieu du XVII^e siècle, le véritable chef de la régence était l'Agha, chef de l'infanterie.

L'Agha, le plus haut officier du corps, n'occupait son poste que pendant deux lunes seulement. Il recevait 2.000 pataques-chiques (une pataque-chique = 232 asprs), une demeure et des esclaves à son service. Il sortait à cheval, précédé de deux Tchaouch. Après les deux lunes, il devenait : *Mazoul-Aga* « Agha en retraite », recevant de nouveau la haute paye, comme tout officier, mais, quoique très honoré, il n'avait plus droit à aucun poste. Tout Janissaire pouvait donc espérer d'accéder au poste de chef suprême suivant l'ancienneté du service, ou suivant les mérites. Cette période marque aussi la suprématie de l'infanterie sur la marine et l'affaiblissement du pouvoir, d'ailleurs toujours problématique, des Pacha. Mais ce fut aussi la période la plus agitée. Les révoltes étaient fréquentes, l'opposition des soldats de la marine extrême. Presque tous les Agha périrent assassinés.

Finalement, l'infanterie se soumit. Le Dey succédait à l'Aga et les quatre premiers Dey étaient des Reis (capitaines de navire). Mais le poste de l'Agha, place d'honneur, gardait toujours une certaine importance. Enfin une certaine entente paraît s'être établie dans le corps et désormais le Dey était élu par tous les Janissaires présents à Alger. « *Selon la constitution primitive de l'Etat, le dey doit être choisi par la voix unanime de l'armée. Dès que le trône est vacant, tous les soldats qui se trouvent à Alger s'assemblent dans le palais du souverain. L'Aga de la milice (c'est-à-dire du corps) leur demande quel est celui qu'ils choisissent pour dey. Chacun donne alors sa voix... dès qu'un candidat a réuni tous les suffrages...* » (70.)

Evidemment, il arrivait souvent qu'un groupe s'imposa par la violence contre la volonté des autres. Les assassinats, les coups de force étaient fréquents. Ainsi Hali Dey parvint au trône par le meurtre d'Ibrahim, son prédécesseur (surnommé le fou) et immola 1.700 personnes pour sa propre

sécurité. Mais cela ne paraît pas tellement extraordinaire, si l'on pense qu'on se trouve là en face d'une dictature militaire exercée par un corps connu pour sa violence et que le yoldach avait l'habitude de se servir de ses armes pour le moindre malentendu.

En 1711 le Sultan se résigna à rappeler définitivement les Pacha et seule la cérémonie de l'investiture et la remise du khaftan d'honneur au Dey rattachaient encore Alger à l'empire.

(71). Le pouvoir était effectivement exercé par le corps, dont les délégués étaient de hauts officiers. Le premier du gouvernement était le Dey [*Dayi*], proprement : « oncle maternel », (titre de respect et d'amitié en usage chez les Janissaires), « roi » de l'Algérie (voir Haédo : les rois d'Alger). Son uniforme ne se distinguait pas trop de celui des autres officiers ou Janissaires. Il portait notamment, en parade, le Khaftan d'honneur, richement brodé d'or, envoyé par le Sultan. Dans les pièces administratives on le nommait : *Efendi-miz* « notre Sieur » mais on l'appelait : *Sultan-im* « empereur » quand on s'adressait à lui. Il habitait une maison dont la magnificence avait une réputation mondiale. 40 esclaves, 2 des meilleurs Achdji (grands cuisiniers) y assuraient le service, 32 Neubeldji (pris parmi les meilleurs Janissaires) montaient la garde du palais, la garde du corps étant assurée par 4 Solak.

Le Dey fut généralement choisi parmi les trois premiers officiers du gouvernement :

Le : Khaznadji « grand trésorier », ministre des finances (tous les voyageurs ont loué la tenue impeccable du trésor de l'Etat).

Le : Mehalle-Agasi « l'Aga des camps ».

L'Al-Khodjasi « écrivain des chevaux », intendant du domaine du Dey.

Le gouvernement se composant du Dey et de 5 « puissances », le quatrième officier était :

Le : Beit-Ulmadji « receveur des tributs » qui s'occupait notamment de la succession des Janissaires morts sans avoir

(71) « ...les Turcs étant une nation traditionnellement guerrière... dont le gouvernement sort de l'armée... » Le costume musulman d'Alger, page 66.

laissé d'héritiers, c'est-à-dire d'enfants, sa femme ou ses parents étant toujours exclus de la succession. Le beit-ulmaldji devait nécessairement être un célibataire.

La « cinquième puissance » était :

Le : Vekil Khardj de la marine, ministre de la marine.

Ces officiers formaient le gouvernement proprement dit.

D'autres hauts dignitaires du gouvernement étaient encore : les quatre : *hoja*, secrétaires d'Etat auprès du Dey.

Le Vekil Khardj el kebir, contrôleur des magasins ; le Vekil Khradj el Saghir, contrôleur des douanes ; et le Kiaya, qui exerçait la fonction de chef de la police.

Ce dernier poste ne fut donc pas détenu par l'Agha, comme à Constantinople. D'ailleurs, sous les Dey, l'Agha n'avait qu'une charge plus ou moins honorifique : la punition des Janissaires avait bien lieu dans sa maison, mais il ne commandait point les troupes en personne et les arrêts, les condamnations devaient être contresignés par le Dey. Seuls les ordres concernant la discipline des troupes, la sûreté des portes de la ville, des forts émanaient de lui. Tous les soirs, il recevait les clefs de la ville.

Néanmoins, son rôle n'en restait pas là seulement. Il présidait les soldats lors de l'élection du nouveau Dey. C'est lui également, qui présidait le paiement des troupes. *« Les jours de paiement, tous les officiers de l'Etat s'assemblent dans la salle du divan, tandis que les soldats se tiennent dans la cour. L'Aga occupe dans cette occasion le siège du dey (!). Celui-ci debout à côté de lui, commence l'appel par lui-même (!) continuant d'appeler successivement tout le corps... chacun selon son rang. »* (72.)

Notons enfin parmi les hauts dignitaires, le Bach-Tchaouch, chef des 12 Tchaouch du corps et grand prévôt.

Tout, dans le gouvernement d'Alger reposait sur l'armée, tout émanait d'elle. Tout était destiné à égaliser les pouvoirs, à ne donner la prédominance à un groupe, ou à une personne. Tout enfin devait être écarté, qui pouvait nuire à l'influence du corps et de ses officiers ou qui pouvait donner une prépondérance quelconque à l'influence non-turque et le Dey était assisté du Divan-el-

(72) Histoire d'Alger et du bombardement de 1816, page 252.

khas (conseil d'Etat) réunion des « 5 puissances », et du Divan-el-Aam (conseil général), réunion de tous les hauts dignitaires, de l'Agha et des officiers supérieurs des Janissaires. L'armée partait chaque printemps dans les provinces, pour se joindre aux garnisons des 3 Bey (gouverneurs), pour surveiller la rentrée des impôts et prêter main-forte au besoin. A cet effet, le Dey nommait le *méhallé Agasi* (aga des camps ; second des 5 puissances) chef de l'expédition et de la police du camp, mais le Dey lui-même, n'était qu'un simple membre de l'Odjak et le jour de la paie, c'est l'Agha du corps, le général à titre honoraire, qui (geste symbolique), était assis sur le trône (voir plus haut). Si tout le corps se trouvait, en dernier lieu, sous le haut commandement du Dey, les Bey des provinces, n'avait pratiquement aucune autorité sur leurs garnisons. Celles-ci avaient, chacune, leur Agha, leur commandant en chef, qui pouvait agir en pleine indépendance, ne relevant directement que du Dey d'Alger. Le Dey ne pouvait être que Turc, tandis qu'un rénégat pouvait (comme à Constantinople) accéder au poste de l'Agha suprême. Mais, à tout autre, les hauts postes militaires étaient inaccessibles. Le Bey, fonctionnaire administratif, et qui ne devait pas nécessairement être Turc ou rénégat (il pouvait être Koul-oghlu ; voir plus loin) ne pouvait donc pas avoir une autorité sur les soldats de sa garnison.

La Régence était divisée en trois : *beylik* « province » :

La province de Constantine à l'Est ; celle d'Oran à l'Ouest et Tlemcen au Sud.

Le Dey, en accord avec les conseils, nommait les 3 Bey. Le Bey résidait principalement, dans la capitale de sa province. Il était entouré d'une vingtaine de hauts fonctionnaires et d'officiers du palais, qui constituaient, tous ensemble, le gouvernement. Le Beylik se divisait en Watan [outan] « districts », ayant à leur tête un : Kaïd. Le Watan se composait de plusieurs : Mahkzen, « tribus ». Les tribus comprenaient un certain nombre de douar (réunion de tentes) dirigées par les : Cheyik. Par faveur spéciale, certains Janissaires pouvaient devenir Sipahi auprès des Bey, et faire partie de la cavalerie, constituée normalement par des escadrons de Maures.

La police d'Alger était placée sous le haut commandement du Kiaya. Deux officiers lui étaient notamment subordonnés :

Le : Djerra basi « premier chirurgien ». Il avait le droit d'appliquer la bastonnade aux coupables (79).

Le : Koldji-basi, chargé de la patrouille de la nuit. « Le *Chekelbeled* est le maire de la ville. Son office est de veiller à ses réparations, à l'entretien des rues et choses semblables. Il est nommé par le Dey. » (74.)

La justice était administrée sans frais, sans écritures, sans délai et sans appel. Elle était rendue par le Dey, le Kadi (« homme de loi » envoyé d'habitude par le Sultan), par le Kiaya et, en mer, par les : Rais « capitaine de navire ».

Le Dey rend la justice publiquement, assisté de ses Hodja. Durant tout le temps qu'il siège sur le trône de justice, les Yaya bachi s'assemblent sous la présidence du Kiaya et tiennent permanence en face du palais.

Les punitions étaient souvent très sévères. Pour le moindre vol, un Maure perdait sa main droite.

Un seul groupe de la population civile, qui se composait essentiellement de Maures, pouvait aspirer à disputer le pouvoir aux Janissaires avec un certain succès, c'étaient les Koul-Oghlou [Kul-oglu] proprement : « fils d'esclaves » (voir III^e Chapitre et l'emploi du mot Kul) les fils de Janissaires et de femmes indigènes. Ces Koul-Oghlou, qui trouvaient une aide efficace chez les bédouins, ont souvent tenté, profitant d'une révolte ou de désordres lors de l'élection d'un nouveau régent, d'arracher le pouvoir aux Janissaires ; ils n'y sont jamais parvenus. Tout ce qu'ils ont finalement pu obtenir, c'est d'être dans une certaine mesure admis à l'odjak. Jamais, le Koul-oghlu ne pouvant devenir Aga. Ils étaient, de par leur origine, trop intimement liés au sol natal, au peuple algérien, et auraient détruit l'hégémonie du corps des soldats. Leurs révoltes furent brutalement réprimées. Depuis la grande révolte de 1663, à l'occasion de laquelle ils avaient essayé

(73) « ...et il lui applique quelques coups de bâton sur la plante des pieds et la jeune fille commençait à reprendre ses forces... »
« ...und appliziert auf die Fusssohlen einige Stockschläge und das Mädchen beginnt ein wenig zu sich zu kommen... »

Vorträge türkischer Meddans, von Dr. G. Jacob, page 63.

Ce qui pourrait peut-être donner une explication à ce nom étrange de « premier chirurgien » conféré à un homme de police.

(74) Histoire d'Alger et du bombardement de 1816, page 283.

de s'emparer de la grande citadelle, de la Kasaba, aucun Kouloghlon n'avait accès à cette caserne.

Tous les citoyens n'appartenant pas à l'odjak étaient représentés auprès du gouvernement par les Mokkadem, chefs des corporations entre lesquelles étaient répartis et groupés tous les métiers. Des renseignements un peu plus précis sur le Mokkadem des Juifs (dont la communauté était représentée auprès du Dey au même titre que les corporations) sont donnés dans : l' « Encyclopaedia Judaica » (II^e vol., p. 198).

Le Mokkadem des Juifs était nommé généralement par le Dey qui le choisissait de préférence parmi les Juifs les plus riches. Il avait un pouvoir très étendu et percevait les impôts. Dans plusieurs villes, la prison des Juifs se trouvait dans sa maison et il avait le droit de prononcer des punitions. Il n'était pas obligé de rendre compte de ses actes au Tobe-ha-ir, conseil de la communauté, qui l'assistait dans ses charges et dont la composition dépendait de lui.

Les Mokka-dem, représentants de la population civile, n'avaient aucune influence sur la gestion des affaires publiques. Ainsi le peuple était dominé par l'odjak des Janissaires, par une petite armée étrangère, tenant en échec toute la nation et noyant dans le sang toutes les révoltes. Ce que les jeunes recrues chrétiennes étaient pour le peuple ottoman, les Turcs le devinrent pour les Algériens, ne restant pas seulement un corps privilégié dans un Etat déjà existant, mais le créant et l'organisant tout en restant ses chefs.

On pourrait peut-être comparer ce régime à certaines dominations coloniales où une poignée de soldats parvient à dominer tout un peuple. (C'est le cas, par exemple, des Anglais, aux Indes.) Mais jamais des soldats de troupes coloniales ne sont arrivés à fonder par eux-mêmes un Etat dans un pays, composé de quelques villes plus ou moins indépendantes, de petites communes et de vastes territoires, comme c'était le cas de l'Algérie avant l'arrivée des Janissaires. Ils ont, en cela, dépassé de loin, le rôle d'une simple garnison ; le Sultan, en envoyant le premier contingent de soldats à Alger, ne se doutait certes point que l'Algérie serait un jour autre chose qu'une colonie de l'Empire Ottoman.

LA COURSE

A un délégué du Sultan, les Réis avaient répondu que tout vaisseau étranger était considéré par eux comme de bonne prise et qu'ils s'empareraient même de leur père, s'ils le rencontraient en mer. En réalité, Alger, pendant toute la durée de la domination turque, c'est-à-dire pendant trois siècles, n'a été que la capitale d'un Etat de Corsaires, de Pirales. Ce qui dans les pays européens n'a été que le fait de quelques aventuriers et soldats, souvent favorisés, il est vrai, par le gouvernement (Sir Walter Raleigh en Angleterre. par exemple, pendant le règne d'Elisabeth) devint une institution d'Etat, on serait tenté de dire, la raison d'être de cet Etat.

Les Corsaires sortaient généralement à 5 ou 6 sous le haut commandement d'un Réis (capitaine de navire) en chef, qui exerçait aussi la police en mer. Chaque navire avait son Rais et le : Topdji barhi « chef des canoniers », qui s'occupait de l'armement des canons du bateau, et remplaçait le Réis au commandement. Le service du bateau était assuré par des matelots maures. Les Janissaires se tenaient sur le gaillard arrière, prêts à sauter les premiers à l'abordage à l'arme blanche. Il n'y avait pas de pillage si le navire ennemi se rendait sans résistance. Triomphalement, annonçant son arrivée par de multiples coups de canon, le corsaire victorieux entraînait dans le port d'Alger, traînant le bateau capturé en remorque. « *La frégate de notre Seigneur le Rais Hamidou a pris un navire de guerre portugais armé de 44 canons, sur lequel ont été faits prisonniers 282 marins.* » (75). Cette prise est restée célèbre : Hamidou était arrivé à capturer tout seul ce fort navire par une ruse, arborant les couleurs anglaises. Le Portugais le laissa tranquillement approcher et s'aperçut trop tard de sa méprise.

En cas de prise, les parts étaient réparties entre le Rais, le Dey et l'équipage, lors de l'arrivée à Alger.

Le Rais avait 40 parts, le Dey 35, et l'équipage 25 parts, en marchandises et en hommes. Les bateaux capturés augmen-

(75) Le Rais Ramidou, notice biographique sur le plus célèbre corsaire algérien, par A. Devoulx, Alger 1855, page 67.

taient considérablement la flotte algérienne et celle-ci se composait surtout de bateaux capturés.

Etat de la flotte d'Alger en 1724 (76) :

Bateaux fabriqués à Alger :

	1 armé de 52 canons	
1	»	50 »
3	»	44 »
1	»	40 »
2	»	38 »
4	»	32 »

Bateaux de Hollande :

	1 armé de 26 canons	
1	»	26 »
1	»	22 »
1	»	16 »
1	»	14 »

Bateaux d'Angleterre :

	1 armé de 22 canons	
1	»	16 »
1	»	12 »

Bateaux d'Italie :

	1 armé de 26 canons	
1	»	10 »
1	»	14 »

Bateaux de Catalogne :

1 armé de 14 canons

Bateaux du Portugal :

1 armé de 10 canons

Calibres : 12-8-6 pour les unités de 52-50-44 canons.

Calibres : 806-4 pour les unités de 33-32-26 canons.

6-4 pour les unités de 26-22-16-14 canons.

Calibre 4 pour le bateau de 12 et pour l'un de 10 canons.

Les corsaires d'Alger croisaient dans toute la Méditerranée, débarquant un peu partout et semant la terreur sur les côtes ita-

(76) Histoire du royaume d'Alger, par Laugier de Tassy, pages 264-265.

liennes et espagnoles. Presque tous les pays européens étaient leurs tributaires, même les Etats-Unis d'Amérique.

Les redevances étaient souvent assez élevées et seules, l'Angleterre et la France pouvaient se contenter d'envoyer des « cadeaux » plus ou moins importants tous les 5-7 ans, lors du changement de consul. Les autres pays tributaires (Danemark, Hollande, Suède, Venise, etc.) étaient astreints à un tribut régulier assez important en espèces et en marchandises tous les 2 ans ou tous les ans.

Les marins et les passagers des bateaux capturés devenaient esclaves, et étaient vendus aux enchères aux plus offrants. Nombre d'entre eux étaient retenus par le Dey comme esclaves de l'Etat, Ils recevaient alors un uniforme, une chemise, une veste, un khaftan, des culottes, un bonnet rouge, une paire de chaussures et une couverture de laine et étaient logés dans les trois « bagnes » d'Alger, trois grandes casernes. Plus tard, le rachat des esclaves, pratiqué surtout par les ordres religieux, libéra beaucoup de captifs célèbres (77), tombés entre les mains des corsaires, comme par exemple l'écrivain Cervantes, qui avait pris part à la bataille de Lépante. (A cette occasion Alger avait envoyé une flotte au secours de la flotte ottomane, ce qui n'empêcha pas la débâcle de cette dernière.)

Le nombre d'esclaves se serait élevé à 25.000 en 1650, un quart de la population d'Alger. Lorsqu'une frégate française était en rade, on ne manquait jamais de les mettre aux fers et cela, parce que tout vaisseau français jouissait de l'immunité et pouvait donner asile aux esclaves qui réussissaient à s'y réfugier (78). Aussi le consul français était-il considéré comme la personne la plus importante du corps étranger, et intervenait-il souvent auprès des secrétaires du Dey en faveur des Français

(77) Haédo : Histoire des Rois d'Alger et : De la Captivité à Alger.

Calixte : Les plus illustres captifs.

Le père Dan : Histoire de Barbarie et de ses corsaires.

(78) C'est aux Yaya Bachi qu'il appartenait de s'assurer de visu si des esclaves n'étaient pas cachés dans le fond des navires ancrés dans le port. Ils étaient aussi les messagers du Dey pour son royaume et les ambassadeurs auprès des autres puissances.

résidant à Alger ou même des sujets d'une autre nation chrétienne.

LES BOMBARDEMENTS D'ALGER

A plusieurs reprises, les puissances européennes ont essayé, notamment par des bombardements de la capitale, à réduire la force des Algériens. Les plus importants bombardements furent exécutés par la France et l'Angleterre.

En 1661, 1665, 1681, 1682, 1683, 1688, Alger fut bombardé par des flottes françaises. Le plus terrible de ces bombardements fut exécuté par Dusquesne. Du 20 août au 20 septembre 1682, pendant tout un mois, Alger fut sous le feu des batteries françaises. 50 maisons furent détruites, plus de 500 habitants tués.

En 1622, 1655, 1672, Alger subit le feu des canons anglais.

En 1775 l'Espagne tenta une dernière fois d'envahir le territoire de l'Etat barbaresque. L'Amiral Don Pedro Castejo et le général O'Reilly débarquèrent une armée de 25.000 hommes qui était venus sur 20 vaisseaux de guerre et 24 galiotes à bombes.

L'expédition se termina en faveur des Janissaires ; les Espagnols subirent une perte de 2.500 hommes. Mais la résistance d'Alger faiblissait déjà. Une guerre navale avec les Etats-Unis en 1815 se termina par la victoire de l'Amérique, qui, dès lors, ne paya plus de tribut.

En 1816, l'expédition de Lord Exmouth, mit fin à la réputation d'invincibilité des corsaires et d'invulnérabilité de leur ville. Lord Exmouth avait été envoyé à Alger pour signifier au Dey les décisions du Congrès de Vienne concernant l'abolition de l'esclavage. Insulté, Exmouth retourna en Europe pour préparer une nouvelle expédition avec l'amiral hollandais Van Kappelen et une flotte considérable. Arborant le pavillon parlementaire, la flotte entra dans le port sans trouver de résistance de la part des corsaires trompés. Tout de suite, les batteries des navires commencèrent le bombardement. Alger fut sérieusement endommagée ; des centaines de personnes furent tuées.

L'armement des forts algériens était souvent l'œuvre de constructeurs européens, « renégats ». M. Schultze, ancien consul

de Suède, s'était chargé de construire une poudrière, qui fut terminée en 1815 et qui portait cette inscription :

« *Qu'Alger se réjouisse, qu'il se livre sans relâche aux transports de l'allégresse : une poudrière est actuellement établie grâce en soit rendue à Dieu, pour obvier en toute circonstance aux nécessités impérieuses. Des soins laborieux et constants ont effectué l'édification de la totalité de ce monument. Ce don de Dieu... Pour combattre les ennemis de la foi en suivant la voie du Seigneur.* » (79.)

Un des canons, qui se trouvent dans le jardin de l'Hôtel des Invalides à Paris, porte cette inscription sur la culasse : « fait par François Dupont, fondeur du roi de France, à Alger, an 1775 ».

Les attaques répétées brisèrent finalement la résistance des Algériens et de nombreuses révoltes accélérèrent la fin de la domination turque sur la régence.

« *Quoique je fusse bien jeune à cette époque, les événements dont j'ai été témoin, ont laissé des traces indélébiles dans ma mémoire.*

Je fréquentais alors une école vis-à-vis les bains de la Djéninah (un des palais du Dey). Un jour nous entendîmes une sourde rumeur, puis des violentes clameurs, éclatèrent et enfin, de toutes parts la fusillade retentit. Le Palais était assiégé. Les Janisaires l'entouraient en envoyant des balles à toutes les issues. Mais portes et fenêtres étaient barricadées et la foule altérée de sang hurlait de rage de ne pouvoir atteindre sa proie. Aux premiers coups de fusil, notre professeur tremblant d'effroi nous avait donné congé. Mais un incident sanglant nous cloua dans notre école, avant que nous eussions eu le temps de déguerpir et nous força d'assister au dénouement dramatique de cette révolte. Près de notre école, dans une ruelle, qui longeait les dépendances du Palais, habitait un soldat turc, ami de mon père, ayant nom. Ahmed Allayahi.

Dès le commencement de l'attaque, j'avais vu ce Turc charger avec soin son fusil sur le seuil de sa porte, puis se mettre en garde. Tout à coup un homme éperdu et haletant se présente

au haut du mur sur la terrasse et se ramasse pour prendre son élan et franchir l'étroite ruelle. Mon Turc ajuste flegmatiquement le promeneur aérien et lache son coup. L'homme est atteint, il dégringole sur le pavé où le bruit de sa chute résonne lourdement. Le Turc se précipite vers lui et jette un cri de joie. Le coup de fusil était beau en effet. Le Pacha gisait dans la ruelle près de nous qui étions plein d'épouvante. La foule des Janissaires accourut bientôt aux cris : « Ahmed Allayahi », puis se ruant avec frénésie sur le corps, ils le mirent en pièces et en emportèrent triomphalement les débris. Cette scène, où un homme avait été dépecé comme un animal, nous glaça d'horreur. » (80.)

Et les soldats, se rappelant les jours glorieux d'antan, chantaient maintenant (81) :

« Tu demandes des nouvelles de l'armée d'Alger

« Elle ressemble au brouillard accroché au haut d'une montagne. »

« Désarmé, le soldat ne sait que faire de sa personne. »

(80) Devoux, pages 88-92.

(81) J. Deny : Chansons des Janissaires d'Alger, page 51.
Etudes Marocaines, Paris, Leroux 1925, page 51.

CINQUIEME CHAPITRE

LA FIN DES JANISSAIRES

EN TEMPS DE PAIX

L'Agha du corps était chef de la police à Constantinople ; il traversait deux fois par semaine, au moins, les bazars et inspectait les marchés. Une vedette veillait jour et nuit du haut de la tour de son hôtel, pour lui signaler tout ce qui se passait à la ville, notamment pour l'avertir d'un incendie.

Les Janissaires devenaient alors de paisibles fonctionnaires d'Etat ; sergents de ville, ils assuraient, un long bâton à la main, la sécurité des rues. Cavas, ils s'occupaient du service, du courrier dans les ambassades et consulats. Les Kulluk, stationnés dans les faubourgs, assuraient la garde de la ville. Dans les traversées difficiles et dangereuses, les voyageurs, les caravanes étaient accompagnés par des gardiens-Janissaires.

Les « esclaves du Sultan » se faisaient remarquer par la magnificence de leurs uniformes dans les grandes parades :

« De la pompe avec laquelle sa Hauteesse paroist en allant à la mosquée pour mieux solemniser une feste à laquelle on se prépare par une abstinence d'une lune entière » (il s'agit de la grande fête du Bairam). *« La marche commence par les Chaous et les autres officiers de la Porte en confusion qui précèdent les Mutaferaca gentils hommes de masse en veste à manches pen-*

dantes de satin de diverses couleurs et le Turban de cérémonie en teste. Le Capi-A-gassi, capitaine des portes, chef des Eunuques blancs et Gouverneur des pages précède les capitaines des Janissaires qui ont des vestes de velours à manches pendantes qu'ils retroussent sur la croupe de leurs chevaux richement caparasconnés et leurs bonnets sont ornés d'une grande aigrette d'un pied et demy de haut, qui tombe en demy cercle. Le Kehaiabey, lieutenant général de cette milice, vient ensuite estu et coëffé comme les autres... Le Grand Visir... qui paroît monté à l'avantage mais modestement vêtu d'une robe à manches pendantes de satin plein son cortège et sa proximité de la personne Impériale le distinguent. Les valets de pied (Solaks et Péïks) de sa Hauteesse suivent son premier visir ; ils sont 40, magnifiquement vêtus avec des ceintures d'or enrichis de pierrerie et leurs turbans ornés d'une aigrette de plumes de héron attachés par une enseigne de diamans, ils composent deux longues files entre lesquelles marchent deux rangs de Péïks, autre espèce de valets de pied dont l'habit est singulier, il est de brocard d'or arrondi vers les genoux comme un corselet de dessus lequel il en sort un autre comme une jupe de brocard d'argent qui pend jusqu'à la jarrettière pour faire voir la chaussure qui est fort propre, leurs ceintures sont des écharpes de pierreries ; ils portent un arc des flèches et une hache d'armes à la Polonnoise dont l'acier est doré et le manche garni d'argent doré... les Péïks et les Solaks (habillés comme les capitaines des Janissaires) étendent leur file jusqu'au Grand Seigneur qui paroît entre quatre Solaks... » (82 et 83.)

En 1582, à l'occasion des fêtes, qui eurent lieu lors de la circoncision d'un prince, le Sultan Murat III donna la permission à quelques Osmanli, d'entrer dans l'odjak. Ferhad Aga, qui s'était opposé à cette mesure, grave infraction au devchirmé, fut destitué. Depuis, commença la transformation lente, mais progressive du corps. Corps d'armée d'étrangers, il devint par la suite, une armée populaire, véritablement turque, toujours plus nom-

(82) Manuscrit de Pétis de la Croix, pages 305-313.

(83) Le proverbe persan dit : *Mal be Hindostan ; Akl be Fren-gistan ; Hachmet be Ali Osman.*

La richesse est aux Indes ; L'esprit sera trouvé dans le pays des Francs ; La majesté est propre aux Osmanli.

breuse ; plus tard presque tout le monde pouvait devenir Janissaire, le contrôle étant de moins en moins rigoureusement exercé. D'une troupe de guerriers entraînés, soumis aveuglément à la volonté du Sultan, observant une discipline de moines, le corps devint un amas de gens de toutes les professions, artisans, commerçants et autres, qui souvent, se faisaient remplacer dans les rangs pour ne pas faire le service actif, gardant le titre de Janissaire à cause des avantages, qu'il pouvait encore conférer. (On distinguait alors deux sortes de Janissaires : Les soldats actifs, recevant une solde et les *yamak* (aides), inscrit sur les rôles, mais ne faisant pas de service et ne recevant pas de solde. Au XIX^e siècle le nombre des *yamak* se serait élevé à 400.000, 60.000 Janissaires reçurent la solde et 25.000 environ pouvaient être rassemblés en cas de guerre, tellement la discipline fit défaut.)

A son avènement au trône, Mehmed II avait ordonné de donner à tout Janissaire une augmentation de solde, un *bakchiche* (cadeau). Ce précédent induisit par la suite les soldats à ne voir aucun inconvénient dans le changement fréquent de souverain, car à toute nouvelle ascension, ils exigeaient implacablement leur *bakchiche*. (Ils y renoncèrent une seule fois, sous Murat IV, en 1623, quand on leur eut prouvé que le trésor d'Etat ne disposait plus de ressources.)

Sous Soliman, les vétérans obtinrent l'autorisation de se marier. Sous ses successeurs, cette faveur devint un droit pour tous les Janissaires. Les mariés ne voulaient plus habiter les casernes ; la solde destinée aux besoins d'un seul, ne suffit point pour une famille ; les *yoldach* cherchèrent désormais à introduire à tout prix leurs fils et même leurs parents éloignés dans le corps. (La tendance était donc, pour d'autres raisons, opposée à celle des Janissaires d'Alger.)

Sous Soliman encore, un Janissaire avait été chassé du corps pour avoir su réparer habilement les brides de la monture du Sultan. Exercer une profession était alors considéré comme incompatible avec l'honneur du guerrier. Mais après l'entrée de gens de diverses professions dans les rangs, cette règle perdit sa valeur. Bien au contraire : chaque *orta* avait généralement sa profession, son métier préféré. On connut ainsi les *orta* de boulangers, de bouchers, d'autres qui avaient le monopole de certains commerces, comme celui des légumes et des fruits. Les

plus beaux cafés de Constantinople étaient administrés par des Janissaires, où ils s'adonnaient au jeu et où il était permis de boire du vin.

La « série brillante » des 10 premiers Sultans était « remplacée par une ligne honteuse de princes qui, incapables de soutenir les fatigues de la guerre et démontrer les sentiments dignes de la force d'âme et du courage de leurs ancêtres abandonnaient entièrement les rênes de l'Etat à leurs ministres... Ecoutant les conseils de leurs lâches courtisans et entraînés par la malheureuse influence de leur éducation effeminée, ces empereurs turcs crurent qu'il était plus simple, et plus avantageux d'affaiblir et de dénaturer la milice des Janissaires, que de se corriger eux-mêmes ». (84.)

Le contrôle des registres devint de plus en plus défectueux. Les officiers se faisaient payer la solde de Janissaires morts depuis longtemps, qu'on avait omis de rayer des rôles ; les billets donnant droit à la solde furent mis en circulation comme des billets de banque. Les hauts dignitaires, au lieu de les payer de leur bourse, payaient les valets avec la solde de Janissaires, qu'ils obtenaient en présentant ces billets de solde, achetés aux officiers. L'admission au corps n'avait plus le caractère solennel d'autrefois. Un simple brevet suffit et sans contrôle, sans sélection antérieure, sans préparation, tout le monde pouvait devenir Janissaire et jouir des privilèges du soldat, notamment être exempt d'impôts et de droits de douane.

Modèle d'un brevet de Janissaire :

« Nous sommes des croyants... nous donnons notre tête pour cette croyance, notre prophète est Mahomet... de toute éternité nous en sommes enivrés. Nous sommes des papillons dans la lumière divine. Nous sommes dans ce monde une légion toujours en extase devant la grandeur de Dieu. Nous sommes tellement nombreux qu'on ne peut pas nous compter du doigt. Notre source est intarissable. Les profanes ne peuvent jamais connaître notre état... Notre patron est le... Saint Hadji Bektash. En 1234, sur la permission du Tchorbadjo-gha du 19° Beuluk et par l'en-

tremise de... et de tous les anciens, d'après la bonne loi du Ghazi Suleiman, le législateur, qui a pour résidence le paradis, le nommé ... a exprimé le désir et a sollicité d'être notre compagnon. A cet effet son nom a été inscrit sur les registres des Kouls... que ce brevet soit exhibé en cas de nécessité. » (85.)

Depuis des siècles les Ottomans avaient enlevés aux peuples chrétiens, soumis à leur domination, la meilleure jeunesse. Avec l'abandon du devchiriné la volonté d'indépendance de ces peuples devait renaître avec plus de force et devint un grand danger pour l'unité de l'Empire. L'abandon de cette coutume n'affaiblit donc pas seulement, d'un côté, l'odjak, mais renforça en même temps les adversaires des Ottomans. L'entrée d'éléments indésirables, voir même de criminels dans le corps, en fit souvent un véritable fléau de la population civile.

« Une telle avance des voyageurs avait le caractère d'une invasion ennemie; ses Janissaires dévastaient les villages, en enlevant tous les moutons et la volaille, qu'ils pouvaient attraper, sans égard pour les propriétaires et, évidemment, sans être punis. Quand les gouverneurs de province voyageaient à travers leur Pashalik (province sous l'autorité du Pasha, gouverneur), c'était encore pire. Les Pasha enlevaient au pays tout ce qu'ils pouvaient avoir et n'épargnaient ni Turc, ni chrétien, ni Juif et (en Turquie l'humour n'étant jamais très loin de l'horreur) après avoir suffi aux besoins de sa propre personne et de son train il exigeait de ses hôtes ce qu'on appelait : « argent de dents », une taxe pour ses dents, usées à force d'avoir mangé leurs biens. » (86.)

Dans les villes, les soldats s'arrogeaient des droits de contrôle

(85) Djevad Bey, pages 86-87. (Fait en 1234 de l'hégire, donc en 1820.)

(86) « Such a travellers progress bore a strong resemblance to a hostile invasion; his Janissaries raided the villages, slaughtering all the sheep and fowls they could lay hands on with absolute impartiality and of course with absolute impunity. When provincial governors travelled to or from their pashaliks, it was even worse. The Pasha drained the very vitals of the country he passed through sparing neither Turk nor Christian nor Jew and (in Turkey humour was seldom far from horror) after cramming himself and his numerous retinue he levied upon his hosts what was called: « teeth money », a tax for the use of his teeth worn in process of devouring their substance. » Abbott, page 91.

sur l'activité économique des habitants. Ils entraient dans les boutiques, y restaient toute la journée pour surveiller la vente et forçaient, le soir, le propriétaire de partager le bénéfice avec eux. Quand un officier passait devant un chantier, il accrochait sa hache d'armes à la bâtisse en construction et par ce geste, arrêtait le travail ; les ouvriers fuyaient et le propriétaire était forcé de payer une amende à l'orta, de cet officier pour pouvoir continuer les travaux ou pour avoir le « droit » de modifier la construction suivant les désirs de l'officier, si celui-ci ne la trouvait pas à son goût. On appelait ce procédé : *balta-asmak* (suspendre la hache).

LES CORPORATIONS

Les jeunes chrétiens, les *acemi-oglan*, n'avaient appris qu'un seul métier : celui de soldat et ne savait que faire la guerre. Tout comme le chevalier du Moyen-Age, le *yoldach* affectait un certain mépris pour tout homme travaillant, ou exerçant un métier, voir tout non-militaire. L'honneur du guerrier ne permettait pas, que celui qui faisait le métier « noble » en exerçât un autre.

Avec l'entrée des Turcs dans le corps tout cela devait changer. Le jeune Turc n'accomplit plus le stage d'*acemi-oglan*. Souvent, les nouvelles recrues avaient déjà une profession, un métier quelconque, étaient artisans, commerçants, etc. Le corps des Janissaires devint de plus en plus une organisation vaste englobant des gens de toutes les classes du peuple, une sorte de corporation générale, comptant presque un demi-million de membres, dont 20-30.000 seulement prirent part aux expéditions guerrières.

Déjà par sa liaison avec les *Bektach*, l'*odjak* avait acquis le caractère d'une communauté, d'une corporation « temporelle » liée à un ordre religieux, à une corporation « spirituelle », cas fréquent au Moyen-Age. (Voir à ce sujet D. Karl Müller : « *Kirchengeschichte* », 3 tomes en 2 volumes, Freiburg i. Bayern Mohr 1892-1919, 1^{er} vol., pages 489-493 : la confraternitas, sorte

de société d'entraide mutuelle et la corporation de métier, sortant du cadre de l'Eglise et se rendant indépendant, restaient quand même en liaison étroite avec elle ; c'était le cas notamment en France et en Italie.)

Le caractère purement militaire du corps changeait et la corporation qu'il formait déjà devait finalement se superposer, dans une certaine mesure, à d'autres corporations de métier et en englober une grande partie.

Longtemps avant la fondation de l'Empire ottoman, les tribus turques connurent les corporations de métier, qui existaient déjà dans les Empires arabes des Khalifes. Ces organisations de métier, dont les membres portaient le nom de *Fata*, « jeune homme » ou *Ahi* « généreux », d'apparence profondément religieuse, prirent bientôt un caractère politique plus ou moins nettement défini et devinrent plus tard le squelette de l'Empire Ottoman. (*Ahi*, le généreux et non pas, le frère. Le mot n'est donc pas une déformation du ture : *aki*. Le problème des « Ahi d'Anatolie » a été élucidé dans une conférence de J. Deny à la Société Asiatique, le 14 juin 1934. Paris.)

L'homme jeune, c'est-à-dire brave, généreux, hospitalier et chevaleresque, comme l'était le premier « jeune » Ali, le gendre du Prophète : « La fata illa Ali wa la Sayfa illa Du-l-fikar » (« Point de héros au regard d'Ali ; point de glaive comparable au sien ») entra donc dans l'organisation des Fityan (pluriel de *Fata*) de son métier, devint membre de sa corporation, en suivant strictement les règles de la Futuwwa (l'ensemble des prescriptions morales et rituelles, notamment le devoir d'être généreux et chevaleresque, qui furent pratiquées par l'ancienne chevalerie musulmane) et après avoir ceint le tablier, pendant la cérémonie du Sadd (ceindre, lier).

La cérémonie du Sadd rappelle les rites des franc-maçons ; d'ailleurs, d'autres gestes symboliques des Futuwwa (en prenant ce mot dans le sens de corporation) se rapprochent, des habitudes des pays européens du Moyen-Age et l'usage de la tonsure dans certaines corporations, par exemple, marque une influence chrétienne très nette. Les rapports entre les divers peuples et tribus, qui vivaient dans les pays méditer-

ranéens, ont été des plus étroits et ils s'influençaient mutuellement. Aussi est-il parfois assez difficile de connaître l'origine européenne ou asiatique de telle ou telle institution (l'usage de boire d'une coupe avant d'entrer dans la chevalerie arabe et le myte du Saint Graal ; le soufflet symbolique appliqué au Janissaire et au Fata avant leur entrée dans les corps et le coup reçu par le jeune chrétien avant de devenir chevalier). Il paraît toutefois, que surtout en ce qui concerne les corporations, le Bas-Empire eut une certaine influence sur l'évolution de l'Empire Ottoman. En tout cas, les corporations étaient connues de tous les pays et commencèrent de bonne heure, avant même la formation de partis politiques, à jouer un rôle considérable dans la vie publique de la nation. Sultan Murat I^{er} (1360-1389) après avoir accusé les *Ahi* des environs d'Ankara, qui avaient formé un Etat se trouvant sous l'influence des Mongols, de comploter contre lui, s'empara de leur territoire. Cet événement est connu (à tort ou à raison) sous le nom de la chute de la République de Ahi ; il démontre en tout cas toujours l'importance qu'avaient déjà à cette époque les corporations turques.

Les Janissaires, groupant des gens de tous les métiers, devaient donc nécessairement occuper une place prépondérante parmi les corporations. Une des raisons de la longévité de ce corps (peut-être la raison principale) était le fait que l'odjak était devenu une force politique, lié au peuple par sa composition et par son importance d'organisation corporative. Ce n'était plus le corps d'élite d'autrefois, fidèle à la Maison Ottomane. Sa valeur militaire avait diminuée, mais il formait une sorte de Futuwwa général, donc le plus important des « partis politiques » (plutôt sorte de syndicats à caractère politique, pour employer la terminologie moderne) pouvant effectivement contrecarrer la volonté du souverain. Une attaque contre l'Odjak aurait pu provoquer un soulèvement populaire et renverser tout Sultan qui l'aurait tentée.

La prospérité du corps des Janissaires était donc, dans une certaine mesure, liée à celle de ces organisations, jadis si fortes, et qui impressionnaient, dans les grandes parades, les défilés, les grandes fêtes de plusieurs jours, par leur magnificence et par

leur discipline, les ambassadeurs et les étrangers habitant Constantinople (87).

INCENDIES ET REVOLTES

Aux premiers temps les révoltes étaient plutôt rares et étaient même parfois « salutaires », rappelant un Sultan défaillant, à ses devoirs, ou décidant du sort de la succession en faveur d'un Sultan énergique. C'est ce qui s'est produit en 1512. (Révolte contre Bayazit II en faveur de Sélim I^{er}.)

Même Soliman eut « sa » révolte. Il s'était à l'occasion des grandes chasses impériales, attardé à Andrinople, et ne semblait pas avoir l'intention de rentrer à Constantinople avant un très long délai. Les Janissaires, toujours inquiets de ce que faisait leur souverain, se soulevèrent pour réclamer sa rentrée et commençaient la révolte par une attaque contre le palais du Grand Vizir. Sultan Soliman rentrant alors précipitamment, se jeta avec quelques fidèles au milieu des soldats et en poursuivant les Janissaires, qui fuyaient devant la personne de l'empereur vénéré, jusqu'à leurs casernes, il eut bientôt raison de cette révolte, qui n'eut pas de conséquences bien graves. Mais une révolte de Janissaires constituait toujours un événement grave pour la capitale et mettait en danger la force militaire de l'Etat, l'existence de l'empire même.

Certaines règles s'étaient établies, la révolte devenant un phénomène endémique. On affichait d'abord des pamphlets de sédition ; les Janissaires refusaient de manger la soupe traditionnelle, qu'on leur offrait dans la cour du palais. Puis des incendies éclataient aux quatre coins de Constantinople et les Janissaires commençaient à sortir leurs marmites des casernes et à les amener à la place centrale de réunion et-meidan (place de la viande). La pratique fréquente de cette procédure leur valait le surnom d'*Et-meidany-agalary* (ces messieurs de la place de la viande). Pillage et attaques des palais des hauts digni-

(87) Voir Jos v. Hammer : Constantinopolis und der Bosphoros, notamment : II, pages 395 et suivants.

Dr. H. Thorning : Beiträge z. Kenntnis des islam. Vereisonwesens. Encyclopédie de l'Islam : Art. Futuwwa.

laires s'ensuivaient et ils n'hésitaient point d'attaquer le palais impérial.

Ainsi, en 1589, les Janissaires envahirent le divan du sérail et attaquèrent les vizirs assemblés en grand conseil pour protester contre la dévaluation de la monnaie, et demander le relèvement de leur solde.

Les incendies, souvent provoquées par les Janissaires, devinrent au XVII^e et XVIII^e siècles très fréquents à Constantinople. Sous le règne d'Ahmed III (1703-1730) la ville fut 140 fois incendiée et dut être rebâtie entièrement à cinq reprises. Le feu se propageait, en effet très facilement, les maisons étant pour la plupart construites en bois. Seules les constructions de pierre résistaient au feu.

« ...Il n'y avait guère que les mosquées, les fontaines... les bains publiques... quelques monuments... qui pouvaient échapper à l'action du feu et qui servaient même parfois de barrière à la marche des flammes. » (88.)

Le déblaiement des décombres était facile et la ville pouvait être reconstruite rapidement, mais il arrivait que des quartiers subissaient de nouveaux sinistres avant même d'avoir été rebâti. Les incendiaires se servaient de poupées de matière inflammable, qu'ils jetaient par les fenêtres et, en quelques moments, les habitations légères étaient en flammes, communiquant le feu aux maisons avoisinantes, et à la faveur des vents violents des bords du Bosphore, à travers les ruelles étroites, à tout le quartier.

En haut des tours du quartier de Galatha, des vigies veillaient continuellement pour annoncer le sinistre à coups de tambour.

Après avoir prévenu le Sultan par un officier, l'Agha, le Grand Vizir et la plupart des ministres se rendaient sur place et chaque dignitaire devait payer une amende à son supérieur, s'il se laissait dépasser par lui et arrivait en retard.

Anciennement, on avait l'habitude de circonscrire le fléau en démolissant les maisons à l'aide de longs bâtons munis de crocs et on achevait la destruction à l'aide de haches. Ce n'est qu'en 1722 qu'on mit, pour la première fois, les pompes en

(88) E. de l'Islam, art. de J. Deny : Tulumbadji, IV, page 875.

action. Le « renégat » français Dawud avait créé, parmi les Janissaires, un corps de pompiers tulum-badji (voir II^e chapitre sous : divisions du corps), qui fut logé dans les casernes des Ad-jémi-Oghlans. Ils portaient un casque sans visière avec le signe de leur orta. Le Tulumbadji-bachi portait un casque en argent massif. Les pompiers allaient au feu en courant, les bras, les jambes et la poitrine nue, portant à deux leurs petites pompes et criant : « *yangın var* » (il y a le feu). Quand ils n'étaient pas occupés au feu, ils portaient des turbans gigantesques, des capotes rouges et, comme les soldats, les chaussures rouges, les Yéméni.

Les trois plus grandes révoltes du corps ont été celle de 1622 qui a occasionné le premier régicide, l'assassinat de Sultan Osman II, celle de 1648, avec le deuxième et le dernier régicide commis par les Janissaires, l'assassinat de Sultan Ibrahim I^{er}, qui avait voulu, contrairement aux usages, les forcer à payer des impôts et la grande révolte du Padrona Khalil, en 1730.

Un Solak en retraite a laissé une description détaillée de la révolte contre le Sultan Osman II, Sultan qui avait voulu détruire les Janissaires et les remplacer par des troupes arabes. Ce Sultan contrôlait sévèrement la conduite des soldats et avait aussi l'intention de réformer l'Etat et de rétablir l'ancienne grandeur de l'empire. Mais il n'était pas aimé du peuple et après la guerre contre les Polonais qui, malgré les victoires, avait été désastreuse pour les Ottomans, on ne voulut plus de lui et la révolte des Janissaires loin d'être mal vue de la population civile, comme cela était généralement le cas, fut, cette fois-ci, favorisée, par elle.

Les Janissaires et les Sipahis de concert, avait pillé le magasin d'armes de ces derniers et s'étaient rassemblés sur la place de l'hippodrome, Al-méidan, destinée aux exercices d'entraînement des cavaliers.

« L'armée des galères, qui estoit à l'ancre à Beshiktash et qui a coutume tous les ans avant que de se mettre en mer, d'y rester un jour ou deux pour y égorger quelques moutons en sacrifice au Tombeau de Cair-eddin, qu'on appelle communément Barberousse, qui est enterré en cette place sous un petit dôme entouré de grands arbres estoit arrivé en ce village proche de Constantinople vis-à-vis la Tour de Léandre et après avoir achevé ces sacrifices pour faire une navigation heureuse, comme cette armée navale voguait vers les Sept Tours (grande forteresse, ser-

vant de prison à Constantinople), ...le bruit de la sédition vint jusqu'à elle. » (89).

Les soldats des navires sautèrent à terre et de cette façon, presque toute l'armée des Kapon-koulon se dirigea d'abord vers l'hôtel du Grand Vizir. Mais n'étant pas encore suffisamment armés ils n'osèrent pas l'attaquer. Le lendemain la foule était cinq fois plus nombreuse.

Les Janissaires reçurent sur la place de l'hippodrome une délégation du Sultan et demandèrent la tête de six grands dignitaires (90) :

Khodja Omer Efendi, Suleiman Agha, chef du Harem impérial, le Kaimakam Ahmed Pacha, le Defterdar Baki Pacha, Dilawer Pacha, Grand Vizir et le Segban Bachi Nassouh Agha devaient perdre leur tête pour avoir influencé le Sultan et lui avoir conseillé de détruire les Janissaires.

Pour le Defterdan (ministre des finances) le cas s'aggravait encore du fait qu'il avait payé les troupes en monnaie dévaluée. Le Sultan ne voulut point céder à ces demandes d'arrêts de mort.

Voyant alors que les Oulemas [*ulema*], corps judiciaire, s'attardaient auprès du Sultan, les soldats songèrent à se rendre au palais, mais ils craignaient les Bostandjis. Finalement le signal d'assaut fut donné. Les Janissaires qui avaient fait sortir de sa prison et proclamé Sultan le frère d'Osman, Moustapha, obligèrent les Oulemas, les armes à la main, à prêter serment au nouveau souverain. Ils s'emparèrent d'Osman et l'amenèrent à la prison des Sept Tours. Là Daoud Pacha du 65^e Orta des Djemaat et quelques soldats l'étranglèrent.

L'orta régicide fut dissout par le Sultan Moustapha, pour avoir osé porter la main sur un souverain, sa caserne transformée en écurie. Depuis, les jours de paie, quand le Bach-Tchaouch appelait les Orta de venir prendre leur solde et qu'il arrivait à appeler le 65^e, il répétait trois fois ce numéro en ajoutant : « manque à l'appel ». Les Janissaires reprenaient ses paroles en chœur en prononçant des anathèmes contre l'orta coupable.

A la fin du règne d'Ahmed III, vers 1730, une révolte en

(89) M.-A. Danon : Contributions à l'histoire des Sultans Osman II et Moustafa, p. 19, remarque 2.

(90) Danon, page 22.

Perse obligea le Sultan à mobiliser l'armée. Mais après avoir, en une splendide parade, traversé le Bosphore, on installait un grand camp, les soldats restaient inactifs et commençaient à se disperser, le gouvernement attendant le résultat des pourparlers avec les rebelles.

A Constantinople le peuple s'agitait, mécontent d'avoir payé des impôts pour une guerre qu'on ne faisait pas. Les Janissaires, revenant du camp, excitaient encore le mécontentement général.

« La plupart d'entre eux (Janissaires) exerçaient dans la ville quelque métier; à la fois soldats et artisans, ils se confondaient avec la populace ou plutôt en formaient eux-mêmes une grande partie qui partageait ses passions et dirigeait ses mouvements. L'absence du gouvernement, demeuré tout entier sur la rive d'Asie, semblait alors faciliter une sédition et inviter les mécontents à se saisir de la capitale abandonnée... dans la matinée du 28 septembre... à l'heure où le Bazar s'empressait de vie et de mouvement... (91).

...Un marchand de vêtements, ancien leventi (soldat de la marine), Padrona Khalil (de l'italien « patronne » - vice amiral) parcourait le Bazar à la tête d'une troupe tumultueuse. Ses lieutenants étaient Muslu, marchand de fruits sur le port et Ali, marchand de café (la torréfaction du café était un privilège des Janissaires). Après avoir pillé un arsenal, les Janissaires accoururent de tous côtés et se rendirent sur la place de l'hippodrome. Les Janissaires, qui se trouvaient dans les casernes, avaient apporté leurs marmites ; la révolte avait pris son caractère habituel, on serait tenté de dire, officiel.

Le Sultan entra en négociation avec les rebelles.

« Pendant vingt-quatre heures le sérail et l'At-méidan traitèrent de puissance à puissance. » (92).

Padrona demanda la tête du Grand Vizir Ibrahim et de quatre autres grands dignitaires, dont le Mufti (chef des Oulema). Le Sultan fit alors planter le Sandjak Cherif devant la grande porte du Sérail et un crieur public promit de l'argent à qui vien-

(91) Une Ambassade Française en Orient sous Louis XV. La Mission du Marquis de Villeneuve (1728-1741) publ. par A. Vandal, Paris Plon 1887, p. 152.

(92) Vandal, page 154.

drait se ranger du côté du Sultan. Mais personne n'osait, sous l'œil menaçant de Padrona Khalil et de ses hommes, approcher du drapeau sacré.

« *Les portes du sérail s'ouvrirent pour la seconde fois; il en sortit un chariot, traîné par des buffles et portant le corps d'Ibrahim, ... ministres condamnés par le peuple.* (92).

A la fin, Ahmed fut destitué et Padrona Khalil, maître de Constantinople le remplaça par Mahmoud, son neveu. Quand le nouveau Sultan se rendit à la Mosquée « *Padrona et Ali marchaient devant lui à pied... jetaient de l'argent au peuple, toute l'attention se portait sur eux et l'inauguration du nouveau règne semblait leur propre triomphe* » (93).

Padrona ne se montrait plus qu'entouré d'une garde de corps de trente hommes et dictait, en véritable chef, sa volonté au Sultan. Mais un personnage nouveau parut sur le plan. Djanum Khodja, corsaire réputé qui avait à cette époque atteint l'âge de 70 ans, débarqua à Constantinople et se mit à la disposition du Sultan. Héros du peuple et favorisé par l'opinion publique il préparait la chute de Padrona et de ses partisans.

Quand celui-ci arriva du Divan et s'assit, comme à l'ordinaire, entouré de ses hommes au milieu des dignitaires assemblés, des armes jallirent soudain, sur un signal convenu, des robes des vizirs et des soldats assemblés à cet effet, sous la conduite de Khalil pehlevan (le fort). Padrona Khalil et ses hommes furent massacrés.

A l'instar des Janissaires, les autres troupes des Kapu-Kuli, notamment les Sipahi, ont essayé de se révolter, mais sans grand succès. Les Janissaires, moyennant une prime, étaient toujours prêts à réprimer ces révoltes. La révolte, c'était leur domaine, leur privilège.

En 1592 et 1595 les révoltes des Sipahi ont été ainsi brutalement réprimées; elles avaient été organisées par les cavaliers qui n'avaient pas reçu leur solde à temps.

En 1703, il y eut un soulèvement général. Cette fois les Djebedji (armuriers) s'étaient révoltés pour la même raison. Les

(93) Vandal, page 156.

(94) Lavallée, page 480.

autres troupes se joignirent à eux. 50.000 soldats, dont 10.000 Janissaires, 500 Sipahi et 900 canonniers avec 60 pièces d'artillerie, se dirigeaient vers Andrinople, où résidait alors le Sultan Mustafa II ; il fut forcé d'abandonner le trône. Son frère Ahmed III le remplaça et fut renversé lui-même un peu plus tard par la révolte de Padrona Khalil, décrite plus haut.

LES NIZAMI DJEDID

Dans la bataille, les Janissaires n'étaient plus le corps d'élite d'antan. Les fils de Janissaires n'étaient pas soumis à l'éducation sévère des Acemi oylan ; l'odjak ne se composait plus d'hommes sélectionnés et spécialement choisis parmi les meilleurs des jeunes. Aussi leurs adversaires n'avaient-ils plus peur des guerriers ottomans devenus des « vieilles femmes, qui parlent sans cesse de leur ancienne beauté et ne sont plus bonnes à rien ». (94).

Les ennemis se moquaient de soldats qui ne pouvaient plus soutenir un long combat et cherchaient la première occasion pour fuir.

« Il y a à ce sujet un proverbe commun que les Janissaires ont bon œil et bonnes jambes ; bon œil pour observer la cavalerie sujette à prendre la fuite et bonnes jambes pour la suivre. » (95).

S'opposant à toute tentative de rénovation par crainte de se voir repoussés au second plan et d'être, remplacés par d'autres troupes, ils étaient hostiles à toute introduction d'armes et de règlements plus modernes et furent, par conséquent, finalement dépassés par les armées européennes. Un vieil Osmanli, au cours d'une discussion sur les nouvelles troupes s'était écrié : *« Par le nom d'Allah ! Qu'est-ce que le Sultan espère bien faire de ces enfants avec leurs petits mousquets ? Quoi ! Pas un seul, qui porte le Yataghan... C'est avec cette arme que les Osmanlis ont fait leurs conquêtes... Le Yataghan est l'arme de Mahomet et de son peuple. Et qu'avons-nous à faire de ces espèces de lances que je vois au bout des mousquets »* (les baïonnettes) ?... (96).

(95) Marsigli, I, page 97.

(96) Ch. Mac-Farlane : Constantinople et la Turquie, en 1828. I, pages 51-52.

En 1717, Rochefort proposa vainement l'établissement d'une troupe d'ingénieurs étrangers au service de la Porte et qui devait aider à l'organisation d'un corps de Janissaires du génie. Le Baron Tott et le Comte de Bonneval réussirent, après de longues délibérations, à introduire la baïonnette et à renouveler l'artillerie.

Sultan Sélim III (1789-1807) entreprit enfin énergiquement la réforme de l'armée, à l'euro péenne. En 1793 un nouveau corps fut formé, qui s'appelait Nizami Djédid (nouvelle ordonnance) et qui adoptait le règlement autrichien. Le Nizami Djédid comptait d'abord 10 compagnies d'infanterie de 100 hommes chacune, auxquelles s'ajoutèrent bientôt des compagnies de cavalerie et d'artillerie, qui reçurent quelques pièces de canon apportées en Turquie par le consul français Duboyer. Laffitte organisa le corps de génie.

Les soldats Nizami Djédid portaient des vestes rouges et des manteaux et des pantalons bleus. Leur bonnet était de drap rouge, pointu, comme celui des Bostangis. Se distinguant par la belle défense de Saint-Jean d'Acre contre Napoléon les Nizami Djédid furent renforcés et réussirent en 1803 à réduire l'armée de brigands albanais qui avait, auparavant, battu quelques détachements de Janissaires, envoyés contre eux. Les Janissaires, voyant le danger que présentait pour eux les Nizami Djédid refusaient d'être répartis en petits groupes dans le nouveau corps.

En 1806 toute une armée de Nizami Djédid arriva à Constantinople. Les Janissaires se concertèrent d'abord à Andrinople et leur armée avança ensuite vers la capitale.

Après deux jours de terreur, les Nizami Djédid furent anéantis ; en 1807, Sélim fut détrôné et son successeur, Mustafa IV, le fit exécuter à l'approche de *Mustafa Bayraktar*, pacha de Roustchouk, qui amenait une nombreuse armée pour le délivrer. Bayraktar entra à Constantinople, détrôna Mustafa et le remplaça par Mahmud, dernier descendant des Ottomans.

Mais une nouvelle révolte des Janissaires, qui incendièrent la moitié de la ville, obligea Bayraktar à se retirer, dans son palais, qu'il avait transformé en forteresse et où il fut, finalement tué.

1826 ET 1830

Mahmud II (1808-1839) attendit dix-huit ans avant de reprendre ce que Sélim et Bayraktar avaient tenté en vain. Il réussit à gagner à sa cause le Mufti (juge suprême ; dernière instance en matière des questions religieuses), enlevant de cette façon tout prétexte religieux, que les Janissaires avaient l'habitude d'invoquer contre les réformes. Les grandes défaites, qui avaient été infligées aux Ottomans par la Russie, les révoltes victorieuses de Serbes en 1807 et des Grecs en 1820, qui se libéraient pour toujours du joug turc, avait démontré combien le corps avait perdu de sa valeur militaire, de son importance pour l'armée. Le peuple se détourna de l'odjak, qu'il avait pourtant favorisé pendant si longtemps et dans lequel il avait vu un contre-poids puissant au pouvoir absolu du Sultan.

Mahmud avait, en secret, formé une armée en Anatolie ; un Firman ordonnait la formation de nouveaux corps, d'Eskindchi, composés en partie des meilleurs Janissaires des trois divisions de l'odjak. Les Janissaires s'opposaient, comme toujours, à cette mesure. Le Sultan s'était procuré un Fetva (ordonnance religieuse) du Mufti qui déclarait qu'il était un devoir de religion d'appliquer les nouvelles réformes. Une grande parade des nouveaux corps sous la direction d'instructeurs arabes, devant les casernes des Janissaires provoquait la révolte. Dans la nuit du 14 juillet 1826, les palais des grands dignitaires et plusieurs quartiers de la ville furent incendiés. Le lendemain, les marmites se trouvaient sur l'Et-Méidan ; 20.000 Janissaires participaient à cette dernière révolte de l'odjak.

Mahmoud envoya une circulaire aux Oulémas, aux citoyens, aux étudiants, les invitant de se ranger du côté du gouvernement. Le Sandjak Chérif fut déployé et tout un peuple accourut aux armes. Entre temps, le Sultan concentrait ses troupes près de la Mosquée Ahmed sur l'At-Méidan. Les Janissaires s'étaient retranchés dans leurs casernes. Mahmoud les sommait en vain de se rendre.

Beaucoup de canonniers s'étant rangés du côté du gouvernement les troupes encerclaient maintenant les casernes des Janissaires. Ils braquèrent les canons ; en même temps on incendia de dehors les vieilles demeures des soldats.

Plus de 8.000 hommes auraient été tués à cette occasion. Mais, cependant, « *il est évident que le nombre des membres d'une société, auxquels s'applique la peine d'un crime est toujours relativement petit, comparé au nombre de ceux que la peine n'atteint pas..., car la foule, groupe amorphe et passager, échappe à la répression* » (97).

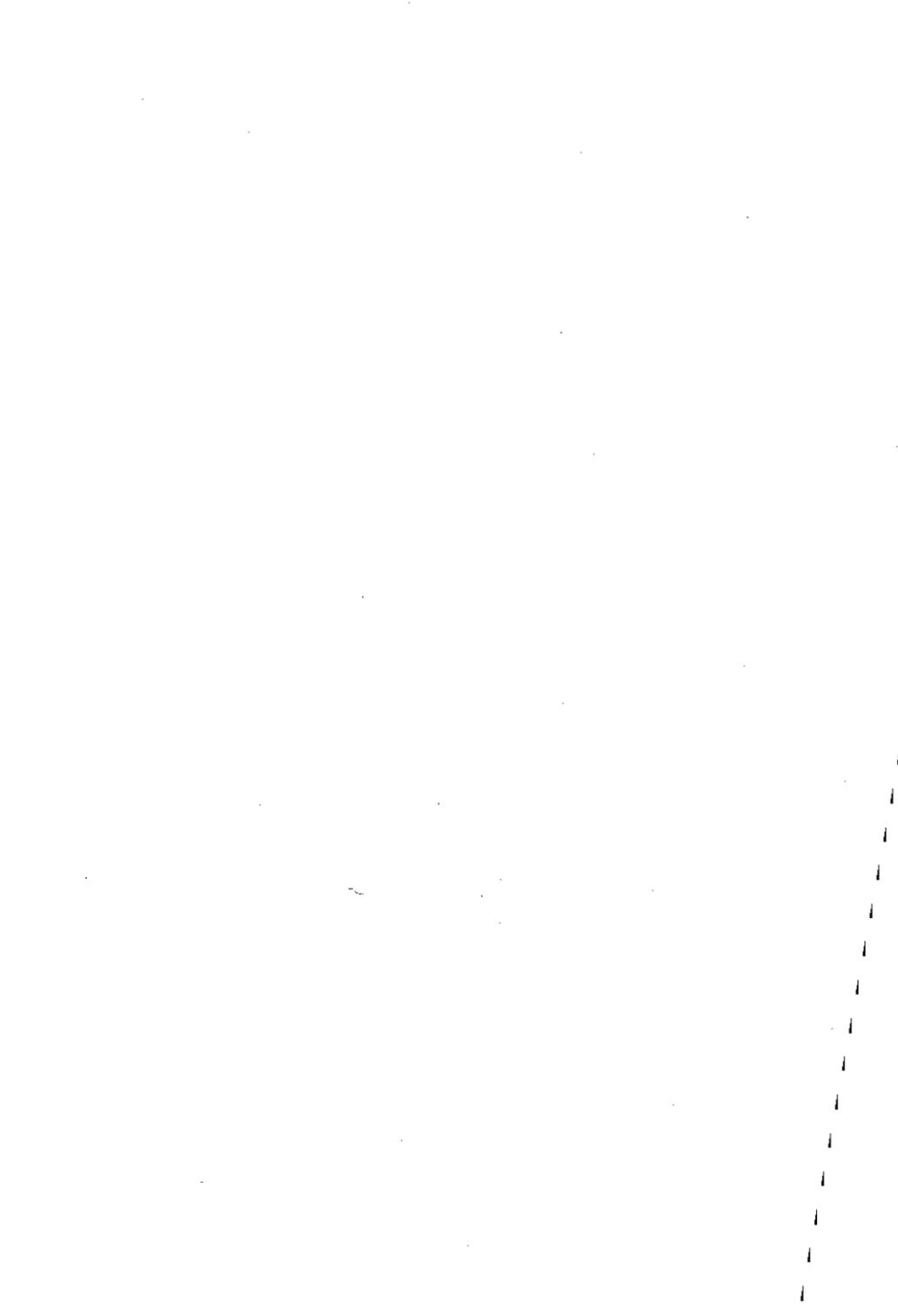
Et le 16 juin Mahmud promulgua le firman de la répression radicale, qui devait alors se poursuivre pendant des années. Partout, dans toutes les organisations telles les Tulumbadji, les Kayikci (bateliers), les *hamal* (portefaix), dans toutes les corporations on pourchassait, on tuait les Janissaires. Dans toutes les villes leurs casernes furent brûlées ou démolies. L'ordre des Bektachi subit le même sort. Ses 14 monastères à Constantinople furent détruits, l'ordre dissout.

Quatre ans plus tard, la France conquiert l'Algérie. Le 5 juillet 1830 Hussein Dey signa la capitulation d'Alger.

Les Janissaires n'existaient plus ; il était défendu de prononcer leur nom et beaucoup plus tard encore on ne le disait qu'à voix basse.

La Turquie avait perdu la force, qu'elle pouvait, malgré tout, jeter dans la balance des puissances mondiales. L'empire se disloquait. La guerre mondiale ne laissa subsister de l'Empire ottoman que le petit Etat, qui s'étend, aujourd'hui, sur l'Asie Mineure et qui n'a gardé en Europe, que Constantinople, Andrinople et leurs environs, mais qui prend, à ce qu'il semble, un nouvel essor.

(97) P. Fauconnet : La Responsabilité, pages 331 et 341.



EPILOGUE

En face de la Mosquée d'Ahmed, sur la place de l'hippodrome à Constantinople, s'élève un grand bâtiment : c'est le musée Elbiceï-Atikah, le musée des anciens costumes ottomans, plus connu sous le nom de : musée des Janissaires.

A l'entrée est placé en sentinelle, le mannequin d'un Janissaire en uniforme, assis, jambes croisées à la manière des Turcs, et jouant de la louta, guitare turque à trois cordes.

En cette maison revit un peu le passé ottoman, surtout l'ancien corps des Janissaires avec ses hommes, ses officiers, les uniformes, les bonnets bizarres et en quelque sorte toute l'atmosphère de la vieille Turquie y a trouvé un refuge.

En 1853, Th. Gautier a écrit :

« ...là revit, d'une vie immobile et morte, cette Turquie fantasque et chimérique des turbans en moules de pâtisserie, des dolimans bordés de peau de chat, des hautes coiffures coniques, des vestes à soleil dans le dos, des armes barbaquement extravagantes, la Turquie... des contes de fées.

Vingt-sept années seulement se sont écoulées depuis le massacre des Janissaires et il semble qu'il y ait un siècle, tant est radical le changement » (98).

De nos jours, les Janissaires ne sont plus qu'un souvenir historique lointain ; l'étude de ce corps, comme celle du corps le plus développé et qui a donné le meilleur exemple de l'évo-

lution d'une troupe étrangère assurant les conquêtes et la défense nationale, présente aujourd'hui surtout un intérêt rétrospectif.

En effet, après la Révolution française, les Condottieri italiens, les « Landsknechte » allemands et les gardes suisses qui avaient encore assurés la garde de la Bastille, disparurent ; les soldats professionnels, qui jusqu'alors faisaient de la guerre un métier et se vendaient au plus offrant, combattant ainsi souvent contre leur nation, devaient faire place aux soldats accomplissant un service temporaire et à la nation en armes (99).

(99) L'armée nationale est considérée de nos jours, comme étant supérieure à toute autre, surtout dans la défense. Voir p. e. : Général Debeney : Armée nationale et armée de métier, publ. par la « Revue des Deux Mondes », Paris, 1929, pages 241-276.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOTT, G.F. — *Under the Turk in Constantinople, a record of sir Fohn Finch's embassy (1674-1681)*. London Macmillan 1920.
- ABESCI, E. — *L'Etat actuel de l'empire ottoman*. Trad. par Fontanelle, Paris Lavitette 1792, paru en Angleterre en 1784.
- ALIX, A.L.F. — *Précis sur l'histoire de l'empire ottoman*. Paris, Brunolabbé, 1822-24 en 3 volumes.
- ANONYME. — *Histoire d'Alger et du Bombardement de cette ville en 1816*. Paris, chez Piltan, 1830. (Playfair suppose que ce livre est essentiellement une reproduction des œuvres de L. de Tassy ; voir : « A bibliography of Algeria », page 33, n° 373.)
- ASSAD EFENDI. — *Précis historique de la destruction du corps des Janissaires par le Sultan Mahmoud en 1826*. Trad. par Caussin de Perceval. Paris, F. Didot Frères, 1833.
- BAUDIN D'ALLAUCH. — *La Turquie et les Ottomans*. Paris, Jourdan, 1896.
- BEAUJOUR, Baron Félix de. — *Voyage militaire dans l'empire ottoman*. Paris, F. Didot, 1829 (en 2 volumes).
- BONNEVAL, le Comte de. — *Mémoires*. A La Haye. J. van Duren, 1737-38 (3 tomes en 2 volumes).
— *Nouveau Mémoires*. London, 1740 (2 volumes).
- CALIXTE, le R.P. - CALIXTE DE LA PROVIDENCE. — *Les plus illustres captifs*. Manuscrit de la Bibliothèque Mazarine. Delhomme et Brignet. Paris, 1892 (en 2 volumes).
- CANTEMIR, DEMETRIUS, PRINCE DE MOLDAVIE. — *Histoire de l'empire ottoman*. Trad. par de la Jonquière, Paris, Nicolas le Clerc, 1743 (2 volumes in-folio).
- CAT. E. — *Petite histoire de l'Algérie, Tunisie et du Maroc*. Alger. A. Jourdan, 1889-91 (2 volumes).
- DAN, le Père PIÈTRE. — *Histoire de Barbarie et de ses corsaires*. Paris, chez P. Rocolet, 1637 (en 4°).
- DAUPHINOYS, NICOLAS DE NICOLAY. — *Les Navigations Peregrinations et Voyages, faits en la Turquie*. Anvers, 1576, par Guill. Silvius, imprimeur du Roy.
- DANON, M.A. — *Contributions à l'histoire des Sultans Osman II et*

- Mustafa*. Extrait du « Journal asiatique » (Juillet-Octobre 1919). Paris. Impr. Nat. Libr. Lipschutz, 1919.
- DEBENEY, Général. — *Armée nationale et armée de métier*. « Revue des Deux Mondes », Paris, 1929, p. 241.
- DENY, Jean. — *Les Ahi d'Anatolie*. Conférence à la Société Asiatique, 14 juin 1934.
- *Chansons des Janissaires turcs d'Alger*. Mélanges, de R. Basset, publications des hautes études marocaines. Paris, Leroux 1925.
 - *Psychologie du peuple turc*. Séance et trav. de l'Acad. des Sciences morales et politiques. Paris, Alcan, Janv.-Févr. 1934.
 - *La réforme actuelle de la langue turque. En terre d'Islam*. Juillet-Août 1935, Alger.
 - *Les registres de solde des Janissaires conservés à Bibl. Nation. d'Alger*. « La Revue Africaine », Alger 1920 (2 articles).
 - *Tulumbadji*. « Encyclopédie de l'Islam ».
 - *Turquie* « Grand Mémento Encyclopédique Larousse », 1936-1937.
- DJEVAD BEY, AHMED. — *Etat militaire ottoman*. Trad. par G. Maeridès. Constantinople. Impr. di journ. « La Turquie », 1882.
- DEVOULX A. — *Le Rais Hamidou*. Notice biographique sur le plus célèbre corsaire algérien. Alger. Dubois frères, 1858.
- DEVOULX et BERBRUGGER. — *Les casernes des Janissaires à Alger*. « La Revue africaine », 3^e année, 13-18 oct. 1858-août 1859.
- EBELING, F.W. — *Geschichte des osmanischen Reiches in Europa*. 2^e édition. Hamburg, J.F. Richter, 1878.
- ESTERHAZY (Général L.J.F. WALSH). — *De la domination turque dans l'ancienne régence d'Alger*. Paris. C. Gasselin, 1840.
- ETON. — *Tableau histor. polit. et moderne de l'empire ottoman*. Trad. de l'anglais par le Comte Lefebvre. Paris, Tavernier an VII.
- FAUCONNET, Paul. — *La responsabilité*. Paris, Alcan, 1920.
- FRESCO, M. — *Histoire de l'empire ottoman*. Constantinople, 1911.
- GALLAND A. — *Journal pendant son séjour à Constantinople de 1672 à 1673*. Publié par Ch. Scheffer, Paris, Leroux, 1881 (en 2 volumes).
- GAUTHIER, Th. — *Constantinople*. Paris, Michel Lévy frères, 1853.
- GRAMMONT, H. de. — *Histoire de l'Algérie sous la domination turque, 1515-1830*. Paris; Leroux, 1887.
- HAEDO, FRAY DIÉGO DE. — *Histoire des Rois d'Alger*. Traduction par Grammont (Epitome de los Reyes de Argel, Valladolid 1612). Alger, Jourdan, 1881.
- HAMMER, JOS. FREIHERR V. HAMMER-PURGSTALL. — *Geschichte des osmanischen Reiches*. 7 volumes. Pest Hartleben, 1830.
- *Des osmanischen Reiches Staatsverfass. und Staatsverwaltung*. 2 volumes. Wien, in der Camesinaschen Buchhandlung, 1815.
 - *Constantinopolis und der Bosphoros*. 2 volumes. Pesth Hartlebens Verlag, 1822.
 - *A narrative of travels in Europe, Asia, Africa in the seven-*

teeh century, by Evliya Efendi translated from the turkish. London, 1834 (en 2 volumes).

JACOB, Dr. G. — *Beiträge zur Kenntnis des Derwischordens der Bektaschis*. Berlin, Mayer Müller, 1908. Publication de la « Türkische Bibliothek ».

— *Die Bekt. in ihrem Verhältnis zu verwandten Erscheinungen*. Publication de « Abhandlungen der philosoph-philolog. Klasse der königl. bayer. Akademie der Wissenschaften », München, 1906.

— *Vorträge türk. Meddah's, zum ersten Male ins Deutsche übertragen*. Berlin, Mayer Müller, 1904. Publ. de la « Türkische Bibliothek ».

JAEHNS, M. — *Handbuch der Geschichte des Kriegswesens*. Leipzig, Grunow, 1880 (in-4°).

JORGA, N. — *Geschichte des osmanischen Reiches*. Gotha, 1909 (4 volumes). Collection : Allgem. Staatengeschichte.

JUCHEREAU DE ST-DENYS. — *Histoire de l'empire ottoman*. Paris, comptoir des impr. réunis, 1844 (4 volumes).

— *Révolutions de Constantinople*. Paris, Brissot-Thivars, 1819-1822 (2 volumes).

— *Considérations sur la régence d'Alger*. Paris, Delaunay, 1831.

KNOLLES, R. — *General history of the Turks*, contenant Sir F. Rycout : « The history of the turkish empire ». 2 volumes in folio. London, Churchill, 1687.

LAMARTINE, A. de. — *Histoire de la Turquie*. Paris, librairie du Constitutionnel, 1854-55 (en 8 volumes).

LA JONQUIÈRE, Vic. de la. — *Histoire de l'empire ottoman*. Paris, Hachette, 1914.

LAVALLÉE, Th. — *Histoire de l'empire ottoman*. Paris, Garnier frères, 1855.

LAUGIER DE TASSY. — *Histoire du royaume d'Alger*. Amsterdam, Henri du Sanzet, 1725.

— *Histoire des Etats Barbaresques qui exercent la piraterie*. Paris, Chambert-Hérissant, 1757.

MAC-FARLANE. — *Constantinople et la Turquie en 1828*. Paris, 1829. Montardier, traduit par Nettement (2 volumes).

MARÇAIS, G. — *Le costume musulman d'Alger*. Paris, Plon, 1930. Publié dans la « Collection du centenaire de l'Algérie, Archéologie et Histoire ».

MARSIGLI, le Comte de. — *Etat militaire de l'empire ottoman*. La Haye, 1732 (2 livres en 1 volume in folio, texte en italien et en français).

MENZEL, Th. — *Das Korps der Janitscharen*. Conférence, lors de l'ouverture des cours de langues orientales à Munich, le 30 octobre 1902, publ. par « Jahrbücher der Münchener orientalischen Gesellschaft », 1902-03.

MILLER, W. — *The ottoman empire from 1801 till 1913*. Cambridge, 1913.

- MITCHELL, J. — *The history of the maritime wars of the Turks*. London 1831 (in-4°).
- MONROE, W.S. — *Turkey and the Turks*. London, G. Bell and sons, 1908.
- MONTECUCULI. — *Mémoires*. Strasbourg, J. Renaudel-Doulssecker le père, 1735.
- MUNCH, Dr. E. — *Mahmoud II*. Stuttgart, Krabbe, 1839
- OBERHUMMER, E. — *Die Türken und das osmanische Reich*. Berlin, Teubner, 1917.
- Y D'OHSSON, MOURADGEA. — *Tableau général de l'empire ottoman*. Paris, 1820-24 (7 tomes en 8 volumes), Didot père et fils.
- PLAUT, J.T. — *Türkisches Staatslexikon*. Réédité sous le titre « Türkisches Realwörterbuch », 1789, Hamburg, Hoffmansche Buchh et 1790 à Presburg.
- RECUEIL (de voyages et de documents pour service à l'histoire de la Géographie, depuis le 13^e à la fin du 16^e siècles) :
— *Le voyage du Levant de Philippe du Fresne*. Canaye, 1573. publ. par M. H. Hauser. Paris, Leroux, 1847.
— *Le voyage d'Oultremer de Bertrand de la Broquière*. Publ. par Ch. Scheffer. Paris, Leroux, 1842.
- SAX, CARL RITTER VON. — *Geschichte des Machtverfalls der Türkei*. Wien, Manz, 1908.
- SEIGNOROSC, Cap. H. — *Turcs et Turquie*. Paris, Payot, 1920.
- SCHLÖZER, L.V. — *Das türkische Heer*. Leipzig, Teutonia, 1910.
- SCHULZ, HUGO. — *Blut und Eisen, Krieg und Kriegerthum in alter und neuer Zeit*, (2 volumes), Berlin, Buchh Vorwärts.
- X THORNING, Dr. H. — *Beiträge zur Kenntnis des islamischen Vereinswesens*. Berlin, Mayer Müller, 1913. « Türkische Bibliothek. »
- VANDAL, A. — *Une ambassade française en Orient sous Louis XV. La mission du marquis de Villeneuve (1728-41)*. Paris, Plon, 1887.
- VENTURE DE PARADIS. — *Alger au XVIII^e siècle*. Edité par E. Fagnan. Alger, Jourdan, 1898.
- VAYSETTES. — *Histoire des derniers beys de Constantine depuis 1793 jusqu'à la chute de Hadji Ahmud*. « Revue Africaine », troisième année.
- ZINKEISEN, J.W. — *Geschichte des osmanischen Reiches*. Hamburg, Gotha, 1850 (7 volumes).

BIBLIOGRAPHIES :

- PLAYFAIR, Sir L. — *A bibliography of Algeria*. London, Clowes and Sons 1888.

ENCYCLOPEDIES

La Grande Encyclopédie.

L'Encyclopédie de l'Islam.

The Encyclopadia Britannica (London-New-York 1929).

Murray : *New English Distionary on historical principles*. Oxford, 1901.

REVUES

Revue du monde musulman, publ. par « La mission scientifique du Maroc ». Paris, Leroux.

Revue africaine. Journal des trav. de la Sté histor. algér. Alger, chez Bastide. Paris, Challamel, H. Duprat, notamment : 1858-1859.

Revue des Deux Mondes, 1929.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

FOND FRANÇAIS

Mémoires pour servir à l'histoire de l'empire ottoman (1676). Trad. par Cardonne.

Relation d'un voyage en Orient. Par J. Bordier, écuyer de Jean de Gontaut de Biron, Baron de Salignac (1604-1612).

Le Serrail des Empereurs Turcs ou Othomans. Par Pétis de la Croix (1653-1713). N° 6123 (inédit).

Journal du siège de la noble cité de Rodes prise par Sultan Selyman. Rédigé par écrit par excellent et noble Chevalier frère Jacques bastard de Bourbon, N° 16155 (inédit).

FOND ITALIEN

(Sur l'histoire ottoman.) N° 49, qui avai tdéjà attiré l'attention de von Hammer et récemment de Babinger et qui serait, d'après Jean Deny, dû à la plume de Vincenzo Maggi de Brescia, qui représenta la France à Constantinople en 1540.

REMARQUES

Les termes techniques turcs ont été transcrits suivant l'usage français courant ; la transcription turque est mis en italiques et, si elle est précédée de la transcription française, entre crochets. Toutefois, pour rectifier des erreurs qui auraient pu se glisser dans le texte, cette transcription est rappelée dans l'index.

Le nouvel alphabet turc présente les particularités suivantes par rapport au français :

<i>c</i>	se prononce comme	<i>dj</i>	
<i>ç</i>	»	»	<i>tch</i>
<i>g</i>	»	»	<i>gh</i> ou <i>y</i> (s'il est marqué d'une demilune au-dessus ; cette lettre de l'alphabet turc n'ayant pu être utilisée, elle a été remplacée par un <i>g</i> en romain)
<i>ş</i>	»	»	<i>ch</i>
<i>i</i>	»	»	<i>é</i> (i écrit sans point dans l'alphabet turc)
<i>u</i>	»	»	<i>ou</i>
<i>ö</i>	»	»	<i>eu</i>
<i>ü</i>	»	»	<i>u</i>

L'attention du lecteur peut être attirée particulièrement par les deuxième, quatrième et cinquième chapitres.

Deuxième : utilisation du manuscrit inédit de Pétis de la Croix dans l'alinéa : les novices.

Quatrième : description de l'organisation à Alger : corps et gouvernement (voir notamment : les articles de J. Deny).

Cinquième : alinéa « les corporations » et « révoltes et incendies » (voir : la conférence de J. Deny sur les Ahi d'Anatolie, et l'article : Touloumbadji, dans l'Encyclopédie de l'Islam).

INDEX

DES TERMES TECHNIQUES TURCS

TRANSCRIPTION TURQUE :	TRANSCRIPTION FRANÇAISE :	CF. PAGE
TRANSCRIPTION TURQUE :	TRANSCRIPTION FRANÇAISE :	CF. PAGE
TRANSCRIPTION TURQUE :	TRANSCRIPTION FRANÇAISE :	CF. PAGE
TRANSCRIPTION TURQUE :	TRANSCRIPTION FRANÇAISE :	CF. PAGE
<i>acemi oğlan</i>	adjémi oghlan	21
<i>aga</i>	agha	38
<i>agayâni bektasiyân</i>		15
<i>ahi</i>	akhi	87
<i>akçe</i>	aktché	32
<i>akıncı</i>	akindji	9
<i>Ali paşa</i>	Ali pacha	65
<i>amelmande</i>		33
<i>Anadolu</i>	Anatolie	8
<i>at hocası</i>	at khodjasi	69
<i>azab</i>	azabes	9
<i>Bab Azun</i>	Bab Azoun	65
<i>başeski</i>	bacheski	30
<i>başkarakullukçu</i>	bach kara koulloukchou	30
<i>baş bülük başı</i>	bachi buluk bachi	63
<i>baş çavuş</i>	bach tchaouch	38
<i>bayrak</i>	bairak	48
<i>Bektaş</i>	Bektach	15
<i>bey</i>	bey ou beg	9
<i>beylerbeyi</i>	beylerbey	67

<i>beylik</i>		71
<i>beytülmalcı</i>	<i>beyt ulmaltchi</i>	39
<i>bostancı</i>	<i>bostandji</i>	23
<i>bötük</i>	<i>beuluk</i>	26
<i>bulgur</i>	<i>boulgour</i>	48
<i>büyük oda</i>	<i>buyuk oda</i>	24
<i>camı</i>	<i>djami</i>	30
<i>cebeci</i>	<i>djébedji</i>	94
<i>cemaat</i>	<i>djémaat</i>	26
<i>cerah başı</i>	<i>djerrah bachi</i>	72
<i>cerit</i>	<i>djérid</i>	47
<i>cihad</i>	<i>djihad</i>	41
<i>çavuş</i>	<i>tchaouch</i>	29
<i>çorbacı başı</i>	<i>tchorbadji bachi</i>	30
<i>çürme</i>	<i>tchurmé</i>	43
<i>dar el khal</i>		66
<i>davul</i>	<i>daul</i>	28
<i>dayı</i>	<i>dey</i>	69
<i>defterci</i>	<i>defterdji</i>	24
<i>devşirme</i>	<i>devchirmé</i>	12
<i>divan</i>		33
<i>dölama</i>		46
<i>efendi</i>	<i>effendi</i>	65
<i>elbisei atika</i>		101
<i>eşkinici</i>	<i>echkindji</i>	33
<i>et meydanı</i>	<i>et méidan</i>	20
<i>et meydanı agaları</i>		89
<i>falaka ou feleke</i>		37
<i>fata</i>		87
<i>futuwwa</i>		87
<i>Hacı Bektaş ogulları</i>		15
<i>hamal</i>	<i>hammal</i>	98
<i>hançer</i>	<i>khandjar</i>	47
<i>harbaci</i>	<i>harbadji</i>	29
<i>hass oda</i>		24
<i>hazna oda</i>		24
<i>hoca</i>		23
<i>mu keşan</i>	<i>hou kechan</i>	29
<i>içoglan</i>	<i>itch oghlan</i>	23
<i>imam</i>	<i>iman</i>	48

<i>istanbul agası</i>		39
<i>kaftan</i>	<i>khaftan</i>	25
<i>kâhya</i>	<i>kiaya</i>	63
<i>kâhya yeri</i>	<i>kiaya yéri</i>	39
<i>kâid</i>		71
<i>kapı kâhyası</i>	<i>kapi kiayasi</i>	29
<i>kapu kulu</i>	<i>kapou koulou</i>	43
<i>kapudan paşa</i>	<i>kapitan pacha</i>	45
<i>kanun</i>	<i>kanoun</i>	55
<i>kasba ou kasaba</i>	<i>kasbah</i>	60
<i>kayıkçı</i>		98
<i>kârhane</i>		29
<i>korucu</i>	<i>koridji</i>	28
<i>kolcı başı</i>	<i>koldji bachi</i>	72
<i>Köprülü</i>	<i>Koprulu</i>	56
<i>küçük oda</i>	<i>kutchuk oda</i>	24
<i>kulkâhyası</i>	<i>koul kiayasi</i>	38
<i>kuloglu</i>	<i>koul oghlou</i>	72
<i>lagimci</i>	<i>laghimdji</i>	43
<i>levend</i>	<i>leventi</i>	44
<i>mazul aga</i>	<i>mazoul agha</i>	68
<i>mehter ou mehterci</i>	<i>mehterdji</i>	28
<i>mukarrir</i>	<i>mouqarrir</i>	66
<i>ocak</i>	<i>odjak</i>	20
<i>paşa</i>	<i>pacha</i>	10
<i>reis</i>	<i>réis</i>	72
<i>sadd</i>		87
<i>şalvar</i>		46
<i>samsuncı başı</i>	<i>samsoundji bachi</i>	38
<i>şadi</i>	<i>chadi</i>	29
<i>saray</i>	<i>sérail</i>	13
<i>sayma</i>	<i>saimé</i>	64
<i>şeyh</i>	<i>cheik</i>	17
<i>seymen</i>	<i>segban</i>	26
<i>sancagı şerif</i>	<i>sandjak chérif</i>	41
<i>Sokollu</i>		56
<i>türk</i>	<i>ture</i>	7
<i>talimhanecibaşı</i>		39
<i>turnacı başı</i>	<i>tournadji bachi</i>	38
<i>tulumacı</i>	<i>touloumbadji</i>	29

<i>uc begi</i>	<i>oudj beyi</i>	7
<i>ulema</i>	<i>ouléma</i>	92
<i>utan</i>	<i>outan ou watan</i>	71
<i>vekilharç</i>	<i>vekil hardj</i>	30
<i>voynok</i>	<i>woynak</i>	42
<i>yeniçeri</i>	<i>yénitchéri</i>	12
<i>yoldaş</i>	<i>yoldach</i>	26
<i>zil</i>		28
<i>zulfekar</i>		48

Vu le 9 Mai 1938 :

*Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,*

J. VENDRYÈS.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie de Paris,
A. ROUSSY.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Du rôle historique des Janissaires et de leurs particularités	1
---	---

PREMIER CHAPITRE

LA CREATION DU CORPS

Esquisse historique de la fondation de l'Empire Ottoman	7
La création de la « nouvelle troupe »	9
La loi de la levée	12
Le Saint Hadji Bektach	15

DEUXIÈME CHAPITRE

L'ORGANISATION

Les dénominations culinaires	19
Les novices	21
Les divisions du corps et les officiers	26
Les casernes, les effectifs et la solde	30
La loi fondamentale. Les punitions	35
L'état-major et les officiers supérieurs	37

TROISIÈME CHAPITRE

LES JANISSAIRES EN GUERRE

Les Kapu kulu et l'armée ottomane	41
L'uniforme, les armes et les drapeaux	46
L'armée en marche	48
Le camp	50
Leur manière de combattre	51
De Konia à Szigeth	52

QUATRIÈME CHAPITRE
ALGER

L'établissement des Janissaires	57
Le corps	61
Le gouvernement	66
La Course	74
Les bombardements d'Alger	77

CINQUIÈME CHAPITRE
LA FIN DES JANISSAIRES

En temps de paix	81
Les corporations	86
Incendies et révoltes	89
Les Nizam Djédid	95
1826 à 1830	97
EPILOGUE	101
BIBLIOGRAPHIE	105
REMARQUES	111
INDEX	113